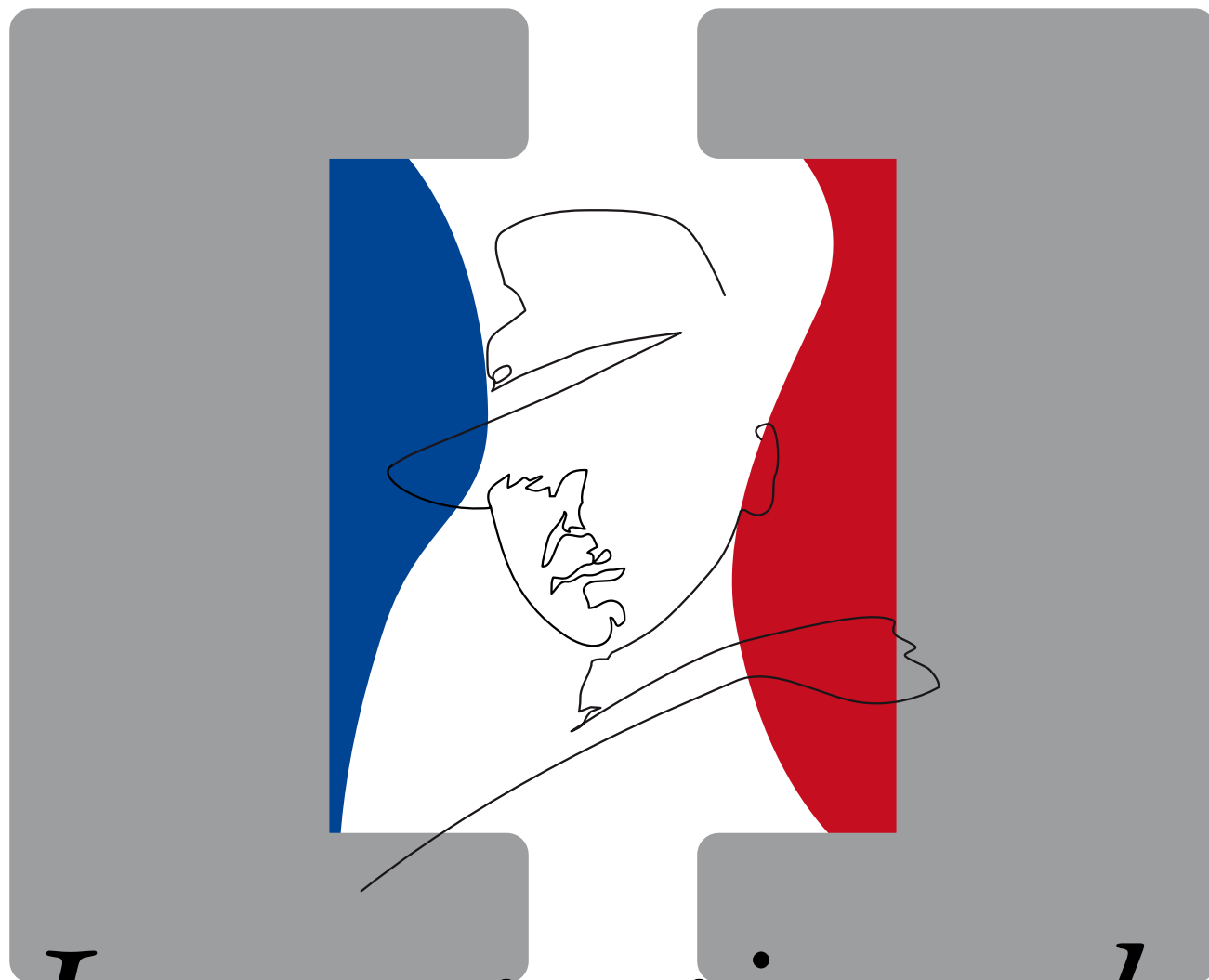




Les entretiens de
CALUIRE ET CUIRE
JEAN MOULIN

5 et 6 octobre 2018 - «LA RÉPUBLIQUE AU DÉFI DE LA FRATERNITÉ»



VENDREDI 5 OCTOBRE



Allocutions d'ouverture P4

Robert THEVENOT P4

Philippe COCHET P6

FRATERNITÉ : CLÉ DE VOÛTE DE LA TRILOGIE RÉPUBLICAINE ?

Conférence inaugurale..... P9

Camille RIQUIER

LA FRANC-MAÇONNERIE OU LA CONSTRUCTION D'UNE FRATERNITÉ

Conférence..... P19

Pierre MOLLIER

RELIGIONS : FRATERNELLES, TOUJOURS, VRAIMENT ?

Table ronde P25

Jacky BISMUTH, Christian BOUZY, Azzedine GACI, Florent GUYOT, Hafid SEKHRI

LA RÉPUBLIQUE AFFIRMÉE : LA FRATERNITÉ AU COEUR DES INSTITUTIONS

Table ronde P46

Jean-Jacques PARDINI, Pierre-André PEYVEL, Mathilde PHILIP-GAY

LYON CONTRE VICHY : «L'AFFAIRE VÉNISSIEUX» (26-29 AOÛT 1942)

Éclairage historique P56

Valérie PERTHUIS-PORTHERET

FRATERNITÉ ET CONFLIT

Joyeux Noël de Christian CARION P71

Projection débat

Bernard AGARINI, Christian CARION, Lionel LACOUR



SAMEDI 6 OCTOBRE



QUAND LES HOMMES S'AIMERONT D'AMOUR

Ouverture P77

André COMTE-SPONVILLE

LA FRATERNITÉ EN ACTIONS P81

Table ronde - Antoine BRAC DE LA PERRIÈRE, Alexandre CORDIER, Aurélien DUPERRAY, Gilles FISSEAU, Anne TEULADE, Patricia LENEUTRE, Karim MAHMOUD-VINTAM, Carla SIEUX, Antoine PEILLON

Introduction : Abdenmour BIDAR

COMMENT NOTRE SOCIÉTÉ RÉPOND-ELLE AU DÉFI DE LA FRATERNITÉ ?

Entretien de clôture P99

André COMTE-SPONVILLE, Abdenmour BIDAR



Louis LAFORGE : Bonjour à toutes et à tous ! Merci d'être présent ce matin, dans cette très belle salle du Radiant-Bellevue à Caluire et Cuire pour échanger autour d'un très beau mot de la langue française, pour parler de Fraternité. C'est un très beau mot, mais depuis Abel et Caïn et même avant, ce n'est pas quelque chose de facile tous les jours. « *Une démocratie doit être une fraternité sinon c'est une imposture* » écrivait Antoine de Saint Exupéry. La fraternité dans la religion, la fraternité dans les institutions et puis, tout simplement, la fraternité dans notre quotidien, dans notre vie personnelle ou professionnelle. Une valeur, en tout cas essentielle pour bien vivre ensemble. Alors, ce mot symbole de la République, ce mot que l'on connaît tous ce troisième pilier de notre devise nationale est parfois oublié et, ces derniers temps, souvent attaqué. C'est donc de cette notion, de ce devoir républicain dont nous allons parler durant ces 2 journées. La République au défi de la fraternité c'est le thème de ces Entretiens Jean Moulin que j'ai le plaisir d'animer.

Je vais recevoir sur cette scène du Radiant-Bellevue de grands philosophes comme Abdenour Bidar, André Comte-Sponville ou encore Raphaël Enthoven. Mais aussi d'éminents spécialistes qui travaillent sur cette question, sur cette belle notion de fraternité. Et puis, prendront également la parole de nombreux intervenants pour nous raconter comment ils vivent au plus près du quotidien cette notion de fraternité qui nous réunit aujourd'hui.

Il s'agit donc de la 3e édition des Entretiens Jean Moulin, créée et organisée par la municipalité. Après les questions autour de la laïcité en 2016, de la liberté l'an dernier, c'est donc la fraternité qui nous rassemble ce matin.

Cher Robert Thevenot, je vous en prie venez ouvrir ces Entretiens Jean Moulin.

ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

Robert THEVENOT, élu en charge de l'événement

Monsieur le Maire de Caluire, mesdames et messieurs les conférenciers, mesdames, messieurs, chers amis.

Bienvenue aujourd'hui pour cette troisième édition des Entretiens que nous avons créés pour honorer la mémoire de Jean Moulin et illustrer les valeurs de la République. Nous avons choisi cette fois de consacrer conférences et débats à la fraternité.

C'est aussi l'occasion de se rappeler un événement un peu oublié, parce qu'ancien, mais directement relié à notre propos d'aujourd'hui. Il y a 228 ans, à 2 kms de Caluire et du Radiant où nous nous trouvons se déroulait à Lyon, le 30 mai 1790 la première

fête de la Fédération sur le site du Grand Camp, aujourd'hui quartiers de la Doua et du Tonkin à Villeurbanne. L'Assemblée Constituante avait en effet souhaité que le premier anniversaire du 14 juillet 1789 soit la fête de la réconciliation et de l'unité de tous les Français. La première d'entre elles réunit à Lyon 28 bataillons de la garde nationale représentant la moitié Est du royaume, qui fraternisent avec les troupes de ligne. Près de 50.000 personnes, chiffre considérable rapporté à la population de l'époque, se rassemblent avec les soldats et se pressent autour du temple de la Concorde édifié à cette occasion, pour prêter le serment civique. Cette fête sera le prélude à celle organisée le 14 juillet 1790 à Paris, au Champ de Mars. C'est Lafayette, commandant de la Garde Nationale, qui prononce le serment dont je vous livre l'extrait : *«Nous jurons de rester à jamais fidèles à la nation, à la loi et au roi et... demeurer unis à tous les Français par les liens indissolubles de la fraternité»*.

Camille Riquier, dans son propos d'ouverture, nous dira qu'elle est l'indispensable pivot, qui permet de réconcilier dans la démocratie liberté cet égalité, du triptyque républicain. Il faudra pourtant attendre plus de 50 ans pour qu'en 1848, la Fraternité soit consacrée institutionnellement dans la devise de la république.

Pierre Mollier soulignera dans sa conférence que les Loges maçonniques, en promouvant les idées de fraternité et de tolérance, contribueront à installer cette notion de fraternité «politique» faisant ainsi vivre le serment de Lafayette. Cette devise et ce serment traduisent le devoir social qui s'impose à nous, mais qu'en est-il dans notre moi profond, de l'attrait et du désir de fraternité pour les autres et du lien que nous pouvons établir et entretenir avec eux ?

Raphaël Enthoven et André Comte-Sponville y répondront chacun à leur manière aujourd'hui et demain dans leur conférence : *«Mon frère, ce contradicteur béni»* pour Raphaël Enthoven ; et *«Quand les hommes s'aimeront d'amour»* pour André Comte-Sponville. Nos sentiments et nos émotions ne peuvent cependant embrasser toute l'humanité, nous ne pouvons être le gardien de chacun de nos frères.

«Suis-je le gardien de mon frère ?» répond insolemment Caïn à l'Eternel qui le questionne après le meurtre d'Abel. A cette question l'Eternel répond par une autre *«Qu'as-tu fait ?»* Ce ne sont pas nos discours, nos convictions même sincères, nos postures qui qualifient nos vies et resteront mais les gestes et les actes que nous aurons posés.

La Fraternité se vit et se témoigne prioritairement en actions comme Abdennour Bidar nous l'exposera demain. Une table ronde réunira autour de lui des femmes et des hommes qui, à Caluire et à Lyon, sont des acteurs de la fraternité au quotidien. J'ai évoqué dans mon propos quelques aperçus de notre programme de ces deux journées. Vous en retrouverez l'intégralité dans le dépliant qui vous a été remis.

Je voudrais souligner qu'en plus des conférences et tables rondes, le Radiant nous accueille ce soir et demain soir pour la projection de *«Joyeux Noël»* et la représentation de *«Après une si longue nuit»*. Merci à Victor Bosch, à Christian Carion le réalisateur et Laurent Natrella le metteur en scène, pour leur concours.

Je remercie également les conférenciers et intervenants qui se déplacent aujourd'hui et demain à Caluire pour nous délivrer leur réflexion et leur message.





Merci également à tous les membres du Conseil Scientifique et à tous les fonctionnaires qui autour de Bernard Agarini et de moi-même ont contribué à préparer et faire une réussite de ces Entretiens.

Je terminerai en disant que je suis particulièrement heureux que Louis Laforge ait accepté de nous aider pour mieux faire vivre ces Entretiens.
Belles journées à toutes et à tous.

Louis LAFORGE : Robert Thévenot, adjoint au maire. Merci pour cette mise en perspective historique.
Monsieur le maire, Philippe Cochet, je vous en prie.

Philippe COCHET, maire de Caluire et Cuire

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de vous accueillir au Radiant-Bellevue, équipement phare de Caluire et Cuire où la transmission culturelle, le sens de la réflexion et du partage tiennent une place prépondérante. Votre participation, chaque année plus importante, aux Entretiens de Caluire et Cuire – Jean Moulin, en est une parfaite illustration.

Ce matin, nous ouvrons ensemble la 3e édition de ces Entretiens dont la vocation originelle, rappelons-le, est de proposer un espace délibérément contemporain de discernement et d'approfondissement des grandes questions philosophiques, éthiques et existentielles qui se posent à notre condition d'humains et de citoyens.

«Passer du vivre ensemble *minimum, minimorum* aujourd'hui, au faire ensemble pour poursuivre et approfondir le projet commun et partagé.»

Après la Laïcité et la Liberté, nous avons choisi, cette année, d'aborder le thème de la Fraternité. Des trois piliers de notre devise républicaine, c'est le moins connu et le moins revendiqué. C'est également celui dont l'affirmation en tant qu'idéal républicain est la plus récente. Seulement évoquée dans la Constitution de 1791, ce n'est qu'en 1848 que la Fraternité y est élevée au même rang que la Liberté et l'Égalité. Il lui faudra patienter encore un siècle avant de figurer, en 1948, dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Un lent cheminement et une mise en lumière tardive du principe de Fraternité auquel l'actualité de cette année est venue donner un nouvel élan. Le 6 juillet dernier, le Conseil Constitutionnel a fait entrer de plain-pied la valeur fraternité dans le droit français. Les sages ont ainsi consacré le dernier volet de notre devise républicaine, en reconnaissant la fraternité comme « *un principe à valeur constitutionnelle* ».

Or, si nous sommes davantage aujourd'hui appelés à agir pour une société plus fraternelle, c'est que quelque chose est en jeu concernant l'humanité, en tant que genre humain et corps social que nous formons. Confrontés à la complexité d'un monde globalisé où désormais tout est lié, il est plus que jamais nécessaire de tenir compte des interactions fortes dans lesquelles nous sommes tous engagés.

J'ajouterais que, si notre République repose sur l'équilibre fragile des trois termes de notre devise nationale, c'est bien la fraternité qui, en ces temps de crise, d'incertitude et de menaces, nous relie le plus intensément et soutient le plus durablement notre démocratie. Une exigence dont Martin Luther King résumait ainsi l'enjeu : « *Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères; sinon, nous allons mourir tous ensemble comme des idiots* ».

Hier négligée, la fraternité est aujourd'hui mise en avant pour répondre aux enjeux majeurs de notre société.

Face à ce constat, il nous est apparu indispensable de prendre le temps de la réflexion et du débat citoyen pour sortir de la défiance de l'individualisme.

Interroger cette fraternité, à la fois puissante et fragile, l'observer sous divers angles et, pourquoi pas, parvenir à la définir ensemble, c'est le défi ambitieux que nous vous proposons de relever au cours de ces Entretiens de Caluire et Cuire – Jean Moulin.



Convaincus que chaque citoyen, chacun de vous, est porteur d'idées enrichissantes pour bâtir notre pensée collective, nous avons tenu à rester fidèles à l'esprit originel des Entretiens qui accorde une place prépondérante à l'échange et l'interaction entre le public et les intervenants de grande qualité qui nous font l'honneur d'être parmi nous.

Philosophes, juristes, écrivains, représentants de cultes, professeurs, historiens ou encore artistes, qu'ils soient connus du grand public, comme Abdennour Bidar, André Comte-Sponville, Raphaël Enthoven, ou non, tous ont répondu présents pour mettre leurs connaissances, leurs talents et leur expertise au service de notre réflexion. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Avec eux, nous partirons en quête de ces éléments communs qui nous rassemblent et nous aurons à cœur d'explorer les chemins qui mènent à la fraternité.

Je souligne que cette troisième édition est, comme la précédente, placée sous le signe de l'innovation. Grâce à un nouveau format baptisé Les Apartés – Café philo, vous êtes invités à prolonger la réflexion, initiée lors des conférences et tables rondes, au travers de divers espaces conjuguant ateliers participatifs et créations artistiques. Ces Apartés, comme leur nom l'indique, feront aussi la part belle aux échanges informels avec les intervenants. Ils vous accueilleront personnellement autour de la présentation d'une sélection littéraire de leur choix en lien avec le thème de ces Entretiens, ou encore au cours de séances de dédicaces de l'un de leurs ouvrages.

Ces deux journées inédites ont également été pensées et conçues avec le souci d'articuler débats d'idées et réalisations de terrain pour apporter du relief à notre réflexion, lui donner un sens et l'enraciner concrètement dans notre quotidien. C'est l'objectif de la table ronde « Fraternité en actions » qui vous sera proposée samedi matin sur la base d'expériences de terrain vécues dans différents quartiers de Caluire et Cuire. L'occasion de sortir de nos zones de confort à la découverte de l'autre et de ces différences qui nous enrichissent mutuellement pour mieux cerner les enjeux de la fraternité en tant que chemin d'humanité.

Je félicite les jeunes volontaires du Service civique communal qui se sont beaucoup investis dans cette démarche, ainsi que toutes les associations engagées quotidiennement au service d'une société plus fraternelle.

Je tiens également à saluer tous nos partenaires qui travaillent à nos côtés depuis de nombreux mois à la conception de ces Entretiens : le Centre national de la fonction publique territoriale, Philosophie magazine, la revue Esprit, l'université Jean Moulin, Fraternité générale, Sciences Po Lyon et le Radiant-Bellevue. Je remercie également tous les membres du Conseil Scientifique des Entretiens de Caluire et Cuire Jean Moulin.

Permettez-moi, enfin, d'insister sur ce qui confère tout son sens à cet événement dont la vocation ultime est de porter du fruit bien au-delà de ces deux jours que nous allons vivre ensemble. Telle une Agora moderne, les Entretiens de Caluire et Cuire – Jean Moulin, qui visent à irriguer nos vies dans toutes leurs dimensions (personnelles, professionnelles, citoyennes...), à enraciner et à fortifier nos divers engagements citoyens, ont également été conçus pour bâtir avec vous le socle sur lequel nous avons à cœur d'appuyer l'ensemble de notre action municipale.

Je remercie chacun d'entre vous de sa précieuse participation aux Entretiens de Caluire et Cuire – Jean Moulin, et c'est à la lumière d'une sage citation de Lao Tseu « *L'homme n'est pas fait pour construire des murs mais pour construire des ponts* », que je vous propose d'ouvrir cette édition 2018.

Louis LAFORGE : Merci, Philippe Cochet. Après Lao-Tseu je vais citer Henri Bergson : « *La démocratie proclame la liberté, réclame*

«On balance entre un sentimentalisme tiède, et un mysticisme progressiste»

l'égalité et réconcilie ces deux sœurs ennemies en leur rappelant qu'elles sont sœurs, en mettant au-dessus de tout la fraternité ».

Justement, nous allons accueillir un grand spécialiste de Bergson. Camille Riquier, professeur de philosophie, vice-recteur de l'Institut Catholique, auteur notamment de l'ouvrage «*Archéologie de Bergson*».

Cette question, pour ouvrir ces entretiens : La fraternité est-elle la clé de voûte discrète de la trilogie républicaine ?

Conférence inaugurale : **Fraternité : clé de voûte discrète de la trilogie Républicaine ?**

Camille Riquier est professeur de philosophie et vice-recteur de l'Institut Catholique de Paris. Il est aussi membre du Conseil Scientifique de la revue *Esprit* et auteur de «*Archéologie de Bergson* » et de «*Philosophie de Péguy ou les mémoires d'un imbécile*»

Merci à tous, merci à la mairie de Caluire et Cuire de m'avoir invité pour cette occasion, venir parler de la fraternité. Je me suis aperçu d'ailleurs que l'occasion est finalement peu donnée, même aux universitaires, de le faire.

Je vous ai distribué un texte, il n'est pas nécessaire de le lire. Mais il m'a semblé plus judicieux de vous le donner, puisque tout ce que Bergson a pu dire à propos de la fraternité tient dans ces quelques lignes, ni plus, ni moins. À la rigueur, par la suite, vous pourrez vous souvenir de cette conférence en relisant ces superbes lignes que Bergson lui a consacrées. Il s'agit effectivement de s'interroger sur la devise républicaine elle-même. Au fond, la question est de savoir quelle est la place qu'il faut accorder à la fraternité dans ce triptyque républicain. Sachant que le plus souvent elle est tout de même la plus délaissée des trois vertus. Elle est la plus obscure, la plus difficile à cerner, pour ne pas dire aussi la plus suspecte, la plus embarrassante. Car tout de même, il est bien difficile de ne pas y reconnaître une origine chrétienne, pour ne pas dire même une origine franciscaine, donc cela embête. On balance entre un sentimentalisme tiède, on l'entend ainsi depuis le XIXe siècle, une sorte d'assistanat philanthropique, et un mysticisme progressiste. Quelque chose qui serait né d'ailleurs du lyrisme des journées révolutionnaires. Il existe donc une ambiguïté : qu'est-ce qu'on en fait ?



D'autant plus que comme vous le savez peut-être, cette troisième notion n'est arrivée que tardivement, elle s'accroche en fait difficilement aux deux autres, elle est même postérieure aux deux autres. Je veux dire que les premiers documents officiels apposaient côte à côte seulement les deux premiers, liberté et égalité. Et d'ailleurs, pas toujours dans le même ordre, c'était soit « liberté, égalité », soit « égalité, liberté ». Dans la Déclaration des Droits de l'Homme de 1793, la fraternité n'était pas parmi les droits fondamentaux de l'homme. Il s'agissait d'abord, article 2, de liberté, égalité, sûreté, propriété. C'est-à-dire qu'il faut attendre la constitution du 4 novembre 1848 pour la voir enfin apparaître : la République française a pour principe la liberté, l'égalité et la fraternité. Comme le disait Malraux, grand écrivain de la fraternité, grand penseur de la fraternité : *« voilà comment en 48 la fraternité est revenue dans la devise républicaine comme par repentir »*.

Et en même temps – difficulté supplémentaire – on ne peut pas dire non plus qu'elle a été complètement absente à l'origine. Dans les premiers courriers officiels que les révolutionnaires s'adressaient les uns et les autres, la formule de politesse était « salut et fraternité ». Et la devise elle-même n'a pour auteur ni plus ni moins que Robespierre. Dans son discours de 1790, il avait souhaité que la devise fût telle, et que les gardes nationales aient cette devise gravée sur leur poitrine, comme sur le drapeau, « liberté, égalité, fraternité ». Avant qu'elle ne soit supprimée, le maire de Paris de l'époque en 1793, Jean-Nicolas Pache, avait voulu l'adopter. D'ailleurs la devise telle qu'il l'avait choisie – et nous aurons l'occasion de la retrouver, parce qu'elle dit beaucoup – ce n'était pas « liberté, égalité, fraternité », c'était « liberté, égalité, fraternité, ou la mort ».

Au-delà, c'est la question de la place de la fraternité qu'il s'agit d'interroger. Comment s'articulent ces trois principes ? Cela fait difficulté. De toute façon, quelle que soit la manière dont on entend cette devise, vous voyez que la fraternité a toujours une place à part, un statut à part. Fusse parce que contrairement aux deux autres, liberté et égalité, la fraternité ne peut être fixée par le droit. C'est-à-dire que c'est un principe qui ne pourra jamais être politique, c'est un principe qui ne pourra jamais être juridique. Elle est par rapport au couple « liberté, égalité » quelque chose qui est – et en quelque sorte nous n'avons pas le choix – soit à l'origine, soit première, soit dernière. Soit on dit « liberté, égalité, fraternité », soit on dit « fraternité, liberté, égalité ». Soit on suppose qu'il faut d'abord une société d'hommes libres et égaux pour envisager à l'horizon une société fraternelle. Ou alors, il faut supposer que la fraternité est à l'origine des deux autres, comme une sorte de principe prépolitique, de principe préjuridique, qui par son dynamisme interne permet en quelque sorte de donner la vie à la liberté à l'égalité. Bref, ce serait la part d'irrationnel qui donne en même temps la vie à cette devise, qui permet de les mettre en dialogue et – on va le voir avec Bergson aussi – de les réconcilier. Ce sera la thèse de Bergson.

La thèse de Bergson, cela consiste à dire précisément que la fraternité est, des trois, le principe moteur de la démocratie, comme cela a été le principe moteur de la Révolution française. C'est ce qu'il appelle une émotion créatrice. Il s'agira dans le texte que je vais plus ou moins suivre, et que vous aurez l'occasion de relire, d'avancer cette thèse petit à petit, parce qu'il faut la défendre.

Au départ, Bergson cherche à connaître l'essence de la démocratie et nous dit que la démocratie est arrivée tardivement. C'est-à-dire que la démocratie grecque, la démocratie antique n'a rien à voir. Bergson est un de ces auteurs qui dit : « Finalement, la démocratie du Ve siècle avant Jésus-Christ et la nôtre sont absolument différentes. » Ce n'est pas une différence de degrés, c'est une différence de nature. Évidemment, cela va contre de nombreux auteurs, mais il faut s'en expliquer. Pour lui en un sens, la démocratie est la seule qui donne le modèle d'une société ouverte, et que jusqu'alors, avant précisément qu'elle ne s'installe, nous avions à faire plus ou moins toujours à des sociétés closes.

«ce n'était pas " liberté, égalité, fraternité ", c'était " liberté, égalité, fraternité, ou la mort "»

C'est la grande opposition, telle qu'il la formule dans son dernier livre *«Les deux sources de la morale et de la religion»*, qui date de 1932, « société ouverte, société close ». Et d'une certaine manière la démocratie athénienne évidemment était démocratique, mais encore, toujours close. La clôture, cela consiste simplement à inclure un certain nombre à l'intérieur du cercle de la société, et implicitement toujours, à exclure les autres. La démocratie grecque, Athènes évidemment, c'est un sommet de la civilisation antique. Mais pour Bergson, on ne tient pas ici l'essence démocratique. Cela veut dire qu'il y a toujours quelque chose qui relève de la clôture, qui relève de la nature. C'est-à-dire qu'il y a toujours quelque chose qui relève de la guerre. Toute société close a pour horizon dernier la guerre. Et effectivement, les cités grecques, aussi magnifiques soient-elles, étaient belliqueuses. Elles étaient en rivalité permanente les unes par rapport aux autres, et au fond, la paix n'était jamais pour elles qu'une trêve entre deux guerres.

Si vous prenez la figure de Périclès, elle n'a gagné sa supériorité sur les autres cités que pour avoir repoussé le géant perse, qui les menaçait tous. Périclès, dont on dit d'une certaine manière qu'il aurait inventé la démocratie, n'a gagné son prestige, son autorité que par ses qualités de stratège guerrier. Et Thucydide, l'historien, pouvait déclarer en parlant de la démocratie grecque : « *sous le nom de démocratie, c'était en fait le premier des citoyens qui gouvernait* ». En gros tout le monde est égal, surtout Périclès. C'est dire que la démocratie athénienne s'était construite sur fond de suprématie guerrière. C'est dire aussi que l'égalité et la liberté des citoyens grecs s'étaient exercées sur fond de la suprématie de leur chef. Et d'ailleurs la preuve, c'est que le régime démocratique n'a pas survécu très longtemps après la mort de Périclès. Voilà ce que dit d'abord Bergson.

Est-ce que les citoyens athéniens étaient véritablement libres et égaux ? Oui, d'une certaine manière, mais cela ne concernait que 15 % de la population, pas même 1/5e. Elle a reposé – et c'est ce que dit Bergson – sur une injustice fondamentale qui était l'esclavage. Elle a été bâtie sur l'esclavage. Donc, il y avait toujours clôture. Clôture d'abord à l'extérieur de ces frontières par les guerres médiques, toujours en guerre par rapport aux autres cités. Et à l'intérieur de son territoire par l'exclusion des 4/5e de la population privée de liberté, inégaux par nature. En cela, Bergson va jusqu'à affirmer que c'était des fausses démocraties. C'est-à-dire qu'il y avait peut-être de la liberté, mais celle-ci était d'abord ancrée dans l'autorité. Il y avait peut-être de l'égalité, mais celle-ci était ancrée dans une hiérarchie beaucoup plus profonde. Il y avait peut-être une solidarité, mais celle-ci était fixée, limitée, arrêtée entre les membres d'une même cité, et jamais au-delà.

Et vous le verrez dans le texte, il dit le contraire absolu de la devise républicaine, qui serait au fond la devise de la société close : « *autorité, hiérarchie, fixité* ». Une manière pour Bergson de comprendre la manière dont il opposait la liberté à l'autorité, l'égalité à la hiérarchie, et la fraternité, à la fixité.

Alors, qu'est-ce qui a manqué à la démocratie athénienne ? Parce qu'évidemment on pourrait y voir les prémices de notre démocratie tout de même, comme on le fait d'ordinaire. Pourquoi Bergson ne le fait-il pas ? On pourrait déjà avoir un indice : c'est que pour y mettre une différence aussi grande, il faut croire que ce qui a manqué à la cité grecque, c'est précisément ce qui doit constituer auprès de Bergson le principe essentiel de la démocratie.



Camille Riquier

professeur de philosophie et vice-recteur de l'Institut Catholique de Paris. Membre du Conseil Scientifique de la revue Esprit et auteur de « Archéologie de Bergson » et de « Philosophie de Péguy ou les mémoires d'un imbécile »

Et là, on peut encore relire Thucydide : comment définissait-il la démocratie pour Périclès ? Il le disait :

« *la démocratie procure l'égalité de tous devant la loi, nous nous reconnaissons* ». Il dit également : « *la démocratie fait découler la liberté des citoyens de la liberté publique* ». Donc, il y a « liberté, égalité ». Mais voyez vous ce qu'il manque ? Ce qui est encore inconcevable pour un grec, c'est la fraternité. Entendez « la fraternité universelle ». Au fond, c'est cela même qui rend inconcevable qu'une cité grecque puisse se concevoir au-delà d'elle-même. Et d'ailleurs la suite du texte de Thucydide le dit : « *La démocratie, c'est l'harmonieux équilibre entre l'intérêt de l'État et les intérêts des individus qui le composent* ». La démocratie chez les Grecs, c'est quand l'intérêt de l'individu se confond avec l'intérêt de l'État, et favorise l'essor de la cité tout entière. Bref, vous voyez, éventuellement s'il y a un lien de solidarité, ce n'est pas un lien de solidarité qui passerait entre les individus, c'est un lien qui est fixé par leur appartenance commune à la cité.

Si c'est la clôture qui est naturelle, si la société a toujours eu tendance naturellement à se clôturer, à se refermer, alors la démocratie véritable, comme le dit Bergson, n'a pu arriver que tardivement. Précisément dans la mesure où elle a consisté à s'ouvrir, elle a consisté à s'arracher à la clôture. C'est la raison pour laquelle il nous dit dans le texte que le régime démocratique est le régime qui s'éloigne le plus de la nature. C'est le régime qui a le moins de mécanismes réflexes de clôture, qui se pose le moins en s'opposant aux états voisins. Il y a bien quelque chose qui transcende aux politiques, qui l'empêche de se refermer sur lui-même, d'être à lui-même sa propre fin. Sachant qu'au fond, la fin ultime du politique, qu'elle le veuille ou non, c'est la guerre. C'est ce dit Bergson, qui ici parle moins d'abord des démocraties existantes. Il parle d'abord de la démocratie telle qu'elle est dans son essence, son idéal. C'est-à-dire qu'ici il nous dit : la démocratie précisément c'est qu'elle est dans l'ordre du devoir être. Elle n'est pas dans l'ordre de l'être, mais du devoir être. Il y a une sorte d'identification du droit et du devoir, c'est tout à fait nouveau. On dit le plus souvent que l'on a des droits d'un côté, et qu'on a des devoirs de l'autre, comme si c'était des choses différentes. Mais Bergson nous dit non : justement, les droits ne sont jamais acquis, ils sont toujours proclamés, ils sont exigés, ils sont au fond toujours à faire. Ce que l'on va voir, c'est que la liberté elle n'est pas faite, elle est toujours à faire. L'égalité n'est pas faite, elle est toujours à faire. Ce sont des devoirs, nous sommes dans l'ordre du devoir être.

Autrement dit, au lieu de dire que les hommes sont égaux en droit, mais au fond jamais en fait, et donc de rester cynique en disant : « *oui, d'accord* ». Ce sont de belles formules, mais dans les faits, nous ne sommes qu'inégaux et jamais vraiment libres. Bergson nous dit : non, la

démocratie revendique une égalité. Et si cette égalité n'existe pas, c'est précisément parce qu'elle est à faire. Ces droits ce sont des appels, ce sont des revendications, des exigences. Et en cela, ces droits sont des devoirs. Cela veut dire qu'il suppose pour se réaliser que l'on s'y rapporte nous-mêmes comme à des devoirs : l'égalité, la liberté, c'est cela qu'il faut réaliser. Et la raison en est simple, c'est que nous sommes, comme il le dit, chacun pour nous-mêmes et pour les autres, sujets et législateurs. Nous sommes la matière et la forme des principes démocratiques « liberté, égalité, fraternité ». Le droit de chacun à l'égalité et à la liberté a pour envers stricte le devoir de respecter en l'autre cette même égalité et cette liberté. Cette liberté que l'on demande dans le même temps qu'il nous le reconnaisse. Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire que dans la démocratie théorique, je ne peux pas être libre si les autres ne le sont pas. Je ne peux pas non plus m'envisager seul, isolément des autres, tout est à envisager ensemble. Les droits exigent une fidélité aux devoirs. La démocratie véritable n'est pas, au fond elle n'est jamais, elle doit être. L'erreur encore une fois, ce serait de croire qu'elle est déjà acquise et qu'il faudrait la préserver. Même aujourd'hui on voit que la démocratie semble être menacée, mais ce n'est pas un bien à préserver, c'est toujours un bien à conquérir, d'une certaine manière.

«Ces droits ce sont des appels, ce sont des revendications, des exigences. Ces droits sont des devoirs. Cela veut dire qu'il suppose pour se réaliser que l'on s'y rapporte nous-mêmes comme à des devoirs»

Ce n'est pas un simple régime politique, et c'est pour cela que nous allons remonter à la Révolution française. C'est une manière d'injecter déjà plus ou moins implicitement de la morale dans la politique. Puisque la démocratie n'appelle rien de moins les hommes à vivre non pas comme ils sont, mais comme ils doivent être. Et on comprend d'ailleurs Simone Veil ensuite, qui dit quelque chose d'assez similaire. Dans l'enracinement, Simone Veil va considérer que la notion d'obligation est première par rapport à celle de droit. Et elle, elle va écrire, commencer, élaborer, réfléchir, sur une déclaration des obligations envers l'être humain. Pour elle aussi, cela n'a pas de sens de dire que l'on a des droits et des devoirs, ces mots n'expriment que des différences de point de vue. Pour moi-même je n'ai jamais que des devoirs, c'est l'autre qui a des droits. Donc, cela suppose quelque chose comme une conversion, comme un effort, un effort toujours à fournir.

Ce n'est pas l'individu qui est souverain, c'est bien le peuple, c'est bien l'ensemble des citoyens. La démocratie n'est pas même ce qu'elle a pu devenir par la suite, c'est-à-dire une juxtaposition d'individus isolés les uns des autres. La démocratie n'est pas une atomisation des individus protégés par un système de droit. La démocratie c'est d'abord et avant tout l'ensemble des citoyens comme étant souverains. C'est-à-dire que la démocratie a pour idéal une société d'hommes libres et égaux les uns pour les autres.

J'en viens au fond à la thèse suivante, et progressivement évidemment je m'achemine vers l'importance de la fraternité. Vous comprenez bien que si ce régime démocratique relève du devoir être et non pas de l'être, c'est qu'elle n'est pas, c'est qu'elle est à faire, c'est qu'elle doit sans cesse se transformer. Ce n'est jamais un état de fait qui pourrait éventuellement être consolidé par nos institutions politiques, c'est d'abord une dynamique. On y tend comme vers un idéal. S'il y a une dynamique, il faut un moteur, il faut quelque chose qui nous invite, nous incite à toujours avancer de l'avant.

«La démocratie véritable n'est pas, au fond elle n'est jamais, elle doit être.»

C'est un régime en mouvement en quelque sorte. Évidemment, personne pour l'instant ne nomme la chose, mais ce moteur, cette dynamique, cela même qui permet de penser cette démocratie comme un régime en mouvement, c'est la fraternité. C'est justement cette vertu absente des démocraties antiques. Il ne s'agit pas du tout de dire que la démocratie n'est qu'un idéal inatteignable, sans effet concret dans l'Histoire, mais c'est la direction vers laquelle nous tendons. Et celle-ci est, pour Bergson, contre nature, évidemment. Il n'y a rien de plus contre nature pour Bergson que la démocratie, que de déclarer, par exemple, que la souveraineté est au peuple. Parler de souveraineté du peuple, c'est complètement fou quand on y pense, c'est même aberrant. Dire que le peuple est souverain, c'est au fond aussi renversant que de dire que le plus petit est le plus grand. C'est aussi renversant que de dire que l'inférieur est le supérieur. C'est-à-dire que l'on ne peut pas imaginer que le peuple ne se soit jamais lui-même naturellement convaincu de sa supériorité innée. Évidemment, il a toujours eu sa fierté, mais il a toujours été aisé pour la classe dominante, par ses vertus guerrières ou autres, de le persuader qu'elle lui était inférieure. En cela, il faut en un sens convaincre aussi le peuple de sa supériorité souveraine. C'est donc quelque chose effectivement qui est toujours à conquérir, la démocratie ne peut être qu'imparfaite. Pourquoi ? Parce que liberté et égalité, ce sont des exigences.

Pour pouvoir y conduire, il faut bien quelque chose qui soit réel, quelque chose qui soit comme une dynamique, qui soit déjà présent en nous comme nous mettant en mouvement, comme nous animant. C'est-à-dire, comme faisant notre âme. C'est pour cela qu'ici il s'agit bien de l'âme de la démocratie, ce qui anime la démocratie. Et en cela, des trois principes, ce qui doit être vraiment réel et efficace, c'est la fraternité. Ce n'est pas du tout l'horizon que l'on cherche à atteindre, c'est d'emblée aussi longtemps que nous sommes fraternels les uns pour les autres, que liberté et égalité auront la chance de pouvoir s'inscrire efficacement dans l'histoire.

Donc, j'en viens à la thèse principale, la devise républicaine, et la fameuse phrase qui se trouve dans votre texte. Bergson nous dit : « *donc, du triptyque c'est la fraternité qui est au-dessus des deux autres. C'est au fond le sentiment le plus profond, c'est le principe essentiel.* » Je vous cite Bergson : « *Telle est la démocratie théorique. Elle proclame la liberté, elle réclame l'égalité et réconcilie ses deux sœurs ennemies en leur rappelant qu'elles sont sœurs. En mettant au-dessus de tout la fraternité. Qu'on prenne de ce biais la devise républicaine, on trouvera que le troisième terme lève la contradiction si souvent signalée entre les deux autres, et que la fraternité est l'essentiel.* » Bergson nous invite à prendre la devise républicaine par un biais tout à fait étonnant, comme j'ai commencé par le faire. C'est-à-dire, en considérant la fraternité comme étant le principe essentiel, comme étant le moteur de la Révolution française.

Essayons justement d'adopter ce point de vue, ce nouveau projet, et nous verrons précisément que liberté et égalité cessent de s'opposer. Pourquoi ? Parce que le problème tel qu'il était posé et tel qu'on le pose aujourd'hui, c'est de dire effectivement qu'on a « liberté et égalité », deux principes qui le plus souvent se contrarient. Pour le dire grossièrement, on dira que la liberté des individus à mesure qu'elles augmentent, tendent à s'exercer au détriment de l'égalité de tous. Et inversement, on dira que l'égalité de tous, à mesure qu'elle devient plus radicale tend à renier les libertés de chacun. D'ailleurs, c'est tout le problème de Tocqueville, que de penser leur réconciliation : comment réconcilier ces deux principes qui sont au fond antinomique ? Et en un sens, cette opposition « liberté et égalité » a fini par structurer toute la vie politique française. D'un côté on dira qu'il y a le libéralisme, qui laissé à lui-même engendre des inégalités sociales. Et de l'autre il y a le socialisme, qui poussé à son extrémité semble conduire au communisme et donc à sacrifier la liberté. On a l'impression, parfois, que la vie politique est animée par ce balancier qui va de l'égalité à la liberté et inversement, en sorte que gauche et droite alternent au pouvoir simplement pour se rééquilibrer et corriger leurs excès respectifs.

Au fond la fraternité dès lors, ce serait le vœu pieux. Ce serait : vers quoi on se dirige ? On attend que l'on soit frères les uns pour les autres, mais pour l'instant on se dispute entre liberté et égalité. Au fond, la fraternité ainsi considérée, ce n'est jamais que l'obole que l'on jettera dans la main du mendiant, pas plus.

Prenons maintenant cette devise par l'autre biais, celui que nous invite à prendre Bergson lui-même, c'est-à-dire en considérant la fraternité comme première, car c'est cela la question. Qu'est-ce qui a été déterminant pour la démocratie ? Qu'est-ce qui a été déterminant pour les acteurs de la Révolution française ? Quel était le sentiment profond qui nous a animés ? Qui a agi dans le cœur des hommes de la révolution ? D'où est sortie la Déclaration des Droits de l'Homme ? On pourrait évidemment endiguer cette question, parce qu'en fait elle est très complexe. Commençons par celle-ci, mais j'en viens toujours à affirmer de plus en plus l'importance de la fraternité. Est-ce que l'on peut dire d'abord que le peuple a été vraiment à l'origine de la révolution ? Est-ce que c'est le peuple qui a joué le rôle principal ? Ou y a-t-il été mené par son élite, par la classe supérieure ? Pour le dire simplement : est-ce par le cœur ou par la tête que la Révolution française a été faite ? Est-ce que c'est venu d'en bas ou venu d'en haut ? Et dans le texte, Bergson cite Émile Faguet avec lequel il discute implicitement. Faguet nous dit clairement que c'est d'en bas que c'est venu, c'est venu du peuple. Pourquoi ? Émile Faguet a écrit quelque part que la révolution ne s'était pas faite pour la liberté et l'égalité, mais simplement parce que l'on crevait de faim. Voilà la réponse.

Bergson a dit : « *non, nous ne sommes pas des bêtes quand même, il faut expliquer tout cela* ». Car à supposer même que le peuple n'ait pas voulu crever de faim, il faut expliquer pourquoi à ce moment-là. Le peuple a toujours crevé de faim, alors pourquoi maintenant ? Et d'ailleurs, on pourrait ajouter avec Tocqueville que de toute façon les plus démunis ont toujours été incapables de s'organiser et de lutter efficacement. À l'époque c'était la paysannerie qui était, sous l'Ancien Régime, la classe qui avait le plus souffert. Mais elle ne savait ni lire ni écrire, et elle a toujours été impuissante. Chacune de ses révoltes a été immédiatement matée. On dira alors que c'est toujours le bas, mais on va dire que c'est le plus haut du plus bas, c'est-à-dire la classe montante, la bourgeoisie. On va dire donc que c'est la bourgeoisie qui a fait la révolution. Bergson dira « *non plus* ». Et au fond, là c'est une critique masquée – Bergson est toujours poli – adressée à Marx. Parce que si on devait uniquement parler en termes d'intérêt de classe, il est évident que nous n'aurions pas d'autre choix que de conclure avec Marx qu'elle s'est faite par le bas, par la bourgeoisie comme classe montante et moteur de la révolution. Puisque c'est évidemment elle qui avait le plus intérêt à abolir les privilèges de la classe supérieure. Et en plus, cela arrange tout le monde de dire que c'est la bourgeoisie.

D'un côté, cela arrange les marxistes, puisque c'est l'histoire de la lutte des classes. Mais comprenez que si vous dites que l'histoire c'est la lutte des classes, cela veut dire que la société vous la considérerez toujours comme étant divisée, et vous considérerez toujours que l'union est toujours imaginaire. Si vous considérez l'histoire comme une lutte des classes, la fraternité n'a jamais lieu d'être. Et puis, cela arrange les bourgeois eux-mêmes puisqu'effectivement, c'est se donner quand même le beau rôle dans l'histoire. Donc, on va relire toute l'histoire depuis ce point de vue, et on dira que c'est une histoire faite par les philosophes, les intellectuels. Cela me donne le beau rôle, j'en suis ravi, mais ce n'est pas ce que dit Bergson. C'est que d'une certaine manière, c'est venu en partie aussi de la noblesse, et c'est cela qui est intéressant, et c'est cela qui l'intéresse. Et même on pourrait dire que c'est venu d'abord de la monarchie, c'est du sommet, c'est du haut que tout est venu, d'une certaine manière. Par une administration de plus en plus centralisée, la monarchie a été la véritable puissance réformatrice qui a détruit à petit feu l'Ancien Régime.



Les rois de France, ce sont eux qui n'ont eu de cesse que d'affaiblir la noblesse française, qui était pour elle un contre-pouvoir.

Un Péguy, qui était élève de Bergson, allait jusqu'à dire qu'en coupant la tête de Louis XVI, le Nouveau Monde n'avait pas supprimé le représentant le plus éminent de l'Ancien Monde, il avait supprimé le dernier des rois qui avait fait l'avènement du monde nouveau. Au fond, il avait liquidé son créateur. Bien sûr, Louis XVI a pris peur dans la dernière partie de son règne, il s'est fait réactionnaire. Mais au fond, comme le dit Péguy, c'était cent fois trop tard. Avant lui, il y a eu Richelieu, il y a eu Colbert, il y a eu Louis XI, et puis il y a eu Louis XVI lui-même, le premier. Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire qu'au fond le Nouveau Monde était déjà installé dans l'ancienne société. La bourgeoisie était pleinement prospère au XVIIIe siècle. Et donc en coupant la tête de Louis XVI au fond – c'est ce que dit Péguy – elle n'a fait que liquider son bienfaiteur.

Car cela c'est extraordinaire, mais la meilleure façon de se libérer d'une créance – c'est un conseil – c'est de tuer son créancier. Mais ce qui intéresse Bergson, c'est le rôle de la noblesse, parce que cela c'est fort, quand même. Ces nobles qui en s'alliant à la Révolution française ont agi contre leurs intérêts. Il a fallu comme bien souvent, à chaque fois, que la classe supérieure invite la classe inférieure à se révolter. Et c'est ce qui s'est passé. Et d'ailleurs par la suite, l'historien Guy Chaussinand-Nogaret a même forgé l'expression d'antinobilisme nobiliaire. C'est-à-dire, de tous ces nobles qui ont participé à la Révolution française : le Comte d'Antraigues, le Marquis d'Argenson. Et évidemment il s'était penché sur le plus illustre d'entre eux : Mirabeau, dont on oublie parfois qu'il est comte. Les idées des Lumières ont fleuri d'abord au sein de la noblesse. Et de même au XIXe siècle, une fois que la bourgeoisie est devenue la classe supérieure, c'est de ses rangs, et non de ceux des ouvriers que sont venus les agents déterminants des révolutions de 1830 et de 1848.

Pourquoi Bergson s'intéresse à ce que l'on pourrait appeler « des traîtres de classes » pour parler comme Marx ? Pourquoi s'intéresse-t-il à ces nobles qui ont lutté contre le privilège de la naissance ? À ces bourgeois qui ont lutté contre le privilège de la richesse ? C'est justement parce qu'elle suppose, ou du moins rend possible, un lien de fraternité. C'est-à-dire, un lien de fraternité qui déborde les intérêts de classes. C'est précisément cela qui est impensable dans une lecture marxiste. C'est une fraternité qui subsiste au-delà des divisions, qui subsiste par-delà les classes. Encore une fois, pour Marx, la société est toujours divisée, donc la fraternité impossible. **Mais ce qui intéresse Bergson c'est au contraire ces échappées de l'histoire, ces trouées dans l'histoire, ces ouvertures qui font bouger l'histoire et qui unissent – fussent momentanément, ne soyons pas naïfs non plus – par-delà les intérêts de chacun.**

Et d'ailleurs, Marx qui est-il sinon un bourgeois qui s'est retourné contre sa propre classe ? Quelles que soient les raisons, peu importe, mais voyez ici l'occasion qu'un lien fraternel puisse s'esquisser. L'affaire Dreyfus est aussi un exemple admirable. Il y eut un moment, à la fin du XIXe siècle où la France entière a été saisie par l'injustice criante qu'avait perpétrée l'État français en condamnant un innocent au bagne. Cela allait contre ses propres intérêts, contre les intérêts de tous, mais pourtant la France entière s'en est saisie. Ne voyez pas en moi un anticommuniste primaire, mais c'est pour simplement expliquer Bergson : la réaction du parti communiste d'un côté et la réaction des socialistes de l'autre sont tout à fait significatives. Que disait le parti ouvrier français de l'époque dirigé par Jules Guesde ? Que l'affaire Dreyfus ce n'était pas notre problème, c'était une affaire de bourgeois. C'était un bourgeois et il fallait laisser cela aux bourgeois. Donc, on n'avait pas à s'en occuper, parce que cela nous détournerait au fond des intérêts de la classe ouvrière. Les socialistes et bien d'autres, protestants pour la plupart, estimaient que l'on devait condamner l'injustice partout où elle se trouvait. C'est-à-dire que l'on devait condamner l'injustice éventuellement contre soi-même. On devait toujours se battre pour la justice, quoi qu'il nous en coûtât. Regardez le Colonel Picard, ce qui lui en a coûté que de défendre Dreyfus : exclu de l'armée, emprisonné. Tout ce qu'il en a coûté aux premiers dreyfusards. À chaque fois, il faut savoir ce qu'il en coûte à ceux qui se battent fraternellement. Évidemment, je ne peux que citer aussi Jean Moulin,

qui était un haut fonctionnaire d'État quand il a rejoint la résistance contre l'occupation nazie. Pour Bergson, c'est toujours à ces occasions que l'on peut percevoir quelque chose comme un sentiment fraternel, comme lien concret vivant entre les hommes.

J'en viens à expliquer maintenant pourquoi des trois principes, la fraternité est-elle aussi essentielle. Il faut évidemment ne pas conclure que le peuple a été guidé uniquement par le ventre, guidé par l'élite, et qu'elle-même ne suivait que parce qu'elle avait faim. Encore une fois, comme le dit Bergson, le peuple a trouvé là l'occasion de protester contre la condition qui lui avait été faite, c'est-à-dire que tout d'un coup, elle a refusé de « crever de faim », je reprends évidemment l'expression d'Émile Faguet. Cela veut dire qu'il y avait évidemment enveloppé dans sa misère un idéal plus élevé qui devait soudainement la lui faire apparaître comme intolérable. Au fond, elle a été évidemment guidée par le ventre, mais aussi par le cœur. Il faut bien qu'il y ait eu entre les conditions de chacun des sentiments partagés à un moment donné. Une aspiration commune, quelque chose qui a rendu la situation intolérable. C'est là que j'en reviens à la devise de Jean-Nicolas Pache, telle qu'elle avait été d'abord peinte sur le mur de la maison commune de Paris en 1793 : « *liberté, égalité, fraternité ou la mort* ». Cela veut dire : ne plus vouloir crever de faim suppose beaucoup plus qu'un ventre qui réclame. Ce n'est pas du tout l'animalité de l'homme qui ici s'exprime, on va dire que c'est même ce qu'il y a de plus humain dans l'homme. Cela veut dire que tout d'un coup, à un certain moment de son histoire, le peuple français a préféré le devoir être à l'être, a préféré mourir plutôt que crever de faim. Il faut vraiment le prendre dans son sens le plus radical : soit la liberté, l'égalité, la fraternité, soit la mort. Je préfère mourir plutôt que de ne pas être libres, égaux, fraternels. C'était un moment où c'était tout ou rien, où la mort était préférable à la vie.

En cela, il faut précisément revenir à ce principe essentiel et à ce principe fraternel tel qu'il a été agissant au début. Donc, c'était une protestation. Vous savez comment est née la Révolution française, encore une fois c'était une bévée de Louis XVI, il faut le remercier. La situation financière de la France était catastrophique, et pour s'enquérir de la manière dont il fallait renflouer les caisses de l'État, il a convoqué les États généraux au printemps 1789. Une lettre de l'État a été lue dans chaque paroisse, dans chaque bourg, dans chaque village, pour demander à ce que les souhaits et les vœux de chacun soient exprimés. Simplement, il ne soupçonnait pas évidemment que tout le peuple allait répondre à la convocation, allait écrire ses doléances. Personne ne se doutait à ce moment-là que le peuple, que l'on croyait un peu abruti, allait y répondre. Tout le monde est sorti de chez lui pour dire ses doléances, pour réclamer, pour dire combien il souffre. En un sens, Louis XVI a réveillé le peuple. Il y en a même qui disent qu'il a fait le peuple. Tout d'un coup, il s'est uni, il s'est uni contre lui, mais il s'est uni quand même. La Révolution française est née de cette protestation « *liberté, égalité, fraternité ou la mort* ». Et cela doit justement s'entendre comme cela, comme des protestations, comme une réclamation de « *devoir être* ». C'est en cela précisément que la démocratie est pour Bergson une dynamique, un mouvement, que l'on ne peut pas entendre uniquement à partir de sa constitution. Et en cela, c'est la fraternité qui est première.

D'une certaine manière, nous perdons son essence lorsque nous la considérons comme étant dernière. Il y a deux manières d'entendre la devise, ce que l'on prend comme une bonne et une mauvaise manière d'envisager la démocratie. Nous sommes vraiment en démocratie quand la fraternité est première. Et nous perdons l'essence de la démocratie quand la fraternité est bonne dernière. Aujourd'hui je m'interroge. « *liberté et égalité* » doivent toujours se définir et se redéfinir. Ce qui permet précisément de les définir et de les redéfinir sans cesse, c'est précisément la fraternité.

« Mais soigner cela veut dire panser les blessés de guerre, c'est-à-dire arriver après la bataille et soigner les blessés du capitalisme. »

Aujourd'hui qu'avons-nous fait de cette devise ? Qu'est-ce que la liberté ? De plus en plus, on dit que l'on est dans une société un peu liberticide. Je ne dirais pas cela, je dirais que la liberté qui importe aujourd'hui, c'est la liberté d'entreprendre. Toutes les libertés sont un peu rognées au profit de celle-ci. Pourquoi ? Parce que par la mondialisation nous sommes dans

une société de plus en plus exposée à la concurrence, puisque c'est un espace de libre marché, et donc nous devons de plus en plus favoriser cette liberté. L'égalité est forcément un cri poussé par ceux qui sont éjectés hors de cette mondialisation. Et évidemment dans ces conditions « liberté et égalité » ne peuvent que s'opposer l'une à l'autre, et la fraternité sera toujours bonne dernière. Elle arrive toujours comme la voiture-balai, c'est assez énervant. L'église n'est là que pour éventuellement donner et aider les nécessiteux, c'est-à-dire ceux qui sont laissés au bord de la route. Et même maintenant la médecine, l'éthique, se pensent et essaient de penser un peu la fraternité, mais comme étant toujours la bonne dernière. J'imagine que vous avez entendu parler de l'éthique du soin, de ce qu'en anglais on appelle le *care*, c'est-à-dire soigner. Mais soigner cela veut dire panser les blessés de guerre, c'est-à-dire arriver après la bataille et soigner les blessés du capitalisme. Je veux dire que c'est toujours envisager la fraternité comme étant la dernière roue du carrosse.

L'essentiel évidemment, ce qu'il s'agit de repenser, c'est la possibilité de remettre la fraternité au principe comme étant moteur. Parce qu'elle seule pourra réconcilier effectivement « liberté, égalité ».

Louis LAFORGE : Tout au long de la journée, nous allons continuer à réfléchir et à discuter autour de cette notion de fraternité qui s'exprime dans tous les domaines au sein de très nombreuses corporations. Dans l'armée il y a la fraternité d'armes, chez les scouts, dans la religion, dans le sport aussi. Nous sommes champions du monde, nous avons deux étoiles sur le cœur. Il y a eu de belles scènes de fraternité partout en France le 15 juillet. Il y a un autre domaine dans lequel nous sommes frères, c'est dans la franc-maçonnerie. Pierre Mollier est avec nous, il est historien, directeur de la bibliothèque du Grand-Orient de France. Cet Ordre initiatique fondé justement sur la fraternité. Pierre Mollier, conservateur également du musée de la franc-maçonnerie à Paris.

LA FRANC-MAÇONNERIE OU LA CONSTRUCTION D'UNE FRATERNITÉ UNIVERSELLE

CONFÉRENCE

Pierre Mollier est conservateur du Musée de la franc-maçonnerie.

En provenance de Londres – alors capitale des idées « philosophiques » – la franc-maçonnerie s'implante en France vers 1725 et y connaît un fort développement tout au long du XVIII^e siècle. D'emblée les Loges promeuvent les idées de fraternité et de tolérance. Elles les mettent aussi en œuvre par leur pratique basée sur l'élection, la discussion et la représentation de chacun. La franc-maçonnerie familiarise ainsi les classes moyennes à un autre nouveau rapport à l'espace public et contribue à installer une notion de fraternité « politique », émancipée de ses sources traditionnelles et religieuses. Mais des principes à leur mise en œuvre concrète sur le terrain... il y a toute l'épaisseur des réalités sociales d'une époque. À partir de 1773, la direction du Grand Orient de France va s'attacher à faire appliquer les principes de fraternité universelle que professe l'Ordre contre les préjugés.

I. La franc-maçonnerie, une longue histoire de fraternité

Les registres des municipalités l'attestent, le Moyen-Âge connut beaucoup de sociétés professionnelles. Marchands et artisans se réunissaient dans des confréries ou des corporations chargées de gérer les intérêts du métier : formation, embauche, attribution des chantiers... Mais à cette époque le travail quotidien de chacun s'inscrit dans une vision du monde profondément imprégnée de sacré. Aussi ces organisations de métier ne se limitent pas à gérer les problèmes techniques mais prennent en charge tout un pan de la vie de leurs membres de la solidarité à la spiritualité. La franc-maçonnerie est issue de la transformation de l'une de ces fraternités de métier en Grande-Bretagne entre la fin du XVI^e siècle et le début du XVII^e. « L'acceptation » consistait à recevoir des personnes étrangères au métier – pasteurs, notables, clients importants – mais que la société veut ainsi honorer. Usage en général marginal, « l'acceptation » va connaître un développement étonnant dans l'Écosse du XVII^e siècle, au point que certaines Loges comprendront une majorité d'« acceptés » et verront leurs liens avec le métier se déliter. Cette entrée importante d'« acceptés » en quelques années laisse supposer un projet sous-jacent mais, en dépit de nombreuses hypothèses – religieuses ou politiques – on ignore lequel. Peut-être le prestige de l'architecture et de ses métiers joua-t-il aussi. Depuis la Renaissance, l'art de bâtir est considéré en Europe comme l'une des plus nobles activités humaines et l'architecte est présenté comme un homme mobilisant des connaissances universelles (scientifiques, techniques, philosophiques...). Les Loges rassemblant des Maçons « acceptés » – et donc tout à fait étrangères aux problèmes du métier – vont se multiplier en Écosse puis en Angleterre au XVII^e siècle. Peut-être constituaient-elles un refuge pour les hommes de bonne volonté dans une Grande-Bretagne déchirée par les guerres de religions et les querelles dynastiques ?

Pierre Mollier
conservateur du Musée de
la franc-maçonnerie



En 1717 à Londres, quatre Loges – dont on ne sait si elles existaient depuis quelques jours ou de nombreuses années – se fédèrent et créent la Grande Loge de Londres et de Westminster. Les animateurs de la nouvelle Grande Loge, en dépit de leurs dénégations, semblent avoir constitué une organisation profondément nouvelle. On ne peut que remarquer les liens de beaucoup d'entre eux – au premier rang desquels le huguenot français Jean-Théophile Désaguliers – avec la Royal Society et les milieux Newtoniens. Les disciples de Newton prônaient la tolérance religieuse et l'étude de la nature. Dès 1723, la nouvelle organisation publie ses Constitutions et règlements dont la rédaction a été confiée au Pasteur, d'origine écossaise, James Anderson. Les Constitutions d'Anderson reprennent en partie les « Anciens Devoirs » médiévaux mais elles apportent aussi des innovations capitales comme d'assurer aux francs-maçons la liberté de conscience. L'article premier *« concernant Dieu et la Religion »* précise en effet : *« quoique dans les temps anciens, les Maçons fussent obligés, dans chaque pays d'être de la religion du pays ou nation, quelle qu'elle fût, aujourd'hui il a été considéré plus commode de les astreindre seulement à cette religion sur laquelle tous les hommes sont d'accord, laissant à chacun ses propres opinions, c'est-à-dire d'être des hommes de bien et loyaux ou des hommes d'honneur et de probité »*. Tout au long du XVIII^e siècle les Loges vont se multiplier en Grande-Bretagne.

C'est autour de 1725 qu'apparaissent les premières Loges en France. Elles s'implantent dans l'ambiance libérale et anglophile apparue sous la Régence. 1738 inaugure une longue série de bulles papales d'excommunication des francs-maçons. Le Pape reproche à l'Ordre sa tolérance religieuse, on ne met pas sur un même plan la vérité et l'erreur ! Cependant ces bulles ne seront jamais enregistrées par les parlements, étape obligée pour avoir force de loi, et les ecclésiastiques seront nombreux dans les Loges. À partir de 1740, la Maçonnerie se diffuse largement dans toute la France. Rares sont les petites villes qui ne comptent pas de Loges. Elles sont un lieu de convivialité où – bien dans l'esprit du siècle – les frères célèbrent la vertu, la fraternité et l'égalité. Peu à peu – et probablement de manière inconsciente – s'y développe une sociabilité libérale et démocratique qui prépare insensiblement l'avènement des idées nouvelles.

La fraternité est célébrée par les Loges... et dénoncée par leurs adversaires. Dès 1736, le frère chevalier de Ramsay explique que : *« Les hommes ne sont pas distingués essentiellement par la différence des langues qu'ils parlent, des habits qu'ils portent, des pays qu'ils occupent, ni des dignités dont ils sont revêtus. Le monde entier n'est qu'une grande République... C'est pour faire revivre et répandre ces essentielles maximes prises dans la nature de l'homme que notre société fut d'abord établie »*. À quoi Mgr de Belsunce, l'évêque de Marseille s'inquiète déjà des : *« funestes suites pour la religion et pour l'Etat n'a-t-on pas sujet de craindre d'une association et des assemblées où sont indifféremment reçus gens de toute nation, de toute religion, de tout état »* !

II. Le Grand Orient de France gardien vigilant de la fraternité

De 1736 à 1755, les Loges de France ne sont fédérées que par une allégeance peu contraignante au « Grand Maître des Loges du Royaume », protecteur prestigieux et lointain qui leur laisse une totale liberté. Entre 1755 et 1766, les Vénérables des Loges de la capitale, réunis en une « Grande Loge de France », vont essayer d'établir leur autorité sur l'ensemble de la Maçonnerie française. Mais cette « Première Grande Loge de France » n'arrivera jamais à s'imposer. Elle sera déstabilisée de façon chronique par les querelles entre groupes rivaux qui essayent d'en prendre le contrôle et se met en sommeil en 1766. 1773 voit une nouvelle tentative pour doter la Maçonnerie française d'un centre commun et d'une autorité reconnue. Deux principes sont définis : l'élection des officiers et la représentation de toutes les Loges. Sur cette base, les représentants de toutes les Loges – y compris et pour la première fois des Loges de provinces – sont convoqués. Les travaux des 17 réunions plénières aboutissent à la formation du Grand Orient de France. Au nom du Grand Maître, le duc de Chartres, et sous l'autorité réelle de l'Administrateur Général, le duc de Montmorency-Luxembourg, le Grand Orient est géré par trois chambres où siègent les représentants élus des Loges. Comme le précise une circulaire de 1788 : *« le fonctionnement du Grand Orient est essentiellement démocratique »*. La majorité des Loges françaises se rallient à la nouvelle structure. La création du Grand Orient marque

le retour, aux leviers de commande, de la Maçonnerie française de la noblesse libérale et de la bourgeoisie éclairée. Au-delà des itinéraires personnels, la sociabilité maçonnique et le fonctionnement des Loges, basés sur la discussion et l'élection, ont certainement largement contribué – peut-être, dans beaucoup de cas, inconsciemment – à la diffusion des idées nouvelles. Dans les années qui précèdent la Révolution, des Loges prestigieuses comme Les Neufs Sœurs rassemblent des élites gagnées au « parti philosophique ».

Mais, bien sûr, les principes proclamés par l'institution sont parfois confrontés à des difficultés dans leur application concrète sur le terrain. La direction du Grand Orient va ainsi avoir à statuer sur un certain nombre de cas où le principe de la fraternité universelle est remis en cause. Les comptes rendus, malheureusement par nature très courts, de ces débats sont pleins d'enseignements sur la manière dont la franc-maçonnerie du Siècle des Lumières entend faire respecter l'idéal maçonnique de la fraternité. Ainsi, pour les dirigeants du Grand Orient des années 1770-1780, la couleur ou la religion ne sauraient exclure du cercle de la fraternité. La question se pose par exemple dans les colonies ou les ports lorsqu'il s'agit d'homme de couleur, en l'occurrence ici des métis, des « sang-mêlés » comme l'on disait au XVIII^e siècle :

« Vous consultez pour savoir si vous pouvez donner la lumière à deux profanes américains, doués de toutes les qualités nécessaires pour faire de bons maçons. La naissance de ces deux sujets est cause que deux des membres de votre RL ont des doutes sur la possibilité de leur admission, parce qu'ils sont issus d'un père blanc et d'une mère noire. Cette objection disparaîtrait en consultant le vœu de la nature qui rend égaux tous les hommes »

Et d'inviter les membres de la Loge L'Indulgente Amitié à initier ces deux profanes de couleur s'ils ont les qualités pour faire de bons maçons. Dès ses débuts, la franc-maçonnerie moderne s'est montrée relativement ouverte aux juifs cependant, dans certaines régions, la question ne va pas de soi. Cet antisémitisme est vigoureusement combattu par le Grand Orient, comme en témoigne ce rappel à l'ordre adressé en 1778 aux Enfants de l'Union Triomphante à Castelnaudary :

« Par l'article 73^{ème} de votre Règlement particulier vous interdisez à tout juif maçon, quoique muni d'un certificat, l'entrée de votre atelier. Les règlements fondamentaux de notre Ordre nous défendent expressément de nous occuper en loge de tout objet étranger à la Maçonnerie. En conséquence le maçon ne s'informe point de la croyance du frère qui prouve, par des pièces authentiques, qu'il a été initié dans l'Ordre, et qu'il a conservé les sentiments qui lui ont mérité cette faveur. »

Mais les préjugés sont tels que la question de la réception des Juifs continuera d'être posée et, jusqu'en 1789, encore la position du Grand Orient devra être réaffirmée :

« Tout homme qui a les mœurs, la conduite et le caractère exigés par les statuts de l'Ordre peut être admis aux mystères de l'Art Royal, et qu'en conséquence la loge peut recevoir des Juifs lorsqu'elle reconnaîtra en eux les qualités qui constituent un vrai Maçon. »

Le Grand Orient eut même à statuer sur le cas d'un Musulman. Cas certainement marginal mais particulièrement intéressant parce qu'au XVIII^e siècle, il représente un « autre » lointain. Heureux concours de circonstances, le compte rendu est pour une fois un peu plus développé et avance un certain nombre de principes pour justifier sa décision. Le 15 mai 1786 le F¹ Louis Salivet, orateur de la Chambre des Provinces du Grand Orient, adresse donc à la Loge La Parfaite de Nantes la lettre suivante.

« Il nous a été rendu compte qu'un maçon algérien, le F Méhémet Célibi, se trouvant à votre Orient, s'est présenté pour obtenir l'entrée de votre temple. Nous avons été instruits que ce frère avait essuyé un refus de votre part. Cette conduite nous a paru renfermer des motifs secrets qui ne nous ont point été communiqués.

1 Frère

Imbus comme nous des principes que tous les maçons ne forment qu'une même famille, nous avons été étonnés, TTCCFF², que la différence de religion ait été le prétexte dont vous vous êtes servis pour éconduire le frère algérien. Vous le savez, il n'est point de discours maçonnique qui ne présente notre société comme un peuple de frères dont le premier devoir est de s'aimer et de se secourir mutuellement de quelque religion qu'ils soient. La première religion d'un maçon est l'humanité. Loin de lui tout ce que le fanatisme a inventé pour éloigner l'homme de l'homme, et lui inspirer de l'horreur pour ses semblables ! C'est à la Maçonnerie de donner l'exemple de la tolérance, c'est à elle d'aller chercher le Scythe, le Lapon, l'Africain et tout être qui habite le globe, pour leur montrer qu'il n'y a de différence entre les hommes que par les sentiments et leur manière de vivre.

Notre Ordre, TTCCFF, en travaillant à opérer ce rapprochement heureux, peut s'appeler L'Institution de la Nature : il ne suffit pas que son vœu soit continuellement exprimé par nos lèvres, il faut encore que nos cœurs l'accomplissent par des actions dignes d'elles. En est-il de préférable que celle de ramener l'homme à son premier état, en persuadant au plus puissant que le plus faible est son frère ? Nous vous invitons donc à nous faire part des raisons que vous avez eues pour ne pas admettre à vos travaux le F Méhémet Célébi, et nous vous prions de nous les expliquer avec cette franchise qui caractérise le vrai maçon. Ces lumières nous sont nécessaires pour déterminer l'accueil que ce frère étranger mérite qu'on lui fasse dans les ateliers de notre correspondance, s'il se présente pour les visiter. »

Texte magnifique où, à l'occasion de la discussion d'un cas pratique, affleure la doctrine philosophique qui sous-tend l'action du Grand Orient dans les années qui précèdent la Révolution.

Nous célébrons en 2018 les 240 ans du « Convent des Gaules » cette réunion maçonnique importante qui se tint à Lyon, du 25 novembre au 10 décembre 1778. L'un des objets du Convent était de fixer et d'adopter une nouvelle version des rituels. La dernière phrase du rituel d'apprenti me paraît être de circonstance à l'issue de ces quelques propos. Le Vénérable (président) de la Loge invite les Frères à passer aux agapes dans les termes suivants :

« Venez y goûter, dans une société de frères, les charmes de l'égalité »

Louis LAFORGE : Et pendant que nous parlons de fraternité le prix Nobel de la paix vient d'être décerné au gynécologue congolais Denis Mukwege et à l'activiste Yazidie Nadia Murad, qui sont tous les deux récompensés pour leur combat contre les viols de guerre, le viol comme arme de guerre.



Table ronde - Religions : Fraternelles, toujours, vraiment ?

Jacky BISMUTH, Rabbin, assistant du Grand Rabbin de Lyon
Christian BOUZY, pasteur de la Duchère
Azzedine GACI, recteur et imam de la mosquée Othman
Florent GUYOT, curé de la paroisse Notre-Dame des Lumières
Hafid SEKHRI, élu local, membre de la mosquée de la Duchère



Louis LAFORGE : Le programme de l'après-midi est passionnant. On va parler des religions et se poser cette question : sont-elles fraternelles, toujours fraternelles, vraiment fraternelles ? C'est la question qui sera au cœur de la première table ronde de cet après-midi. Nous verrons ensuite comment la fraternité existe, résiste au sein des institutions, et quels changements inscrivent sa récente inscription dans la Constitution.

« RELIGIONS : FRATERNELLES, TOUJOURS, VRAIMENT ? »

TABLE RONDE

Louis LAFORGE : Nous parlons donc de ces religions monothéistes. Elles ont placé la fraternité dans le débat public depuis très longtemps. Même si ce n'est pas gagné, depuis Abel et Caïn, le ton est donné.

Nous allons commencer avec vous, Florent Guyot, je rappelle que vous êtes prêtre de la paroisse Notre-Dame des Lumières. La fraternité dans la religion catholique au quotidien, c'est quoi ?

Florent GUYOT : La première chose, c'est que moi je ne suis pas un universitaire et un spécialiste des questions de l'interreligieux, et c'est bien ainsi que j'ai été appelé. Du coup, ce qui me paraît intéressant, c'est de parler justement de la « vie de famille ». Pour moi, ce qui caractérise quelque part la vie en paroisse, parce que je suis curé d'une paroisse, d'une communauté de chrétiens, c'est un peu une vie de famille justement. Je crois profondément que c'est un laboratoire de la fraternité.

Quand on dit « communauté chrétienne », on pourrait croire que c'est comme une sorte d'évidence, qu'à l'intérieur tout se passe bien, que tout le monde s'entend bien, qu'il y a une sorte d'harmonie pleine et entière. Tous ceux qui ont déjà un peu vécu l'expérience d'être homme, d'être femme, savent que ce n'est pas possible. Être en communauté, c'est faire l'expérience d'une diversité qui est difficile, des différences qui s'affirment et qui ont besoin de s'affirmer, mais qui parfois bien sûr ont du mal à s'écouter, à s'entendre.

Pour moi, ce laboratoire, je décrirais plusieurs étapes : comment être frère de celui avec qui je n'ai pas spécialement de lien, avec celui avec qui je me suis peut-être « engueulé », « frité » comme on dit ? Comment je vais faire pour retrouver en l'autre, un frère ? En fait, quand on est chrétien, la première chose que l'on fait pour le devenir, c'est être baptisé. L'expérience d'être baptisé fait de nous des frères, parce que justement on va être enfants de Dieu le Père. Si on a le même père, on devient frère et sœur les uns des autres, mécaniquement. Ce qui est fait mécaniquement par le baptême, il faut le faire ensuite dans la relation. Quand je dis cela aux enfants, ils sont toujours impressionnés de voir qu'ils sont devenus les frères de leurs parents. Enfants, vous n'êtes pas propriété de vos parents, et vos parents, vous ne leur appartenez pas. Tout cela parce que justement ce rapport-là fait que cela change, il faut absolument que l'on découvre en l'autre le frère que Dieu me donne. Ce n'est pas une fraternité évidente, c'est une fraternité à découvrir. C'est un chemin la fraternité telle que je la vis, en tout cas telle qu'on la découvre dans la paroisse.



Je ne crois pas qu'il y ait de fraternité profonde et durable sans goût, sans une appétence pour la différence, pour l'altérité. Trouver de la joie dans ce qui n'est pas ce que je pense. Pas simplement se dire que cela me dérange, mais essayer de trouver de la joie, donner du temps à mon interlocuteur, essayer de sauver sa proposition quand elle est mal dite, veiller à me taire pour qu'ensuite à mon tour en revanche je puisse moi aussi m'exprimer. Je crois que dans ce que disait Raphaël tout à l'heure, il y avait : « *oui, il n'y a pas de fraternité s'il n'y a pas de vraies différences qui s'expriment, qui se rencontrent* ». Je crois qu'effectivement, si on veut qu'elles se rencontrent, il faut déjà qu'elles s'expriment.

Quand il faut vivre cette expérience de la rencontre de l'autre, il y a celle que l'on fait à l'intérieur de la communauté, dans une église. Je suis dans ma neuvième année à Caluire et Cuire, cela ne faisait pas six mois que j'étais là, que déjà je voyais des personnes qui étaient là depuis 30 ou 40 ans, et qui ne connaissaient pas des personnes que j'avais rencontrées. Je disais : « *comment se fait-il qu'au bout de 40 ans vous ne connaissiez pas ceux que moi au bout de six mois déjà je connais, et qui font partie de cette famille ?* ». Oui, mais c'est que quand on est dans les rangées d'autobus de l'église, on a choisi un peu sa rangée puis on a des accointances, des appétences. Il s'agit pour nous de vivre une démarche qui nous sort de ce qui est la sphère de confort. L'une des expériences que l'on est en train de mettre en œuvre, c'est justement une transformation missionnaire dans la paroisse, pour sortir de nos zones de confort. Nous sommes comme cela, en train de sillonner un peu Caluire et Cuire sur la voie verte, près d'un commerce, dans un rond-point, pour aller rencontrer des gens qui ne sont pas de chez nous. Paradoxalement, en allant rencontrer ceux qui ne sont pas de chez nous, cela nous fait nous rencontrer entre nous. Très étonnant cela : plus je vais visiter l'autre, plus je rencontre ces autres qui sont tout près de moi et que je croyais si bien connaître, mais qui en fait étaient bien plus différents que ce que je croyais.

Louis LAFORGE : Que vous disent-ils ces autres ? Ils sont surpris de cette démarche ?

Florent GUYOT : Nous avons fait des sondages, nous avons fait des rencontres. C'est très étonnant, c'est très touchant. Une des choses qu'on leur demande à la fin : c'est « *est-ce que vous avez trouvé intéressant que l'on vienne vers vous ?* ». À 90 % tous nous disent : « *oui, c'est étonnant, mais alors, c'est vraiment bien* ». Pourquoi ? Parce que nous sommes venus en les écoutant, et en disant : « *on vient au nom de quelqu'un, au nom de ce que l'on croit, mais on veut vous écouter* ». La deuxième chose qui venait la plupart du temps, c'était la question du mal. J'étais marqué de voir dans la question de la fraternité le nombre d'évocations de la guerre, de la violence, de la pauvreté, de la misère, des migrants. Quand on parle de la fraternité, se pose très vite cette question du mal, de la violence, de la misère. Du coup, c'est la première chose qu'ils nous demandaient pour certains : « *Vous direz à votre Dieu comment se fait-il que ma mère qui n'avait jamais rien fait de mal soit morte si jeune.* ». Toutes les douleurs remontaient. Cette expérience de la rencontre est quelque chose qui en fait est attendu de tous, mais qui fait peur.

Je me souviens d'une expérience que j'ai faite moi-même dans une église. Je changeais de paroisse, je n'étais pas encore prêtre. J'entre dans cette église, et au bout d'un mois ou deux mois, je me dis : « *personne n'est venu me saluer, et je vais saluer les voisins* ». Le voisin me dit : « *Ah, enfin quelqu'un qui vient me saluer !* ». Je me disais que l'on aurait pu s'attendre longtemps. Pour dire que cela se vit déjà vraiment à l'intérieur de la famille.

Louis LAFORGE : Pardon, mais personne ne vous dit : « *vous faites du prosélytisme, on peut être fraternel sans croire à votre Dieu* » ?

Florent GUYOT : C'était justement toute l'inquiétude à l'intérieur de la communauté, de dire : « *mais on va aller voir les autres pourquoi ? Pour les convertir ?* ». En fait la démarche ce n'est pas du tout cela. On va aller les voir au nom de quelque chose qui nous fait vivre, à savoir que nous croyons profondément que les autres sont faits pour découvrir qu'ils ont de la valeur, qu'ils ont du prix, parce que pour nous c'est cette révélation qu'est Jésus. Jésus vient rencontrer les gens pour leur dire : « *Ta vie, même la plus misérable est une vie belle, une vie lumineuse. Tu n'es pas réductible à ce qui t'arrive dans ta vie, tu es fondamentalement un être sacré, merveilleux.* ». On ne vient pas en leur disant cela, on vient leur dire : « *au nom de notre foi chrétienne on vient vous rencontrer, est-ce que vous acceptez que l'on parle un petit moment ?* ».

Louis LAFORGE : Jacky Bismuth, je rappelle que vous êtes rabbin, assistant du Grand Rabbin de Lyon. Même question qu'à Florent Guyot : que représente la notion de fraternité dans la religion juive ?

Jacky BISMUTH : Je voudrais, en introduisant le propos, dire que cette rencontre tombe « à pic » puisque dans la tradition juive nous reprenons annuellement la lecture du texte biblique par péricope. Cette semaine nous reprenons la lecture à son début, à sa genèse, avec ce récit de la création du monde, qui évidemment se termine par cette phrase idyllique : « *Dieu a considéré que tout ce qu'il avait fait était très bon* », et juste après nous voyons la déchéance de l'espèce humaine avec, puisque l'on parle de fraternité, le premier meurtre fratricide de l'histoire. On pourrait se demander comment des êtres aussi grands ont-ils pu en arriver là ? C'est très simple : le verset biblique au lévitique 19 nous enseigne, et c'est repris dans toutes les religions, « *Tu aimeras ton prochain comme toi-même* ». Le mot « prochain » en hébreu c'est « *rea* ». L'alphabet hébraïque est très simple, ce sont des consonnes, des voyelles. Il n'y a pas de diphtongues, triptongues,



« Il n'y a pas de fraternité s'il n'y a pas de vraies différences qui s'expriment, qui se rencontrent »

« ien », « ouin ». Le mot « rea » est fait de deux lettres avec deux voyelles. « Rea », c'est « le prochain », c'est l'alter ego. Mais ces lettres, vous les revoyez ici avec une autre ponctuation, qui veut dire « le mal ». Comment est-ce que le mot « prochain », « l'ami », « l'autre », est formé par les mêmes lettres que le mot « mal » ? C'est tout simplement parce que l'autre est par essence pour moi, égocentrique, un concurrent, « l'autre » peut être vu comme un ennemi, « l'autre » est un adversaire. Ou alors, je vais le voir comme quelqu'un de proche, comme quelqu'un d'ami, comme quelqu'un de fiable. Et donc, tout ceci va dépendre d'un angle de vue, d'une appréciation. Mais malheureusement ces appréciations peuvent changer : le principe même de « liberté, égalité, fraternité » peut un jour être gommé au profit d'une autre devise. C'est-à-dire qu'il va s'agir de principes tout à fait concevables, beaux, jusqu'au jour où je n'y trouve plus mon compte.

Je disais que dans le texte biblique, on a parlé du premier fraticide : aucun peuple n'existe encore, aucune religion n'existe encore. Mais dans le corps du texte on va voir cette phrase apparaître : « *Tu aimeras ton prochain comme toi-même* », nous allons essayer en quelques instants de la décrypter. Le Talmud raconte qu'un candidat à la conversion rencontre le maître de l'époque, qui s'appelle Hillel, et lui dit : « *je voudrais adhérer à la tradition juive, mais j'ai une condition : tu m'enseignes tout le judaïsme alors que je me tiens sur un pied* ». Je ne vous dis pas la complexité ! Hillel lui dit : « *pas de souci, ce que tu ne veux pas pour toi, ne le fais pas à autrui. Tu ne feras pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit* ». Il dit : « *c'est bon, c'est toute la tradition juive. Le reste est le commentaire de tout cela, va donc étudier* ». À cela, moi je pose deux questions très simples – vous savez qu'un juif répond à une question par une question, c'est connu – je vais dire à Hillel : « *je ne comprends pas, toi maître, toi enseignant de la tradition juive, il y a deux principes. Le premier c'est d'être toujours concis, le second c'est de toujours présenter les choses de façon positive. Or, ici tu as doublé le nombre de mots qui se trouve dans la Torah, et en plus, tu l'as dit de façon négative : tu ne feras pas à autrui ! Emploie un discours plus positif* ».

Qu'est-ce que Hillel a voulu faire à travers cela ? Il a simplement décrypté le message. On s'est rendu compte, et on s'en rend compte encore maintenant malgré ces belles images, que chacun peut avoir sa définition de l'amour de l'autre. Et que quelquefois, au nom de l'amour, on peut aller à contre-courant de l'amour. Quelquefois au nom de l'amour, on peut verser du sang. On peut très bien traduire « *Tu aimeras ton prochain comme toi-même* » par « *Tu aimeras ton prochain s'il est comme toi-même* ». « *S'il n'est pas comme toi-même...* », je vous laisse terminer.

Lorsque l'on regarde le texte biblique, on se rend compte que ce verset n'est pas en tête de chapitre. Il se trouve au chapitre 19 du Lévitique, verset 18. Mais qu'est-ce qu'il y a avant ? Avant il y a un rappel d'un certain nombre de règles. Bien sûr, des devoirs envers Dieu, mais aussi et surtout la crainte des parents, l'interdit du vol, ne pas nier une évidence, ne pas mentir, ne pas jurer un faux, ne pas détenir un bien appartenant à autrui, comme ne pas détenir le salaire d'un journalier. Quoi encore ? Ne pas maudire le sourd ou ne pas mettre d'obstacle sur le chemin d'un aveugle. Il ne s'agit pas de personnes handicapées physiques, un sourd peut être quelqu'un qui est absent de cette salle et de qui nous parlerions. Un aveugle peut être quelqu'un qui est voyant, mais qui ne se rend pas compte de l'impact d'un propos ou d'une action. Juger avec impartialité sans favoritisme, ni pour le pauvre, ni pour le riche. Interdiction de commérage et de colportage. Ne pas rester indifférent à la vie du prochain quand celle-ci est mise en danger. Ne pas haïr son prochain dans son cœur. Ne pas se venger

ni tenir rancune. Réprimander l'autre pour ne pas être fautif de ne pas l'avoir fait. Et là intervient : « *Tu aimeras ton prochain comme toi-même* ». Mais c'est suivi de : du respect pour les personnes âgées. Le texte biblique enjoint de se lever devant les têtes blanches, n'y voyez aucune allusion. Considérer l'étranger. Traiter le prosélyte comme une personne née au sein même du peuple. Avoir des poids et mesures honnêtes. Tout ceci est ponctué : « *je suis l'éternel* ». Pourquoi « *je suis l'éternel* » ? Parce toutes ces lois, ces évidences nous paraissent concevables, mais jusqu'à quel point ? C'est là qu'intervient l'injonction divine.

Par conséquent, il s'avère que l'amour de l'autre, la fraternité, n'est pas un slogan, mais un aboutissement, et c'est ce qu'Hillel va comprendre. C'est ce qu'il va dire au prosélyte en lui expliquant : « *Ce que tu ne veux pas pour toi : être volé, être suspecté, être tué, ne le fais pas à autrui* ». Voilà ce qu'est la fraternité. Effectivement, on se retrouve alors dans un contexte de respect mutuel avec la possibilité d'être soi-même.

Louis LAFORGE : Azzedine Gaci, je rappelle que vous êtes recteur et imam de la mosquée Othman de Villeurbanne. Même question, on aimerait avoir votre sentiment. Comment la communauté musulmane vit-elle cette notion de fraternité ?

Azzedine GACI : Merci beaucoup. Nous avons l'habitude d'intervenir ensemble avec le rabbin Bismuth. Le premier point, je pense que l'on peut imposer l'égalité entre les êtres humains par des lois. On a réussi largement en France, on peut imposer la liberté aussi. Quoique l'on dise, il y a une liberté en France, il y a la liberté de conscience, la liberté de croire ou de ne pas croire, la liberté d'expression, la liberté du culte. Chacun a la possibilité de vivre sa foi, sa spiritualité comme il l'entend en France, mais dans le respect des lois républicaines. Liberté, égalité... Mais il est impossible d'imposer la fraternité à des lois. La fraternité entre les êtres humains, quels qu'ils soient, nécessite, je pense, un travail intérieur, un combat intérieur. Le combat du cœur, un combat spirituel. Pour combattre ses pulsions, ses tensions et ses démons intérieurs, et voir l'autre qui n'est pas moi, qui n'est pas comme moi, qui ne porte pas la même foi, la même spiritualité que moi. J'ai aimé ce que vous avez dit tout à l'heure : « *la rencontre avec l'autre, qui n'est pas comme moi, va me permettre de savoir qui je suis véritablement et me connaître de l'intérieur* ».

C'est lié à la foi, la spiritualité, le travail intérieur. C'est pourquoi nous avons le même texte pratiquement, la parole du prophète, dans laquelle il dit : « *Tu ne croiras véritablement que lorsque tu aimeras pour ton frère ce que tu aimes pour toi-même* ». Le frère ici, ce n'est pas un frère qui porte la même foi, la même spiritualité que moi, en tout cas c'est comme cela qu'on l'interprète, c'est mon frère dans l'humanité. C'est pourquoi, pour atteindre cet état, je pense qu'il y a trois étapes très importantes : la connaissance de l'autre, le respect de l'autre, et essayer dans la mesure du possible de porter un regard positif sur l'autre. Encore une fois, l'autre qui n'est pas moi, qui n'est pas comme moi, et qui ne porte pas la même foi et la même spiritualité que moi.

«Comment est-ce que le mot " prochain ", " l'ami ", " l'autre ", est formé par les mêmes lettres que le mot " mal " ?»



La première chose, c'est la connaissance de l'autre : nous avons besoin de connaître les autres, j'ai besoin de connaître l'autre, nous avons besoin de cette connaissance pour nous enrichir, nous enrichir par le miroir de la différence. C'est un verset coranique que nous citons souvent dans le cadre du dialogue interreligieux, et dans lequel Dieu nous dit : *« nous vous avons créé à partir d'un homme et d'une femme, et nous avons fait de vous des peuples et des tribus pour que vous vous entre-connaissiez »*. Plus que la connaissance, c'est l'entre-connaissance. La connaissance de l'autre, c'est rester à la surface. Ce qui nous est demandé c'est l'entre-connaissance, c'est aller au fond de l'autre pour savoir qui il est, ce qu'il porte, ce qu'il croit, et ce qu'il cache au plus profond de lui-même pour m'enrichir véritablement. Ce verset coranique est très important pour nous, parce qu'il nous dit tout simplement que vous pouvez constituer des nations différentes, vous pouvez avoir des religions différentes, des langues différentes, des couleurs différentes, l'essentiel est de construire les pans de l'amitié, les pans de la fraternité. Nous ne sommes humains, finalement, que par nos différences.

La deuxième chose, c'est le respect de l'autre. Je parle de respect, et non de tolérance. La tolérance, je pense que c'est un concept qui est largement dépassé aujourd'hui. Je ne veux pas que ma présence ici soit une souffrance pour l'autre. Tolérer l'autre, c'est souffrir de sa présence finalement. C'est Dieu qui a voulu que tu sois, et je respecte ce que Dieu a voulu en te respectant. Monseigneur Claverie, dont on va célébrer la béatification le 8 décembre prochain à Oran en Algérie, parle beaucoup de cette notion de respect et de tolérance : *« je ne veux pas encore une fois que ma présence soit une souffrance pour l'autre, je voudrais que ma présence soit un enrichissement pour l'autre »*.

La dernière chose, et c'est peut-être la plus difficile si on veut véritablement atteindre cette notion de fraternité, c'est porter un regard positif sur l'autre. L'autre qui n'est pas moi, qui est différent de moi, qui ne me ressemble pas, et qui ne porte pas la même foi et la même spiritualité que moi. Regarder positivement l'autre, c'est savoir être à son écoute. Savoir que dans sa différence encore une fois, il peut m'aider à savoir qui je suis véritablement. Il peut m'aider à approfondir ce que je porte au plus profond de moi. Tous ceux qui sont engagés dans le dialogue interreligieux nous leur disons : *« tu ne pourras jamais être ouvert aux autres, que lorsque tu sais qui tu es véritablement »*. L'ouverture vers l'autre nécessite un travail intérieur, un travail sur soi pour savoir qui nous sommes véritablement. Quand tu sais qui tu es, tu peux être ouvert vers les autres, aller vers l'autre et lui dire : *« tu ne me ressemble pas, tu es différent de moi, mais je suis prêt à t'écouter, je suis prêt à savoir qui tu es, je suis prêt à connaître tes certitudes pour questionner les miennes. Non pas pour les changer, mais pour mieux les vivre intérieurement »*. Les trois niveaux qui nous permettent d'atteindre cet état de fraternité, quel que soit celui qui est en face, la connaissance de l'autre, le respect de l'autre et le fait de le regarder positivement dans le sens où il peut m'aider à savoir qui je suis véritablement.

Louis LAFORGE : Christian Bouzy, vous êtes pasteur de la Duchère. Pour les protestants, la fraternité c'est quoi ?

Christian BOUZY : En préliminaire, je voudrais affirmer trois de mes convictions. La première, pour réagir à l'introduction que nous avons eue tout à l'heure, c'est que je suis tout à fait d'accord avec cette idée que quand on commence à absolutiser un point de vue, que ce soit une idéologie ou une croyance, quand on a la prétention d'avoir le monopole de la vérité, alors on ne peut plus véritablement et profondément considérer les autres comme des frères ou comme des sœurs. Ou bien, nous aurons toujours l'arrière-pensée, même quand on les considère comme des frères ou des sœurs, de vouloir d'une certaine façon les conquérir à ce que nous considérons, nous, être la vérité. Je suis tout à fait d'accord avec cela. Je crois en une transcendance. Pour autant, ce n'est pas parce que je crois en cette transcendance que je crois la maîtriser, que je crois l'avoir domptée. Bien au contraire, sinon elle ne serait plus transcendante, elle deviendrait une idole. Là, je crois que c'est quelque chose sur laquelle nous pouvons être d'accord dans nos différentes traditions monothéistes : à partir du moment où on pense avoir la vérité, cela veut dire qu'effectivement on fait d'une idéologie ou d'un Dieu une idole. Cela, c'est la première conviction.

La seconde conviction, c'est qu'en rapport avec l'intitulé du sujet qui nous réunit : *« les religions sont-elles toujours fraternelles ? »* Hélas non ! Et précisément, elles ne le sont pas toujours quand elles ont cette prétention à détenir toute la vérité.

«La fraternité entre les êtres humains, quels qu'ils soient nécessite, je pense, un travail intérieur, un combat intérieur. Le combat du cœur, un combat spirituel.»

Le christianisme en particulier s'est illustré à certains moments de son histoire par beaucoup de barbarie et beaucoup de violence. Et pourtant dans les évangiles, presque à toutes les pages, on trouve un appel à la fraternité. Dans les évangiles, presque à toutes les pages, on entend Jésus qui dissuade ses disciples de vouloir avoir raison sur les autres. C'est étonnant ce décalage, cet écart que l'on peut constater entre ce qu'il y a dans nos textes et ce que nous avons vécu en 2 000 ans d'histoire.

Si l'évangile est source de fraternité pour moi, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'autre source d'inspiration, bien évidemment. Je ne crois pas que le christianisme ait le monopole de la fraternité, et cela me semble important de le dire. J'irai dans le sens de ce que dit Abdennour Bidar dans son plaidoyer pour la fraternité. Il nous rappelle que la fraternité c'est un patrimoine commun à beaucoup de religions, mais aussi à beaucoup de familles de pensées. C'est ce patrimoine-là qu'il nous faut ensemble cultiver.

Troisième conviction : on parle beaucoup de fraternité aujourd'hui, ce mot est gravé sur le fronton de nos mairies. Pour autant, nous avons tellement de mal à vivre. C'est un mot qui souvent reste une coquille vide. Nous sommes tous devant ce défi énorme de pouvoir retisser de la fraternité dans un monde où la solitude augmente, dans un monde où les inégalités se creusent et dans un monde aussi où on constate de plus en plus de replis identitaires. Il suffit de regarder l'actualité de ces derniers jours, par exemple de voir comment des responsables politiques de plus en plus nombreux condamnent l'action de SOS Méditerranée en faisant obstruction aux interventions de sauvetage de l'Aquarius, et parfois même en proclamant haut et fort : « *on ne peut pas sauver tout le monde* ».

Je voudrais maintenant préciser le lieu d'où je parle. Vous avez dit que j'étais pasteur sur la Duchère. Plus précisément, je suis pasteur à la mission populaire évangélique de France qui a ouvert en 1963 un lieu d'accueil et de fraternité, justement. Ce n'est pas du tout une paroisse, c'est un lieu d'accueil. Précisément ce lieu d'accueil s'appelle « fraternité ». Les fraternités de la mission populaire sont nées au lendemain de la Commune de Paris, après cette violente répression des ouvriers. Un pasteur venant d'Ecosse s'est senti appelé à venir exercer parmi les ouvriers de Belleville, et depuis il y a un certain nombre de fraternités dans toute la France. Dans la charte de cette mission populaire, le mot « fraternité » apparaît six fois, en particulier dans cette phrase : « *Les membres de ce mouvement de la mission populaire veulent, en solidarité avec tous ceux qui luttent pour leur droit et leur dignité, rendre habitable et fraternelle la terre habitée* ».

Je voudrais faire un tout petit retour sur le sens du mot « fraternité ». Pour ma part, je préfère ce mot « fraternité » à celui de « solidarité », même si les deux sont importants, et même si l'un n'exclut pas l'autre. D'ailleurs, dans cette charte dont je vous ai lu un extrait, les deux mots sont effectivement présents. Je trouve que dans le mot « fraternité » il y a quelque chose de plus. Il y a d'abord le fait – et cela a été dit à l'instant – que mon frère, je ne le choisis pas. Il faudrait rajouter « ma sœur » aussi, il faudrait parler de sororité également. Mais vous comprenez bien que dans ma bouche, elles sont bien évidemment incluses. La fraternité en fait, c'est d'accepter que celui qui est là, que je vais côtoyer, que je vais rencontrer, je ne l'ai pas choisi. À la différence d'un ami, ou même de quelqu'un pour lequel je choisis d'être solidaire : il est là, d'une certaine façon il m'est donné. Deuxième chose que la fraternité induit, à la différence de la solidarité, c'est qu'il y a une réalité qui nous est commune, qui nous précède et qui nous dépasse. Cela peut être une histoire, cela peut être des valeurs communes, ou bien cela peut être une transcendance. Cela signifie pour moi que cette fraternité n'est pas le fruit de mon action seulement, même si j'ai tout de même à me retrousser les manches pour essayer de la vivre, mais elle est aussi quelque chose qui me précède. Elle est un don qui me précède et qui vient d'un autre. Pour moi, je crois qu'elle vient de Dieu.

Je suis prêt à connaître tes certitudes pour questionner les miennes.

Je voudrais développer trois dimensions de cette fraternité que nous essayons de vivre dans les fraternités de la mission populaire. La première, c'est tisser de la confiance pour que chacun retrouve la capacité d'agir. Tisser de la confiance : confiance en soi, confiance en l'autre, confiance en demain, confiance en la vie, ou confiance en Dieu. Quoi qu'il en soit, cette confiance nous le savons tous, nous en avons un urgent besoin. C'est une nécessité pour se construire, pour vivre, c'est un fondement dont on ne peut pas se passer. C'est ce que nous cherchons à vivre quand nous ouvrons des lieux d'accueil comme celui du foyer protestant de la Duchère. C'est un lieu d'accueil ouvert tous les jours, matins et après-midi, où les gens peuvent venir boire un café, parler. Il y a aussi diverses animations et diverses activités, mais ce qui vient en premier est que nous soyons un lieu d'accueil et d'écoute. Un lieu où la parole de chacun puisse être prise en compte, un lieu aussi où chacun ait sa place. Un accueil inconditionnel, un accueil qui n'exige rien au départ, la porte est ouverte à tous. C'est donc un lieu qui est destiné aux habitants du quartier en particulier, ils peuvent venir l'investir de leurs projets. Ce n'est donc pas nous, équipe d'animation, qui allons « plaquer » nos projets, mais nous sommes là pour en quelque sorte être à l'écoute et accompagner les projets qui vont naître des habitants eux-mêmes. Cela, c'est quelque chose qui me paraît tout à fait important. Tisser de la confiance, c'est fondamental.

Deuxième modalité pour vivre cette fraternité, c'est dialoguer et débattre dans le respect de nos convictions. Ce dialogue n'est possible en vérité et en fraternité que parce que nous savons chacun et chacune que nous n'avons pas le monopole de la vérité. Et que l'autre par son regard, va nous éclairer et peut-être même certainement nous déplacer, nous mettre en chemin. C'est un chemin qui est possible par l'autre, c'est un chemin qui se fait rarement sans l'autre.

Troisième dimension : la fraternité c'est aussi construire une autre société ensemble. Là, on pourrait dire que c'est la dimension plus politique de la fraternité. C'est vrai que nous avons beaucoup parlé de la fraternité dans nos relations interpersonnelles, mais il y a aussi cette dimension-là : quelle fraternité voulons-nous vivre ? C'est aussi : quelle société voulons-nous ? Quelle société appelons-nous de nos vœux ? Là, nous avons des temps de débat très réguliers au foyer sur des sujets de société, des sujets qui sont choisis par les habitants eux-mêmes, qui font partie de l'équipe de préparation. Nous essayons de débattre sur ces sujets de société et d'essayer de nous forger une opinion les uns et les autres. Parfois même nous essayons de nous mobiliser, ce qui est arrivé quand nous avons parlé de l'accueil des migrants, avec des représentants d'association qui accueillent des migrants. Toute cette réflexion a mené à l'élaboration ensemble de plusieurs propositions que nous avons fait remonter jusqu'aux députés. C'était le moment où ils étaient en train de débattre sur la loi « asile et immigration ».

«Quand on a la prétention d'avoir le monopole de la vérité, alors on ne peut plus véritablement et profondément considérer les autres comme des frères ou comme des sœurs. [...] à partir du moment où on pense avoir la vérité, cela veut dire qu'effectivement on fait d'une idéologie ou d'un Dieu une idole.»

Je vais arrêter là, parce que j'ai déjà été un peu long. Je voudrais juste conclure ainsi en disant que la fraternité est une utopie. Oui, c'est un horizon que nous essayons d'atteindre, mais nous savons très bien qu'elle est difficile à vivre. Ce n'est pas pour cela qu'il ne faut pas avoir d'horizon, ce n'est pas pour cela qu'il ne faut pas avoir d'utopie. Pour moi, si on veut parler concrètement, si on ne veut pas que cela ne reste qu'un concept abstrait, les trois pistes que je vois et que nous développons à la mission populaire, c'est :

- ouvrir des lieux d'écoute et de parole pour que se tisse de la confiance ;
- promouvoir le dialogue interconvictionnel ;
- se mobiliser ensemble pour une société autre.

Je vous remercie de votre attention.

Louis LAFORGE : Merci, Christian Bouzy. Avant de donner la parole à Hafid Sekhri j'ai juste une petite question, puisque vous aimez les sujets de société. Vous faisiez allusion au navire l'Aquarius de l'association SOS Méditerranée, qui est actuellement à la recherche d'un pavillon : pourquoi pas le pavillon du Vatican ? Ce serait un beau message de fraternité, non ?



Christian BOUZY : Ce n'est pas moi qui vais parler pour le Vatican en tant que protestant.

Oui, pourquoi pas, je ne sais pas. Je pense qu'on le voit bien, la question des migrants, c'est typiquement un sujet qui pose très profondément cette question de la fraternité. Quand on dit que l'on ne peut pas sauver tout le monde, on voit bien cette inquiétude de dire : « *attendez, ma maison n'est pas extensible, quand vous invitez des gens, vous les invitez en préparant* ». Il y a à la fois la question de dire oui, et en même temps il y a cette réalité de l'autre qui est à la porte et qui crie famine, ou qui appelle une espérance pour un projet de vie.

On est typiquement, à mon avis, dans cette réalité que cette fraternité, personne n'a de réponse. Quand le pape dit à Lampedusa : « *il faut prier pour cela* », il n'a aucune réponse. Par contre, ce qu'il nous dit, et il s'adresse à tous les catholiques du monde : « *je vous demande, en tout cas en Europe, d'accueillir, vous, paroisses* ». Nous avons créé un groupe *Welcome* qui accueille des réfugiés. Je crois que nous n'avons jamais les réponses à la fraternité. Cela ne se crée pas avec des lois, ce n'est pas un pavillon, ce n'est même pas un pavillon. En revanche, je crois qu'il y a à sans cesse s'interroger sur l'autre : est-ce que je veux essayer de voir en lui un frère, et non pas quelqu'un qui va me piquer mon boulot ? En même temps, accueillir l'autre, cela engage de l'accueillir. C'est-à-dire, ce n'est pas simplement des discours idéologiques. La fraternité est complexe, elle me déplace, et je n'irai pas répondre pour le Vatican, parce que je n'y suis pas. Mais je sais qu'en tout cas, elle m'interroge. Un paroissien en fin de messe m'a dit : « *voilà, il y a quelqu'un de seize ans qui est là, comment peut-on faire ? Il dort depuis trois jours dehors* ». Je suis allé voir des paroissiens en leur demandant s'ils pouvaient l'accueillir. Ils l'ont accueilli une journée, puis on s'est organisé. Je crois que la fraternité est à hauteur d'homme, à hauteur de dialogue, à hauteur de rencontre.

Louis LAFORGE : Hafid Sekhri, vous êtes élu local, éducateur, et membre de la mosquée de la Duchère. Pour vous, dans votre quotidien professionnel, spirituel, dans vos engagements : c'est quoi la fraternité ?

Hafid SEKHRI : Bonjour à toutes et à tous. Je voudrais remercier la ville de Caluire et Cuire, Monsieur Cochet et toutes ses équipes pour ces Entretiens que je trouve très bien et de qualité, dont je n'avais pas connaissance. Même si je suis de la colline en face, à la Duchère. J'ai envie de rebondir sur ce que vous disiez, sur l'histoire du Vatican, de battre pavillon pour l'Aquarius. Je ne sais pas si le Vatican pourrait le faire ou pas, je ne sais pas s'il a toutes les prérogatives d'un État en matière juridique là-dessus. Mais le pape François, ce qu'il a fait c'est déjà beaucoup, et il continue, tout le temps. Tout ce qu'il vient de faire, on parlait de dogmatisme, le cléricalisme qui peut en être un, c'est quand même faire un appel au peuple de Dieu. Je pense qu'il parle aux « catholiques », mais on peut le comprendre beaucoup plus largement que cela, il appelle toutes les consciences. Quand il prend au Vatican des réfugiés, il ne prend pas que des catholiques. Il a pris pas mal de familles de confession musulmane, entre autres, et c'est un beau message que François nous envoie.

Cela me permet de faire le lien avec ce que je vais essayer de vous exprimer dans ces cinq minutes, c'est parler un peu de ce que l'on vit, nous, au groupe Abraham à la Duchère. Christian Bouzy en a parlé un peu, il s'agit d'un quartier populaire du 9e arrondissement, sur la colline en face. Nous avons trois collines à Lyon : Fourvière, La Croix-Rousse, la Duchère. On a l'habitude de dire qu'à Fourvière on prie, à la Croix-Rousse on travaille, et nous on dit qu'à la Duchère on fait les deux. L'importance de ce quartier populaire créé dans les années 60, c'est aussi le schéma de construction d'un quartier : une mairie, une ville, une église. On voyait bien l'Église catholique, mais il s'est posé la question des protestants. Du coup, il a été proposé quelque chose aux protestants, d'où la venue de la mission évangélique populaire sur le quartier. Mais la question des juifs et des musulmans est venue après, dans les années 70, et plus tard, 80.

Le Foyer protestant, j'aime bien reprendre le mot de Jacques Walter, le premier pasteur de la mission, qui dit que c'est un lieu disponible. C'est bien cela, parce qu'il a été le premier lieu, par exemple, de l'enseignement Talmud-Torah pour les juifs du quartier, dont la majorité venait des pays du Maghreb après la décolonisation. Et puis, cela a été aussi le premier lieu d'apprentissage et de prière pour les musulmans qui n'avaient pas de lieu de prière. Cela a été le premier lieu pour faire les fêtes. Pour la petite anecdote, les familles qui venaient essentiellement du Maghreb en ce temps, n'étaient pas forcément versées dans l'essence religieuse, lettrées : quand le ramadan arrive dans les années 70, il n'y a pas d'imam, il y en a un qui est un peu plus lettré que les autres, mais quand même. C'est Jacques Walter que l'on va interpeller et lui dire : « *tu es un homme de Dieu, tu vas nous expliquer ce qu'est le ramadan, à quoi cela sert de jeûner et pourquoi il faut faire la fête après* ». Quand il en parle, Jacques Walter, c'est toujours succulent. Parce qu'effectivement, il y avait une question de sens, ce n'était pas simplement une question de pratique et de rites.

Le groupe Abraham est né de cette réflexion-là, de ce vécu-là, de cette prise de conscience, de cette diversité, de cette pluralité culturelle, confessionnelle, mais aussi socio-économique. Nous sommes dans les années fin 60, 70, 80, nous sommes encore un peu dans les Trente Glorieuses. En 78, il va y avoir un site de rencontre dans le quartier, fait par les acteurs sociaux du quartier : MJC, centres sociaux, la paroisse catholique et le foyer protestant sur la question de « Dieu à la Duchère ». Imaginez, en 78, je ne sais pas s'il serait encore possible aujourd'hui de faire quelque chose comme cela.

Cette question a été faite notamment avec des théologiens. Ils sont venus avec leur aspect « intellectuel ». C'est quelque chose qui a permis d'avancer plus loin, et en 1986 va se créer ce fameux groupe Abraham de la Duchère. Je vous invite à aller voir le site Internet⁴. En 1986 va naître le groupe, avec cette marque de fabrique qui est de travailler d'abord sur les textes. C'est-à-dire que pour le groupe Abraham, les textes font partie de la culture générale. C'est très important de travailler sur les textes. Souvent après, on fera des reproches au groupe : « *c'est trop intello, vous êtes entre vous* ». Peut-être bien, mais en même temps on s'empare des textes. C'est très important de connaître un peu la Bible, la Thora, le Coran, un minimum de culture générale là-dessus, cela semble au minimum faire partie du bagage de l'honnête homme de notre époque.

Ce rapport au texte est pour nous important, cela va être la marque de fabrique de notre groupe. Dans ce travail, nous allons essayer de nous rencontrer à travers nos textes. Concrètement on choisit un thème ensemble pour l'année que l'on va décliner en sujet mensuel qui va être préparé et débattu. Dans le travail qui est à faire, quand vous avez à présenter votre foi, ce que vous en avez compris de tel ou tel sujet, cela demande un travail sur soi. Présenter sa foi, ce n'est pas si évident que cela. C'est aussi des choses beaucoup plus « terre à terre », se passer des vœux mutuels. Ce sont des rencontres, des moments festifs, conviviaux à l'occasion des fêtes des uns et des autres. Nous organisons depuis longtemps maintenant des balades urbaines, nous faisons visiter le quartier à travers son histoire, son architecture, ses dénominations de rues, son paysage. On termine à un endroit, « la Sauvegarde », c'est un des secteurs du quartier, que l'on appelle « la petite Jérusalem ». Pourquoi la petite Jérusalem ? Parce que nous avons la mosquée, la synagogue et la paroisse catholique qui sont à proximité, à quelques dizaines de mètres les uns des autres. Nous avons fait, le 15 septembre, une visite qui était dans le programme de la journée européenne du patrimoine, où cette rencontre était prévue.



C'était en partenariat avec les acteurs du quartier. Cela se fait notamment à travers tous ceux qui ont fait les débats publics, mais c'est aussi la rencontre avec les jeunes. Nous avons travaillé notamment après les terribles attentats de Charlie avec les MJC du quartier et les centres sociaux sur une grande soirée qui a eu un grand succès. Nous l'avons interdit aux adultes, c'était « spécial jeunes », sur « peut-on rire de tout? ». C'était une soirée très importante, parce qu'il y avait un énorme besoin à ce moment-là de verbaliser, d'explicitier. C'est quoi l'esprit Charlie? Ils se moquent d'untel, mais pas des autres en fin de compte. Nous avons pris un certain nombre de premières pages de Charlie Hebdo dans les années 80-90 où on a pu montrer qu'il y avait des caricatures sur tout le monde. Surtout, cela a permis aux jeunes de voir des chrétiens, des juifs,

des musulmans, des athées, discutant ensemble et échangeant dans un esprit fraternel, et même se dire quand on n'est pas d'accord. Cela, c'est un aboutissement, c'est un travail, c'est un chemin. Cela nous en avons beaucoup, parce que les jeunes souvent viennent après nous dire qu'ils voudraient approfondir.

En 2016, nous avons fêté les 30 ans du groupe Abraham avec la question de la transmission. Je suis né dans le quartier de la Duchère le 6 décembre 1973 à 14h à la clinique, et j'ai vu le groupe Abraham. Du coup, j'ai vu « les anciens » vivre comme cela. C'est quelque chose qui m'a attiré et puissamment intéressé. Quand je suis adolescent, j'ai le questionnement existentiel qui arrive et j'approfondis dans ce que je trouve le plus proche de moi dans ma propre foi, dans ma propre spiritualité.

Eux, c'est pareil, mais ils voient moins cette diversité-là. Parce que la diversité du quartier est moins présente avec la crise des années 80. Du coup, ils ont cette demande-là, ils l'ont moins vécu. Nous avons des preuves, des choses que l'on peut montrer. Souvent les jeunes ne voient pas cela. Ce qu'ils voient la plupart du temps ce sont des conflits, des désaccords, des gens qui n'arrivent pas à se dire leur désaccord : ils se tapent dessus, s'entretuent. Et quand ils voient des choses beaucoup plus positives, même si on part sur des désaccords, cela fait partie du « vivre ensemble ». Le désaccord est constitutif du « vivre ensemble », le conflit est constitutif du « vivre ensemble », c'est comment on le gère qui pose problème. Si on le gère d'une manière démocratique, d'une manière intelligente, d'une manière où on dialogue, avec des règles. La loi est



là aussi pour mettre la limite quand il y a besoin. Le fait d'être en désaccord ne veut pas dire que l'on ne s'aime pas. Distinguer les choses qui sont de l'amour, qui sont des désaccords. Cela, c'est très important pour des jeunes qui se questionnent, qui se cherchent, qui sont en pleine construction d'eux-mêmes.

Cette année 2019, sur le groupe Abraham nous allons parler de la question du doute : la foi et le doute. Est-ce que « croire » cela « autorise » d'avoir aussi le doute ? Nous allons essayer de voir cela dans nos trois traditions respectives, en nous basant sur trois personnes inspirantes : Rachi, Averroès et Martin Luther King. Nous avons une avenue Rosa Parks sur la Duchère, un square Averroès, la rue du père de Galard. Tout cela c'est dans la balade, et on en parle. Mais plus sur la question de fraternité, on l'a surtout évoquée l'année dernière en travaillant sur la question de Joseph et ses frères : la question du pardon, la question de la réconciliation. Être frère, c'est facile à dire, mais ce n'est pas facile à vivre. Frères et sœurs on s'entend bien, c'est encore plus difficile peut-être quand il y a la question des sœurs. Les femmes en savent plus.

Louis LAFORGE : C'est-à-dire ?

Hafid SEKHRI : C'est-à-dire, si on prend l'histoire, c'est très compliqué pour les femmes, c'est cela que je veux dire. Que ce soit dans l'espace familial ou dans l'espace public, en France on en sait quelque chose, et dans certaines contrées du monde malheureusement les choses avancent encore plus lentement. Toute

cette question-là nous l'avons travaillée ensemble, partagée. Ce sont des choses que nous essayons de travailler aussi, parce que notamment quand il y a eu les attentats nous avons fait des choses avec toujours la MJC et les centres sociaux sur « est-ce que l'on peut douter de tout » ? Nous avons fait une soirée à la MJC, c'était très intéressant.

Louis LAFORGE : Vos paroles sont très belles, c'est rassurant pour celles et ceux qui y croient ou qui n'y croient pas. Monsieur Bismuth, ces paroles sont très belles. Comment expliquez-vous néanmoins que dans certains quartiers – c'est sans doute moins le cas à la Duchère – vos communautés religieuses ne se parlent pas, ne se parlent plus, ne cohabitent plus, se défient, voire s'affrontent.

Jacky BISMUTH : Je vous demanderai de préciser votre question.

Louis LAFORGE : Pourquoi ce n'est pas aussi tolérant et fraternel que vos paroles dans la réalité, tout simplement.

Jacky BISMUTH : Entre qui et qui ?

Louis LAFORGE : Entre les juifs et les musulmans. Vous n'êtes pas d'accord ? C'est une question d'ailleurs : est-ce que dans les quartiers il y a une fraternité entre les communautés religieuses selon vous ?

Jacky BISMUTH : La fraternité a toujours existé quand la politique n'est pas venue s'en mêler. Je pense que cela fait ses preuves dans

toutes les régions géographiques. Je parle de ces dernières décennies, de ces derniers siècles où la politique a pris le pas sur la religion. Nous n'allons pas revenir sur le passé plus ancien. Cela a fait ses preuves en Afrique du Nord, lorsque juifs et Arabes vivaient fraternellement. J'ai beaucoup d'amis qui sont à la Duchère, et à Villeurbanne aussi il y a eu une ambiance entre toutes les communautés, notamment entre juifs et musulmans. Je vous dirais même que c'est le cas y compris en Israël, où il y a un « vivre ensemble » au quotidien qui fait fi de tout ce que l'on peut entendre et suivre dans les médias. Il n'y a qu'à se promener sur une autoroute et voir comment sont inscrites les différentes directions. Il n'y a qu'à se rendre dans les administrations, dans les écoles, dans les autobus, pour voir comment les gens vivent ensemble. Encore une fois, à partir du moment où la politique s'en mêle et que l'on exporte un certain nombre de problèmes, forcément cela crée des crispations. Maintenant, la question que vous me posez, vous pouvez la poser aussi aux autres.





Louis LAFORGE : Elle était ouverte. En Israël il y a aussi les colonies dans les territoires, on ne peut pas ne pas en parler non plus.

Jacky BISMUTH : Encore une fois, nous sommes en train de dévier sur la politique. Là, nous sommes des représentants religieux.

Louis LAFORGE : Monsieur Gaci, est-ce que vous souhaitez parler de cette fraternité au quotidien dans les quartiers ?

Azzedine GACI : Je pense que l'on parle beaucoup des choses qui ne vont pas, mais on parle très rarement des choses qui vont bien dans les communes. On a parlé de Villeurbanne tout à l'heure, à Villeurbanne le 25 novembre prochain, il y aura une demi-journée de rencontres entre juifs, chrétiens et musulmans. Le thème c'est l'accueil, le partage et la solidarité. Il y aura une table ronde avec l'intervention d'un prêtre, de moi-même un imam, et d'un rabbin. Pendant toute la journée, des enfants vont intervenir et montrer ce que chaque religion apporte. Il y a beaucoup de choses qui se font de cette manière, mais dont on ne parle pas

beaucoup, parce que cela ne fait pas le buzz, comme vous le savez.

Avec le rabbin Bismuth, nous nous sommes retrouvés entre chrétiens, juifs et musulmans à Villeurbanne pour discuter de l'éducation des enfants. La jeunesse, les enfants et les adolescents en particulier. Cela ne concerne pas seulement les musulmans, nous sommes tous concernés. En tant que responsable musulman, nous prenons en charge les enfants de 6 à 12-13 ans, puis on les « lâche » dans la nature parce que nous n'avons pas les moyens financiers, humains et intellectuels pour les prendre en charge. Cela concerne toutes les religions, toutes les cultures. Au moment où ils ont le plus besoin de nous, on les lâche dans la nature, et par conséquent ils deviennent des proies faciles pour être pris en charge, encadrés par les mouvements que l'on connaît.

La troisième chose : nous avons beaucoup parlé de l'enseignement du fait religieux à l'école. Je suis souvent intervenu avec le Grand Rabbin de Lyon et vous ne pouvez pas imaginer pour les enfants, pour les adolescents, les collégiens et les lycéens, l'image que l'on véhicule. Quand ils voient un imam, un prêtre et un rabbin assis côte

à côte, rigoler, discuter, échanger. Peu importe ce que nous disons en fait, juste le fait qu'ils nous voient côte à côte, c'est très important. Nous le faisons dans les écoles catholiques, malheureusement aujourd'hui nous ne pouvons pas le faire dans les écoles publiques. À chaque fois que nous en parlons, de la part de l'Éducation nationale il y a un véritable problème. Soit on dit : *« ce que vous dites c'est très important. Il y a un problème aujourd'hui chez les jeunes parce qu'ils ne sont pas suffisamment pris en charge, suffisamment éduqués. »*. Soit on dit : *« à une situation exceptionnelle il faut quelque chose d'exceptionnel »*.

**«Le conflit est
constitutif du
« vivre
ensemble »,
c'est comment
on le gère
qui pose
problème.»**

Dans le sens où nous sommes dans l'ordre de la symbolique, essayons de montrer que l'on peut vivre ensemble les uns avec les autres, et non pas les uns contre les autres. Et essayons d'aller dans le sens de la transmission du fait religieux.

Ce que je veux dire, c'est que l'on fait un travail extraordinaire. La métropole lyonnaise est érigée en exemple au niveau national sur le dialogue entre les religions, le rapprochement entre les religions. Je le dis souvent : à Lyon par exemple, un repas est organisé chaque année, où le maire de Lyon invite toutes les religions autour d'un repas. Ils mangent ensemble et ils discutent des problèmes qui ne vont pas. Je sais qu'à Caluire et Cuire ils le font aussi. Pourquoi on ne le fait pas dans les autres villes ? Il est très important que les politiques aussi nous aident à aller de l'avant, à aller vers l'autre, à montrer que l'on peut encore une fois vivre paisiblement et tranquillement ensemble.

Christian BOUZY : C'est vrai que l'on parle de ce qui fait du bruit. On parle beaucoup moins, je trouve, dans les médias de toutes ces initiatives de fraternité et de dialogue interreligieux, qui font moins de bruit. Pour prendre une image, je dirais que la fraternité pour moi c'est un peu comme une semence qui germe, qui prend racine, qui pousse, cela ne fait pas de bruit. Par contre un arbre qui tombe, bien évidemment cela fait beaucoup de bruit. Je ne dis pas qu'il ne faut pas parler de ce qui ne va pas, mais c'est aussi important de pouvoir être attentif, parce que cela influe sur notre regard, sur toutes ces initiatives que se font

dans nos quartiers. C'est dans tous ces liens qui peuvent se tisser les uns avec les autres que se joue l'avenir de la fraternité. Je dirais que nous sommes devant un défi, c'est celui du repli identitaire, qui se constate à plusieurs endroits, dans plusieurs communautés, dans plusieurs lieux. Face à cela, nous avons tous une responsabilité qui est de savoir comment on va, parmi les jeunes, essayer de trouver des occasions pour apprendre le dialogue interconvictionnel. Pour apprendre à se parler, faire connaissance les uns des autres en se respectant, se dire aussi nos désaccords. Comment on apprend véritablement à vivre ensemble, c'est-à-dire à dialoguer ? Nous sommes tous animés de convictions, il ne s'agit pas de faire table rase de nos convictions pour pouvoir vivre ensemble, mais au contraire, d'arriver à les faire dialoguer. Je trouve que c'est un vrai défi, et on se pose cette question pour le groupe Abraham sur la Duchère : comment on pourrait trouver de nouvelles occasions pour initier ce dialogue avec les jeunes ?

Florent GUYOT : Dans ce que l'on vient de dire, il y a une chose qui nous interpelle tous. Là, nous sommes sur la question du dialogue entre les religions, ou les religions dans le rapport à la société. Je pense qu'il y a la question de la régulation institutionnelle, qui est à mon avis un vrai enjeu. Je ne pense pas qu'il y ait de fraternité sans une régulation institutionnelle. Je dirais que la fraternité c'est une sorte de conversation, mais qui a besoin d'une grammaire. Aujourd'hui, c'est une municipalité qui nous donne un cadre et ce n'est pas n'importe comment. J'ai vu mon voisin demander s'il

pouvait prendre la parole. Cela permet cette conversation apaisée et ajustée. Je trouve que derrière cette question il y a une autre question, celle de la fraternité. À travers toute conversation se pose la question d'est-ce que l'on n'est qu'à deux à parler quand on est à deux, ou est-ce que l'on est à trois ? Avec la question de Dieu, la question d'un tiers qui ne serait pas visible, mais qui serait là, qui inspirerait, qui éclairerait. Derrière cela, cela veut dire aussi qu'il y a, en tout cas pour les chrétiens, la question de « qui est-ce qui m'influence ? ». Il y a une réalité dans la Bible, la question du diviseur.

On disait tout à l'heure que le bruit ne fait pas du bien, le buzz. Le bien ne fait pas de bruit, cet arbre qui pousse ne fait pas de bruit. Il y a peut-être une question aussi de savoir : je fais le jeu de qui ? Je fais le jeu de quoi ?

Je trouve qu'il y a un enjeu énorme que l'on puisse se poser cette question de se dire : est-ce que quand je prends la parole c'est pour le bien ? Autrement, est-ce que ça vaut le coup que je parle ? En famille, en couple, de partout se pose cette question, et on a une responsabilité quand on parle, entre nous on a une responsabilité quand on parle. Je pense que tous les corps institutionnels, toutes les réalités qui participent à la parole doivent se poser cette question. Je pense que derrière cela il y a cette question, la laïcité nous aide à une forme de responsabilité dans notre parole. Mais aussi, n'oublions pas que l'on peut faire le jeu d'autre chose que la vie si on n'est pas attentif. Le diviseur participe d'un désir, d'une volonté que la fraternité n'ait

pas lieu. On voit bien dans les familles, on choisit le bon ou le mauvais esprit.

Moi quand j'étais gamin on me disait : « *arrête ton mauvais esprit* », et j'avais la capacité de l'avoir. Je sentais bien, quand je participais au bien commun ou pas.

Louis LAFORGE : Et pourtant, vous êtes devenu prêtre.

Florent GUYOT : Oui, rassurez-vous.

Louis LAFORGE : Comme quoi c'est compatible, d'avoir mauvais esprit et être prêtre.

Florent GUYOT : Et je continue à avoir la capacité de faire du mal et du bien.

Louis LAFORGE : Racontez-nous, quel mal ?

Florent GUYOT : Le mal de couper la parole de mon frère qui a une chose très importante à discuter. Il y a une phrase qui traverse toute la Bible : « *fuis le mal et attache-toi au bien* ». Vous voyez votre question : quel mal ? Oui c'est vrai, **je peux essayer de regarder : c'est quoi le mal que tu fais, ou décrire en l'autre tout ce qui ne va pas**, dans les religions de mes frères, ce qui me semble ne pas aller. **Je peux aussi m'attacher à tout ce qui est beau et bien, ce qui me touche, ce qui me fait vivre, ce qui me donne envie d'être avec lui, ou ce qui résiste.** Comment ce beau participe d'une capacité à retrouver l'autre là où il me paraît trop loin, trop éloigné.

Louis LAFORGE : J'ai une question pour vous cinq, pour vos différentes religions. On parle beaucoup de fraternité, on parle beaucoup de frères, mais où sont les sœurs dans vos religions respectives ? La question est volontairement un peu provocatrice, mais plus sérieusement, la place de la femme, de la sœur dans cette fraternité que vous prônez ?

Jacky BISMUTH : J'ai parlé, au début de mon propos, justement du récit de la genèse. Nous voyons dans la création de l'être humain, la création de l'homme, qu'il ne reste pas longtemps seul. L'homme, la femme, le couple, la famille, la communauté, la société, sont des notions qui reviennent de façon permanente dans la tradition juive. Ceci dit, l'individualité ne doit pas être absorbée par une collectivité, quelle qu'elle soit. Dans la nature on le voit, mais on le verra aussi dans la société : chacun a des droits et des devoirs, des charges, des inclinaisons personnelles, des tendances. Vous savez, il y a eu cette expérience qui a été menée bien au-delà des attentes de ce qui se passait en ex-Union soviétique, du Kibboutz. Société totalement égalitaire. Des études sociologiques ont été menées, où malgré l'organisation totalement égalitaire du Kibboutz, on voyait qu'il y avait des tendances naturelles pour certaines tâches ou pour certaines prises de responsabilité au niveau des hommes, au niveau des femmes.

Dans la tradition juive, les choses sont très claires. De la même façon que dans un gouvernement il y a un ministre de l'Intérieur et un ministre des Affaires étrangères, cela ne veut pas dire que l'un a plus ou moins d'importance que l'autre. Parce que l'un

peut faire valoir à l'extérieur ce que l'autre lui permet de montrer à l'extérieur. Il en est de même dans la cellule familiale. Le rabbin se marie, et c'est ainsi qu'il peut déjà comprendre, vivre et intervenir dans le souci de l'autre – homme ou femme – qui vient le voir. La place de la femme est une place tout à fait honorable. Cela peut faire sourire, mais je ne peux pas en quelques secondes expliquer, et combien de fois je l'ai fait avec des jeunes de la communauté, avec des personnes en dehors de la communauté. Pour montrer que justement la tradition juive fait très attention au respect de l'autre. « L'autre » évidemment, à commencer par la femme. Dans le texte biblique, nous avons énormément de personnages féminins qui occupent une place éminente dans l'histoire.

Louis LAFORGE : Oui, la femme rabbin existe.

Jacky BISMUTH : Il y a des normes, il y a des dogmes, et il y a des responsabilités qui sont attirées. Moi je suis ici représentant du grand rabbinat, donc du judaïsme traditionnel, que j'appellerais orthodoxe sans vouloir y voir une connotation extrémiste. Parce que je prends le mot « orthodoxe » au sens étymologique du terme. Par conséquent, cela pourra se discuter, mais ce n'est pas comme cela « sur un pied » que l'on peut développer des thèmes de cette importance.

Louis LAFORGE : Merci pour votre réponse. Azzedine Gaci, vous avez envie de rebondir sur ce que vient de dire Jacky Bismuth ?

Azzedine GACI : Oui. En fait nous le disons souvent, tous ceux qui sont engagés dans le dialogue interreligieux, si nous voulons que cela réussisse, il y a trois ou quatre principes très importants qu'il faut absolument respecter. Premièrement, le respect de la dignité de l'être humain, elle est au-delà de toute autre considération. Avant d'être juifs, chrétiens ou musulmans, nous sommes d'abord des êtres humains. En disant cela, nous devons absolument combattre toutes les formes d'antisémitisme, de racisme, d'islamophobie et même de christianophobie qui placent l'appartenance au-delà de toute autre considération.

Le second principe, c'est l'égalité des êtres, et notamment l'égalité homme-femme. Souvent ce n'est pas la religion qui pose problème, ce sont ceux qui parlent au nom de la religion qui posent problème. Je vous le dis franchement, je le dis souvent : l'islam n'a pas de problème avec les femmes, mais beaucoup de musulmans ont des problèmes avec les femmes. Souvent ce n'est pas la religion elle-même qui est à plaindre, mais ceux qui parlent au nom de cette religion qui sont à plaindre. Quand j'utilise le mot « frère », je mets un grand « F », c'est juste pour éviter de dire « frères et sœurs ». « F » cela nous permet de gagner de la place quand on écrit. Dans mon esprit c'est « frères et sœurs » : le plus noble parmi vous – il n'y a pas de différence entre les uns et les autres – est celui qui place Dieu au centre de sa vie, au centre de son cœur. L'égalité des êtres humains, et notamment l'égalité homme-femme, c'est quelque chose sur laquelle on doit s'engager respectivement dans notre religion.

Troisièmement, la liberté de conscience au nom de la laïcité, mais au nom de la religion, la liberté de croire ou de ne pas croire. Et la liberté de changer de religion aussi, il faut absolument que les uns et les autres s'engagent dans tout cela.

La quatrième chose, c'est le libre exercice des cultes. En tant que porteur de foi et de spiritualité, je dois avoir la possibilité de vivre ma foi, ma spiritualité dans les mêmes conditions de respect, dans les mêmes conditions de respect pour les autres, quels qu'ils soient, pour qu'il y ait justement égalité entre les uns et les autres.

On dit souvent que c'est un dialogue de naïfs, on vient ici, on parle bien, on dit ce qu'on aimerait entendre et quand chacun revient chez lui, on reste cramponné à nos idées. Depuis que je suis engagé dans le dialogue interreligieux, c'est quelque chose auquel je crois véritablement. Je pense que c'est absolument ce qu'il faut faire. Et c'est pourquoi j'interpelle les écoles, les politiques et les institutions musulmanes, chrétiennes, etc. à nous aider en ce sens. Parce que le dialogue interreligieux ce n'est pas une option parmi d'autres. Pour moi, c'est une nécessité aujourd'hui si on veut encore une fois que nos enfants puissent vivre les uns avec les autres, et non pas les uns contre les autres. Quand on dit cela, il ne faut pas être naïf non plus effectivement : ce que l'on voudrait, c'est que quand je rencontre celui qui n'est pas moi, qui ne porte pas la même foi que moi, que j'arrête de le voir comme étant l'ennemi de la vérité, et d'apprendre à voir ou à présenter ma vérité comme étant au service de celui qui n'a pas ma vérité.

C'est qu'avec tout ce qui se passe, avec cette augmentation exponentielle de la violence, de la radicalisation, aujourd'hui nous n'avons pas d'autre choix que de travailler ensemble, de réfléchir ensemble les uns avec les autres. Je ne peux plus réfléchir seul loin des autres, et encore moins contre les autres.

La dernière chose est très importante aussi. Je ne suis pas en train d'appeler les uns et les autres à se dissoudre dans l'autre, j'appelle juste les uns et les autres à se construire avec l'autre, à se construire à côté de l'autre. J'ai mes propres convictions. Il y a beaucoup de choses sur lesquelles nous ne sommes pas d'accord, mais il y a beaucoup de choses sur lesquelles nous sommes tous d'accord. C'est sur ces choses-là qu'il va falloir travailler encore une fois les uns avec les autres, pour l'intérêt de notre pays et pour l'intérêt de nos enfants, parce que nous vivons dans le même pays, et que nos responsabilités sont partagées.

Florent GUYOT : Cette question de la place des femmes, je la trouve très intéressante. Elle est d'abord une question d'évolution culturelle, une évolution fondamentale du rapport, du regard que l'on porte les uns sur les autres, dans cette fraternité qui est particulière entre l'homme et la femme. Moi, je pense que les religions en fait ne sont pas d'abord une réponse sur tout, elles ne répondent pas à tout. Je pense qu'elles accompagnent la vie. Je me méfie quand on pense pouvoir avoir verrouillé ou classé la place de chaque frère ou sœur entre nous pour toujours. Je pense que la révélation nous donne d'abord un chemin de fraternité. Et cette question par

exemple de la place des femmes, qui se pose dans les postes à responsabilité, elle se pose aussi dans les religions. Moi je vois, dans la tradition qui est la mienne, la religion catholique, se pose cette question. En gros, j'échangeais avec un confrère récemment et on se disait : « *aujourd'hui la parole de la femme est prise en compte. Elle a comme l'avant-dernier mot, mais elle n'a pas encore le dernier mot* ». Je crois que des femmes réclament d'avoir aussi le dernier mot. Pas toutes, mais certaines le demandent. Certains ne demandent pas d'avoir le dernier mot, certains le demandent et peuvent l'avoir. Du coup, il y a cette question qui se pose, de comment les religions sont impactées par des déplacements profonds qui réinterrogent ? Nous n'avons pas la réponse là-dessus, mais ce qu'il y a de sûr, c'est que quand je rencontre des chrétiens, quand je vais chez eux, quand je vois la place que l'homme et la femme ont prise dans le couple aujourd'hui, on ne peut pas nier que cela a évolué énormément. En même temps, cela a apporté d'autres questions. Parce que la question des places du ministre de l'Intérieur et du ministre des Affaires étrangères, je crois qu'elle se pose très clairement. C'est-à-dire que ce n'est pas simple, quand on déplace des choses, il y a des équilibres qui se cherchent. En tout cas, je ne répondrais pas trop vite, mais je dirais que pour l'Église catholique cette question est en travail dans les communautés.

Louis LAFORGE : Cela veut dire que pour les catholiques la religion sera plus fraternelle le jour où des femmes pourront officier dans les églises et, comme vous, célébrer des mariages ?

Florent GUYOT : Mon voisin, dans une tradition chrétienne très voisine : chez les protestants, il y a des femmes pasteures. Dans l'Église catholique, ce n'est pas le cas, cela ne l'a jamais été, mais de fait cette question se pose depuis très longtemps. Les réponses à cette question sont diverses. Je n'ai pas envie d'y répondre comme cela, pour moi cela n'apporte rien. Mais je crois que la question est largement posée et qu'elle travaille. Je ne voudrais pas trop vite répondre dans un sens ou dans l'autre. La question, par exemple, de dire si les femmes ne peuvent pas être prêtres, et pourtant les femmes ont le droit à la parole, je pense que cela déplace la place du prêtre aussi. Parce qu'aujourd'hui, le prêtre ne fonctionne plus dans le rapport à la communauté comme avant. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, je ne suis plus un prêtre qui va décider pour la communauté, je suis en équipe. Et dans les équipes, il y a hommes et femmes. Par moment c'est largement plus des femmes que d'hommes et inversement, et d'autres fois il y a un équilibre. Cette question je pense qu'elle demande du temps dans les religions, mais également dans la société. Ce n'est pas qu'une histoire d'avoir une égalité de salaire, c'est bien plus profond. C'est sentir que ma parole est profondément, pleinement entendue par l'autre. Ce n'est pas une histoire d'argent. On peut très bien être à une place à la maison, pas bien vue des autres, mais se sentir profondément reconnu. Comme on peut être à l'extérieur et ne pas se sentir reconnu. C'est complexe, je n'irais pas trop vite dans les réponses là-dessus. C'est la solidarité qui a été consacrée à la

place de la fraternité parce qu'elle semblait moins excluante. Le Conseil constitutionnel C'est la solidarité qui a été consacrée à la place de la fraternité parce qu'elle semblait moins excluante. Le Conseil constitutionnel a décidé que c'était un objectif de valeurs constitutionnelles que cette solidarité, présente dans le préambule de 46 permet la solidarité dans les catastrophes nationales, la solidarité nationale devant les aléas de la vie.

Depuis 2018, la fraternité est devenue vraiment un principe juridique. Ceux qui étaient là ce matin ont entendu Raphaël Enthoven qui disait que l'anagramme de « solidarité » c'était « droit d'asile ». Du coup, en droit, nous avons substitué, c'est pour la « fraternité » que l'anagramme est maintenant « droit d'asile ». Je vais vous expliquer pourquoi : tout simplement parce que c'est à l'occasion d'une décision sur le droit des étrangers en général qu'a été consacré le principe de fraternité. À cette préférence pour la solidarité qu'il y avait jusqu'à présent dans la jurisprudence du Conseil constitutionnel, on lui a substitué ce principe de fraternité, qui pose beaucoup de questions. Là c'est mon collègue, le Professeur Pardini, qui va vous expliquer en quoi ce principe a été consacré par le Conseil constitutionnel.

Jean-Jacques PARDINI : Merci beaucoup, merci pour l'accueil reçu à Caluire et Cuire. Je suis très heureux d'être présent parmi vous, et d'alimenter le débat juridique sur ce fameux principe de fraternité : principe, concept, notion, valeur, c'est vrai qu'on l'affuble de plusieurs qualificatifs. En tout cas moi je souhaite en effet, après



l'intervention de Mathilde Philip-Gay, mettre l'accent finalement sur une ambivalence. Lorsque l'on examine les rapports entre le droit et la fraternité, je dirais que cette ambivalence est manifeste. Le débat est un peu daté, mais il subsiste encore chez certains aujourd'hui : on a considéré en effet que finalement la fraternité était une notion qui était réfractaire à toute entreprise de juridicisation. Il n'y a pas que les Gaulois qui sont réfractaires, il y a également la fraternité, que l'on ne pourrait pas transmuier en obligation juridique. Pourquoi ? Parce qu'on nous a dit que la fraternité c'est un sentiment qui relève de la morale. Et donc, un sentiment qui relève de la morale ne peut pas produire d'obligation juridique. Il y a une formule significative d'un député de la IIIe république, qui était professeur d'histoire constitutionnelle également, Charles Gonthier. En 1893 il écrivait à peu près la chose suivante : « **inscrire la fraternité dans une formule politique, c'est comme inscrire dans cette formule "abracadabra"** ». C'est symbolique quand même, c'est significatif. Cela veut dire que c'est une opération de magie, mais que le tour peut ne pas prendre. En gros, cela

veut dire que l'on ne peut pas faire en sorte que des personnes qui ne s'aiment pas, s'aiment.

Si je me réfère aussi à Jules Michelet, qui a beaucoup écrit sur la fraternité, lui avançait l'idée selon laquelle « *la fraternité est spontanée ou n'est pas* ». Si elle existe, elle peut exister – moi parfois je me sens très fraternel, aujourd'hui d'ailleurs – le droit ne sert à rien, puisqu'elle existe. Si elle n'existe pas, le droit ne peut pas l'imposer. C'est ce qui a été dit d'ailleurs tout à l'heure dans le débat entre les différents représentants des religions : la loi ne peut pas imposer la fraternité.

Rappelez-vous aussi – je pense que c'est assez connu – que Saint-Just sous la Révolution avait entrepris d'ériger l'amitié en obligation juridique. Un grand juriste français qui fut ministre sous Vichy, Georges Ripert, finalement répondait à Saint-Just : « *pour les hommes, les lois ne peuvent régir que leurs comportements. Les lois ne peuvent pas régir leurs pensées, elles ne pénètrent pas dans le for intérieur* ».

Vous voyez qu'il y a déjà une difficulté qui tient – j'essaie de ne pas être trop juriste, mais finalement c'est ce que je suis aussi, donc je suis obligé de dire quelques notions de droit...



« LA RÉPUBLIQUE AFFIRMÉE : LA FRATERNITÉ AU COEUR DES INSTITUTIONS ? »

TABLE RONDE

Louis LAFORGE : Ce qui va se passer dans cette deuxième partie d'après-midi est très intéressant. Nous accueillerons tout à l'heure l'historienne Valérie Perthuis-Portheret qui nous fera replonger dans la période noire de la France sous Vichy avec ses tragédies, mais avec aussi ses actes héroïques et ses actions fraternelles. Avec elle, nous verrons comment chaque individu, au moment trouble de l'histoire, peut agir pour le bien de ses frères au péril de sa propre vie, ce sera passionnant.

Tout d'abord, nous allons voir comment la fraternité existe au cœur des institutions, de nos institutions. Nous allons nous poser la question, voir comment cette fraternité est vivace, et comment la récente inscription de ce mot comme principe constitutionnel est importante. Pour cela j'appelle sur la scène Mathilde Philip-Gay. Vous êtes maîtresse de conférence à l'Université Lyon 3. Vous dirigez l'équipe de droit public, vous êtes référente du plan national de formation aux valeurs de la république. Pierre-André Peyvel, bonsoir. Merci d'être avec nous. Vous êtes préfet honoraire. Jean-Jacques Pardini, professeur de droit public à l'Université de Toulon.

Merci à tous les trois pour cette table ronde autour de cette question : la République affirmée, la fraternité au cœur des institutions ? Quel est l'ancrage juridique et institutionnel de la fraternité dans la République française ?

Mathilde PHILIP-GAY : Je vais peut-être commencer en posant le contexte. On en discutait en coulisse, le droit est parfois une langue étrangère, donc moi mon rôle va être un peu de poser des mots sur le débat qui va avoir lieu ensuite, en vous donnant quelques éléments de contexte.

Le principe de fraternité en droit a plusieurs sens. C'est à la fois une valeur, mais au sens juridique du terme. C'est un principe, et désormais il a valeur constitutionnelle, c'est aussi un idéal. Ce que je vous propose c'est de le voir ensemble, de voir comment de valeur il est devenu principe, et ensuite idéal.

Je commence par la valeur. Au départ, la fraternité comme vous le savez est dans la devise, et la devise est dans notre Constitution : « Liberté, égalité, fraternité ». Ce qui fait que la valeur n'a pas été consacrée tout de suite par une juridiction, mais l'était déjà par la Constitution. La fraternité a toujours posé des problèmes de définition en tant que valeur en droit. Je pense que vous l'avez entendu un peu tout à l'heure lors des différents débats, il y a un gros problème dont un historien du droit, Marcel David, s'est beaucoup saisi. Il a écrit des livres passionnants, et il a expliqué quand même qu'**en droit** si vous réfléchissez, **à chaque fois que la fraternité a pu être invoquée par des régimes politiques non démocratiques, ça a été pour exclure.**



Il rappelait souvent la célèbre phrase de Chamfort : « *sois mon frère ou je te tue* ». Et c'est vrai que les grandes dictatures se sont fondées précisément sur la fraternité pour exclure.

Longtemps, cette fraternité qui était une valeur en droit français a quand même été interrogée. Nous avons présenté par exemple, le statut des juifs qui a commencé par des lois de 1940, comme une illustration des dérives de la fraternité. En tout cas pour les juristes, c'était une interrogation. C'était le cas aussi du droit colonial. Pourtant originellement, dès 1789, la fraternité avait été invoquée comme une valeur universelle. C'est-à-dire qu'elle n'avait pas été pensée du tout comme une valeur excluante, même par ceux qui avaient écrit la déclaration, qui est appliquée même actuellement, et qui a valeur constitutionnelle. Le législateur doit respecter la déclaration de 1789. C'est vrai que ceux qui ont pensé le mot « fraternité », les rédacteurs de la déclaration, ne pensaient pas du tout cette valeur comme excluante, en tout cas dans leurs écrits.

L'autre problème que pose la valeur en droit pour les juristes – c'est le même problème que pour les philosophes aussi – c'est que la valeur « fraternité » n'est pas toujours appliquée. C'est le propre des valeurs de recevoir une application différente que ce qu'elle porte, mais c'est vrai que cela pose problème. Il suffit de se référer à l'Empire colonial français ou le régime de Vichy pour se dire que la valeur n'a pas toujours été suivie d'effet. Or, en droit quand même, tout régime politique on le sait, est inspiré par une mystique, et on peut dire que la devise fait partie de la mystique qui va justement permettre de respecter cette valeur.

Ce qui oppose la valeur à la règle juridique, l'idéal au réel, c'est qu'en fait une valeur est ancrée dans le passé, et elle est tournée vers l'avenir. C'est peut-être le problème de nos valeurs actuellement, c'est-à-dire qu'on ne les ancre pas assez dans le passé pour mieux les tourner vers l'avenir. Je veux dire par là qu'il faut parfois faire œuvre de mémoire pour pouvoir affronter la mémoire. Il faut affronter parfois la mémoire pour redonner aux valeurs leurs dimensions idéales. La France est d'autant plus sûre de ses valeurs qu'elle fait œuvre mémorielle sur les événements durant lesquels elle leur a tourné le dos. Je pense que c'est une clé : il faudrait que l'on retravaille les valeurs à l'aune de la mémoire.

Et justement, la fraternité c'est aussi un idéal en droit. C'est un idéal longtemps concurrencé par la solidarité. En raison de la gêne chez les juristes entourant le mot « fraternité », - dans la littérature juridique c'est très clair - on l'a remplacé par la « solidarité ». Il faut dire aussi qu'il y avait le mouvement « solidariste » qui le concurrençait. C'est la seule valeur républicaine, la fraternité, à être restée longtemps au stade de l'idéal. C'est-à-dire qu'elle n'a pas été consacrée par le Conseil d'État ou le Conseil constitutionnel jusqu'à cette année, malgré le fait qu'elle était citée par deux articles de la Constitution : l'article 2 et l'article 72-3. Et pourtant la fraternité a toujours eu une place importante dans les constitutions, c'est cela qui est curieux. Je vous cite juste une disposition, parce que c'est ma disposition préférée en droit constitutionnel. C'est la Constitution de 1793, l'article 4 qui permettait à toute personne « *âgée de plus de 21 ans d'être français, à condition soit d'adopter un enfant, soit de prendre soin d'un vieillard* ». Cela c'était l'évocation de la solidarité, parce qu'on l'avait préférée à la fraternité à cette époque. C'est vrai que la fraternité apparaît dans d'autres constitutions, et à ce moment-là on l'appelle « la loi de l'amour ». Il y a des termes qui vont faire penser à la table ronde précédente, mais presque religieux, pour décrire même en droit, même dans les textes juridiques, la fraternité.

«Pourtant originellement
dès 1789, la fraternité
avait été invoquée comme
une valeur universelle.»



Table ronde – La République affirmée : la Fraternité au cœur des institutions ?

Jean-Jacques PARDINI – professeur de droit public
(Université de Toulon)

Pierre-André PEYVEL – préfet honoraire

Mathilde PHILIP-GAY – maître de conférence (Université
Lyon III)





C'est un peu pour cela que l'on m'a invité, mais le juriste est souvent perçu comme non fraternel, on le trouve trop rigide. Je n'ai pas envie d'avoir cette étiquette-là.

On nous dit : il y a un problème de normativité de la fraternité, parce qu'elle ne peut pas produire de règle juridique. Puis, il y a un deuxième problème : qu'est-ce que cela veut dire « fraternité » ? Qu'est-ce que cela veut dire par rapport à de proches voisins ? Mathilde Philip-Gay a évoqué la solidarité, on pourrait en parler. La solidarité c'est quelque chose de plus desséchant, de plus bureaucratique, peut-être, que la fraternité. La fraternité va plus loin que la solidarité. Donc, la deuxième difficulté, c'est que l'on ne peut pas vraiment définir ce qu'est la fraternité. On en a une intuition, mais on ne peut pas la définir. Cela vient du latin « frater » : frère ; « ité » : qualité, c'est l'état de frère, mais une fois que l'on a dit cela, on n'a pas dit grand-chose. Si vous voulez, il y a eu des personnes, des collègues, des juristes qui nous ont dit qu'en théorie le constituant aurait pu définir la fraternité. Il aurait pu inclure dans ce que l'on appelle le bloc de constitutionnalité : « *la fraternité implique ou commande ceci ou cela* », ou à l'inverse : « *elle prohibe ou interdit ceci ou cela* ». Cela n'a pas été fait, et pourtant il y a eu des tentatives. En 1848 – c'est là où la fraternité apparaît avec la liberté et l'égalité dans la devise – il y a eu des tentatives, notamment de Charles Renouvier dans le manuel républicain des droits de l'homme et du citoyen, qui essayait effectivement de nous dire qu'il faut inclure dans la Constitution les conséquences juridiques de la fraternité. Il y a eu aussi un projet de révision constitutionnelle en 1977, qui a été transmis à l'Assemblée nationale. Je tue le suspens, il est resté lettre morte. Il était intéressant ce projet, parce que l'on s'est demandé à cette époque si l'on ne devait pas compléter le préambule de la Constitution de 1958, qui vient de fêter son 60e anniversaire.

On s'est tellement demandé cela, qu'il y a eu cette tentative de préciser un certain nombre d'implications juridiques pour les trois termes de la devise : « liberté, égalité » et « fraternité », cela n'a pas prospéré. Il y a autre chose que je voulais dire, avant d'arriver à la décision du Conseil constitutionnel, c'est qu'en 2008 il y a eu une commission qui était présidée par Simone Veil. Commission qui devait réfléchir sur le fait de savoir si l'on devait ajouter dans le bloc de constitutionnalité des principes fondamentaux nouveaux. C'est vrai que la fraternité ne figurait pas dans la liste des droits et libertés sur lesquels les membres de la commission réfléchissent. La commission a répondu par la négative, Simone Veil dans son rapport le dit bien : « **nous n'avons pas besoin d'inscrire des principes fondamentaux nouveaux, des droits et libertés nouvelles dans le préambule de la Constitution. Il se suffit à lui-même, il faut l'exploiter** ». Cela c'est intéressant, « *il faut l'exploiter* » parce que qui va l'exploiter ? C'est le Conseil constitutionnel, et c'est ce qu'il fera le 6 juillet 2018.

Pour être complet, il y a quand même aussi un autre aspect, c'est que je n'ai pas entendu parler ou très peu d'un autre principe, qui est quand même corrélé au principe de la fraternité, c'est le principe de dignité de la personne humaine. Je considère que lorsque l'on a un principe de dignité de la personne humaine qui a valeur constitutionnelle depuis 1994, il me semble évident que la conséquence de ce principe est aussi la fraternité. Sauf que le principe de dignité de la personne humaine, nous ne savons pas non plus trop ce que c'est.

J'en arrive à la décision du Conseil constitutionnel, c'est une décision QPC (Question Prioritaire de Constitutionnalité). Vous savez que depuis la réforme constitutionnelle de 2008, il a été introduit dans l'ordre juridique français ce que l'on appelle un contrôle *a posteriori* de constitutionnalité des lois. C'est-à-dire qu'une loi qui a été votée depuis longtemps peut très bien, à l'occasion d'un procès ordinaire, être transmise au Conseil constitutionnel. Le Conseil constitutionnel a été saisi à la suite des affaires que vous connaissez : Herrou et Mannoni, qui étaient en litige devant le juge pénal. Une QPC a été transmise au Conseil constitutionnel, et c'est dans cette décision du 6 juillet 2018 que le Conseil constitutionnel a érigé le principe de fraternité en principe de valeur constitutionnelle. Progrès pour certains. Je fais partie de

celles et de ceux qui considèrent que c'est un progrès pour des raisons que l'on évoquera. Mais il faut savoir qu'encore aujourd'hui, j'ai des collègues, certes à la personnalité un peu ferme, qui sont contre cette décision, qui considèrent que le Conseil constitutionnel a fait n'importe quoi. Il a fait n'importe quoi parce qu'il serait trop audacieux. Mais il faut quand même savoir que le Conseil constitutionnel n'a pas sorti du chapeau cette valeur constitutionnelle. Mathilde Philip-Gay l'a dit, il y a un triple ancrage constitutionnel. Le principe de fraternité on le trouve à la fois dans le préambule comme idéal commun, cela concernant l'ancienne communauté. On le trouve à l'article 2, alinéa 4 dans le Titre premier de la Constitution de la souveraineté, et on le trouve à l'article 72-3 de la Constitution comme idéal commun également. Le Conseil constitutionnel – c'est le paragraphe n° 7 – nous dit très clairement qu'il ressort de ce triple ancrage que le principe de fraternité a valeur constitutionnelle. Décision logique, mais décision encore une fois qui a été contestée.

Je veux simplement ajouter deux choses : je disais que cette décision a été contestée, pourquoi ? Parce que cette collègue à laquelle je faisais allusion et avec qui je ne suis pas du tout d'accord, nous dit : « *la devise a force obligatoire* ». C'est-à-dire que le Président de la République demain s'il veut changer la devise sur les édifices publics, sur les documents officiels, il ne peut pas le faire. En revanche, cette collègue nous dit aussi que force obligatoire n'est pas force normative. Donc, le Conseil constitutionnel n'aurait pas pu, selon elle, tirer de la devise cette valeur constitutionnelle. Je trouve cela discutable.

Et deuxième remarque : on dit souvent que la décision du Conseil constitutionnel a aboli le délit de solidarité. Ce n'est pas le cas, le Conseil constitutionnel a simplement opéré une censure partielle qui concernait l'article 622-4 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, qui concerne l'exonération des poursuites pénales pour certaines personnes. Il faut bien savoir que le délit de solidarité n'est pas abrogé.

Je parlerai peut-être aussi tout à l'heure de l'ordonnance de référé liberté, qui a été rendue par le juge des référés du tribunal administratif de Besançon. Parce que cela aussi c'est intéressant, cela ne concernait pas le séjour irrégulier des étrangers, mais un arrêté du maire de Besançon qui interdisait notamment la mendicité, du mois de juillet 2018 au mois de septembre 2018, puis du mois de novembre 2018 au mois de décembre 2018, dans le centre-ville de Besançon. Je veux simplement dire que le juge des référés du tribunal administratif a complètement suivi le Conseil constitutionnel, mais comme on est dans le cas d'une procédure de référé liberté, le tribunal a dit qu'il y avait une liberté fondamentale pour nous citoyens d'aider autrui dans un but humanitaire. Il y a là une nuance par rapport à la décision du Conseil constitutionnel.

Louis LAFORGE : On va reparler de tous ces sujets, et notamment de l'inscription dans la Constitution.

Pierre-André Peyvel, en tant qu'ancien haut fonctionnaire, parlez-nous de l'exigence du respect de la fraternité par les représentants de l'État dans leurs actions du quotidien.

Pierre-André PEYVEL : Merci. En effet, du droit dont on vient de nous dire très clairement comment comprendre les notions de fraternité et de solidarité, il faut maintenant voir comment, dans la pratique, les choses se mettent en place ou pas d'ailleurs, les deux évidemment existant. Je commencerai par une opposition : Régis Debray en 2009 avait fait un ouvrage qui avait à l'époque beaucoup fait parler de lui, qui s'appelait *Le moment fraternité*.

«Le tribunal a dit qu'il y avait une liberté fondamentale pour nous citoyens d'aider autrui dans un but humanitaire.»



Dans ce livre, j'ai extrait la phrase suivante :
« La fraternité est une vieille cousine qui s'est fondue dans le décor, qui fait tapisserie, et que personne n'invite à danser ». Dix ans plus tard, dans Le Figaro un billetiste a fait un papier sur *« la fraternité, un concept dangereux »*. Pour l'administrateur que j'ai été, l'ambivalence est là : la fraternité est-elle un idéal ou un danger ? Ou un peu des deux ? Comment l'administration administrante s'insère dans le cadre juridique qui vient d'être précisé, dans cette réalité ?

Partant de mon expérience je dirais deux choses. D'abord, je constate que de plus en plus la fraternité est une fraternité d'émotion. La fraternité qui est portée par les réseaux sociaux, qui se mobilise en quelques heures, voire quelques jours pour accueillir les migrants qui errent sur des bateaux en Méditerranée, pour intervenir en faveur de telle ou telle personne, tel ou tel groupe qui localement a des difficultés avec l'administration. Cette fraternité d'émotion est une fraternité qui pour l'administration est extrêmement complexe à gérer parce qu'elle ne s'inscrit pas dans la durée. Le premier qui au fond a mis en exergue cette fraternité de l'émotion, c'est l'Abbé Pierre l'hiver 54, souvenez-vous.

Son appel a été suivi immédiatement par des milliers de français qui se sont mobilisés. Il avait appelé les centres dans lesquels il souhaitait que tout un chacun apporte des couvertures et de la soupe, « les centres fraternels de dépannage ». Le problème est que la grande majorité de ces mouvements sont des mouvements un peu « feu de paille ». La mobilisation est extrêmement forte par les réseaux sociaux, mais elle retombe comme un soufflet, et la plupart du temps disparaît en quelques jours. Ce qui n'empêche pas que la fraternité et la mobilisation puissent s'exprimer ailleurs, dans d'autres domaines. Avec les mêmes personnes, mais on change d'objet, on change de sujet. Cette construction actuelle, que je ne renie pas du tout parce qu'elle a beaucoup de facilités à faire comprendre à un grand nombre de gens des situations inacceptables, et à se mobiliser de telle sorte qu'elle puisse être gérée.

Je pourrais donner un certain nombre d'exemples, notamment lorsque j'étais préfet en région parisienne : les mobilisations de ce type, notamment pour les étrangers, il y en avait plusieurs fois par semaine sur untel ou untel qui était traité inhumainement par l'administration. Jamais je n'ai pu établir de lien avec ces mobilisations-là, parce qu'elles étaient trop éphémères. Je reviendrai tout à l'heure sur ce point, parce que dans d'autres circonstances, il est possible de faire émerger une fraternité partagée. Au même moment où cette mobilisation d'émotion réunit en un temps record un très grand nombre de gens, nos associations, qui au quotidien travaillent à la fraternité ou à la solidarité, ont beaucoup de peine à renouveler leurs bénévoles. Je prends des exemples très récents : dans la presse de la semaine dernière ce sont *Les restos du cœur* du département de la Loire qui cherchent désespérément un comptable et qui font passer non pas une

petite annonce, mais c'est tout comme. Ce sont aussi les maraudes qui s'espacent parce qu'il n'y a personne pour conduire le fourgon ou pour distribuer les boissons chaudes en hiver. C'est toujours dans le même département, l'Association Emmaüs qui appelle désespérément de nouveaux responsables parce que ceux qui animent l'association depuis des années sont un peu à bout de souffle.

Nous avons cette ambivalence entre des mobilisations extrêmement rapides et extrêmement fortes, mais trop éphémères et qui ne s'inscrivent pas dans la durée. Je pense qu'il faut bâtir une fraternité qui conjugue les avantages de cette fraternité et des réseaux sociaux, qui ont de très bons côtés. Je ne les rejette pas du tout, et je ne dis pas du tout que c'était mieux avant. C'est au contraire une force supplémentaire qu'il faut conjuguer avec un raisonnement, une fraternité plus raisonnée inscrite dans la durée, qui seule permet d'avoir une action qui soit efficace. Il y a donc une exigence après le constat de cette fraternité d'émotion, de construire ensemble une fraternité dans la durée basée sur le raisonnement. C'est-à-dire sur la reconnaissance de l'autre comme personne, et en tant qu'être humain dans une égale dignité.

À la différence de la liberté et de l'égalité, qui sont les deux premiers concepts de la devise, qui peuvent se traduire en politique. On peut avoir une politique pour augmenter les libertés individuelles ou collectives. On peut conduire des politiques pour réduire des inégalités. Il est plus difficile d'imaginer des politiques pour instaurer la fraternité. Cela rejoint le propos qui était évoqué tout à l'heure, et qui peut nourrir un débat extrêmement intéressant entre les juristes et les politistes, entre les théoriciens et les praticiens. J'évoquais tout à l'heure l'Abbé Pierre, je crois que son génie, au fond, a été de réussir à inscrire dans la durée, par sa fondation, son appel radiophonique de l'hiver 54.

Si je me tourne maintenant vers l'administration administrante : nul doute que la décision du Conseil constitutionnel du 6 juillet dernier aura des conséquences sur l'administration. Comment appliquer ce principe de fraternité ? La question est entière, je n'apporte aucun élément de réponse à ce stade, on pourra éventuellement en débattre. Un autre exemple : lorsque l'État met en place des emplois civiques ou veut réintroduire un service citoyen universel, il propose des moyens de mettre en œuvre la fraternité. Il aide « à faire faire » et en 2017 il y a quand même plus de 100 000 jeunes qui ont fait un service civique. C'est peu et beaucoup en même temps. Lorsque le service civique universel sera en place, les moyens seront évidemment décuplés.

Si je reviens maintenant à mon expérience personnelle, je parlais tout à l'heure des étrangers. Je prends cette situation justement en lien avec ce que nos amis juristes viennent d'expliquer du principe constitutionnel. Si je n'ai jamais réussi à nouer un dialogue constructif avec des mobilisations instantanées, j'ai une expérience personnelle de deux ans de réunions régulières, tous les deux mois, avec un collectif dit de « sans papiers », en fait des étrangers en situation irrégulière par rapport aux lois françaises. Collectif que je rencontrais pour évoquer dans un dialogue à la fois confiant et respectueux des personnes, des dossiers sur lesquels il y avait désaccord entre l'analyse de l'administration et l'analyse du collectif. Si au début les réunions ont été un peu « sportives », très rapidement une confiance mutuelle s'est établie. Dans beaucoup des cas, l'administration a révisé son jugement sur tel ou tel dossier à la lumière des éléments apportés par le collectif. Très souvent aussi, le collectif a compris les raisons pour lesquelles l'administration ne pouvait pas émettre un titre de séjour pour tel ou tel étranger. Le plus important là-dedans à mon sens, c'est que du coup, ces étrangers-là n'étaient plus des numéros sur des dossiers, mais des personnes. De là, j'ose dire, une certaine fraternité tripôle a pu s'installer. C'est de cette expérience que je tire l'analyse que **pour que la fraternité dans l'administration ou dans l'État administrant s'installe, il faut de la durée, il faut du respect, il faut du dialogue.**

Je prendrais un autre exemple pour faire le lien avec la table ronde précédente. Le dialogue entre les cultes, cela a été dit, est toujours difficile. Dans ce même département de la région parisienne, j'avais pris l'initiative, en accord avec les responsables des grandes religions présentes de réunir moi-même ces représentants-là pour entretenir un dialogue « fraternel », mais que nous avons dès le départ tous voulu bâtir sur des actions concrètes. Parce que cette fraternité-là n'existe que dans l'action. Je donne juste un exemple : nous avons fait ensemble pour toutes les religions, un fascicule à distribuer à tous les malades des hôpitaux pour présenter les différentes aumôneries qui pouvaient être à leur disposition. Vous voyez que l'objet au final peut paraître extrêmement modeste. Il était impossible sans un tiers d'autorité et de confiance, sinon le dialogue était impossible. Chacun des responsables religieux m'avait dit qu'ils ne pouvaient pas eux-mêmes prendre l'initiative d'une réunion et ils ne se rendraient jamais à une réunion initiée par un de leurs collègues.

Je termine mon propos en disant que, pour autant, la fraternité n'est pas à mes yeux un idéal du « tous pareil ». On ne peut pas traiter tous les dossiers de la même façon, parce qu'il y a derrière des personnes qui sont toutes différentes, avec des histoires qui sont toutes individuelles, et qui nécessitent une attention particulière. Ce n'est pas le « tous pareil », ce n'est pas « l'entre-soi ». Je ne crois pas non plus qu'elle se dissolve dans le « vivre ensemble » cette expression à ne rien dire plutôt qu'à tout faire, qui se contente d'essayer de faire cohabiter des hommes et des femmes qui peuvent n'avoir rien de commun et rien à partager. Ce n'est pas le cas de la fraternité. C'est au contraire l'expression concrète de la reconnaissance de la différence de l'autre. De celui qui croyait au ciel ou celui qui n'y croyait pas, dans l'atteinte d'un même objectif ou de mêmes valeurs. Cette reconnaissance n'existe que parce qu'elle est mise en pratique de façon raisonnée au service d'intérêt supérieur à chacune et chacun d'entre nous, reconnaissant l'égale dignité de tout être humain.

Je voudrais reprendre l'image de Régis Debray : ne laissons pas plus longtemps la fraternité faire tapisserie, invitons-là à danser.

Mathilde PHILIP-GAY : J'ai pris des notes parce que vos deux interventions m'ont donné beaucoup d'idées. Je me disais que la dignité et la fraternité ne s'opposent pas, au contraire c'est complémentaire. La dignité en droit, c'est quand même le fait de traiter quelqu'un comme un être humain. C'est-à-dire, de ne pas le traiter comme un animal ou comme un objet. En ce sens, la dignité et la fraternité effectivement sont complémentaires, puisque la fraternité va permettre de traiter l'autre comme un être humain. En droit, la dignité est reconnue dans plusieurs textes, mais le premier texte en droit français qui l'a reconnu, c'est le décret abolissant l'esclavage. Au regard du code noir, c'est-à-dire le statut qui réglementait l'esclavage depuis Colbert, on peut se dire que cette dignité avait vraiment un sens. On ne traite pas l'autre comme un objet ou comme un animal, on le traite comme un être humain. C'est vrai que la fraternité au sens du Conseil constitutionnel, c'est la liberté d'aider autrui. Ce n'est pas le devoir d'aider autrui, c'est la liberté de l'aider, donc de le traiter comme un être humain.

C'est intéressant parce que le juriste qui est à l'origine de la consécration du principe de fraternité par le Conseil constitutionnel, Michel Borgetto, disait qu'il faudrait que ce soit un devoir. Pas que ce soit simplement la liberté d'aider autrui, mais que dans notre société « fraternité » soit l'équivalent de « devoir aider autrui ».

À mon avis, cela ouvre un chantier formidable. C'est vrai que cela a été examiné par le tribunal administratif de Besançon au sujet de la liberté d'aider les personnes sans abri. Le tribunal administratif de Besançon ne s'est pas directement fondé sur le principe, mais il a quand même répondu sur le principe : « *dans les circonstances de l'espèce, il n'y a pas d'entrave à la liberté d'aider les personnes sans domicile fixe* ». Cela veut dire qu'il est possible dans d'autres circonstances, d'invoquer ce principe de fraternité pour aider les personnes sans domicile fixe.

Cela peut être très riche. On peut imaginer tout ce qui peut relever maintenant du principe de fraternité. Les détracteurs, cette collègue qui est contre le principe de fraternité et sa consécration dit : « *pourquoi pas maintenant invoquer la fraternité pour les animaux? Et pourquoi pas maintenant l'invoquer pour le droit de mourir dans la dignité?* ». Justement, je crois que c'est ce type de chantier qui va être ouvert par ce principe de fraternité. Cela donne une coloration plus éthique au droit.

En revanche, contrairement à la solidarité, je pense que cela ne s'applique pas directement à l'administration. La fraternité, sa consécration juridique fait que cela s'applique aux citoyens, ce n'est pas pour l'administration. La fraternité c'est le soubassement d'autres principes, et l'administration va être la facilitatrice ou pas. C'est-à-dire que le rôle de l'administration va être d'appliquer le principe de fraternité.

Je reviens à ce que j'ai dit tout à l'heure, c'est-à-dire que cela doit se faire avec la mémoire et on ne peut pas dire que la société doit être plus fraternelle, qu'il y a une liberté d'aider autrui. Mais pour pouvoir permettre à cette fraternité d'avoir une valeur positive, il faut quand même redonner cette dimension mémorielle. Je pense que cela renouvelle le « vivre ensemble » qui va pouvoir être le « construire ensemble ». Il va falloir faire vivre les personnes de manière plus fraternelle, construire les unes avec les autres. Et ne plus laisser la solidarité aux administrations, mais les individus vont être les premiers destinataires de ce principe de fraternité.



Jean-Jacques PARDINI : Je voudrais répondre. Il est vrai que la dignité a une définition de droit, vous l'avez donnée. Moi, ce qui me gêne avec la dignité, c'est qu'il y a deux conceptions de la dignité de la personne humaine, c'est très connu. Il y a une conception qui a cours en France et qui a été illustrée par un arrêt de 1995 par le Conseil d'État, sur le lancer des nains. Là, la dignité a été considérée par le juge administratif, suprême, comme une limite à la liberté. Pourquoi? Parce que le nain en question, c'était son gagne-pain de se faire lancer. On dit qu'il s'agit là d'une conception objective. C'est-à-dire qu'au nom de cette conception objective, l'État peut très bien interdire l'exercice de liberté, si cet exercice même avec le consentement des intéressés porte atteinte à la dignité de la personne humaine. Puis il y a une autre conception, qui assimile la dignité de la personne humaine à la liberté individuelle.

À partir du moment où on est consentant, l'État n'a pas à mettre des limites à l'exercice de telle ou telle liberté. C'est pour cela que je nuance un peu ce que vous disiez.

On dit que la décision du Conseil constitutionnel est un progrès, que c'est riche de promesses. Notre collègue féminine nous a dit : « *oui, mais là c'est la porte ouverte à tous, aux animaux, etc.* ». Mais attention, le principe de fraternité doit être concilié avec d'autres exigences constitutionnelles. Il n'y a aucun principe, aucun droit, aucune liberté qui n'est absolue.



Il y a toujours une considération qui doit être opérée. Si je reviens à l'ordonnance du juge des référés du tribunal administratif de Besançon, c'est ce qui s'est passé. En gros, je résume : si le maire de Besançon interdit l'exercice de la mendicité dans le centre-ville, il porte atteinte à la liberté des passants d'aider autrui dans un but humanitaire. Sauf que le juge administratif ajoute que certes, il y a atteinte à cette liberté, mais les exigences de l'ordre public ici sont supérieures. C'est-à-dire qu'il y avait effectivement des problèmes liés à des atteintes d'ordre public. Là, il fait prévaloir l'ordre public sur des principes de fraternité. Lorsque l'on critique ces décisions en disant que c'est la porte ouverte à tout, je pense quand même que le juge est en mesure d'opérer une conciliation raisonnable entre le principe de fraternité et les autres exigences constitutionnelles.

Mathilde PHILIP-GAY : Je ne veux pas que cela tourne trop au débat entre juristes. La dignité humaine a encore un troisième sens en droit. C'est vrai que cela a un sens négatif en droit français : il y a le lancer de nains, il y a aussi l'affaire Dieudonné, où il a été jugé qu'un spectacle peut être interdit. La liberté d'expression de l'artiste peut être entravée parce qu'il porte atteinte à la dignité humaine dans son spectacle.

Comment ? En appelant à la mort de l'autre, en se réjouissant de la mort de l'autre. En particulier, il s'agissait ici de faire des allusions se réjouissant de la Shoah. C'est vrai que cela a un sens négatif aussi en droit, que cela limite la liberté. On l'a vu aussi avec la loi sur la dissimulation du visage, mais qui est quand même présentée comme une loi de fraternité aussi. La loi interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public est fondée sur la dignité de la personne humaine. Elle a été présentée comme une loi de fraternité, mais elle est fondée sur la dignité justement. Expliquant que la dignité des personnes qui croisent celles qui dissimulent intégralement leur visage est entravée parce que les personnes qui dissimulent leur visage ne leur permet pas de saisir leur regard. Le visage étant l'expression de l'être humain, ils refusent d'être considérés comme un être humain et refusent de considérer les autres comme d'autres humains. Ce serait une atteinte à la dignité humaine. Cela a été présenté comme une loi de fraternité.

Les premiers articles du Code civil qui datent du 19^e siècle évoquent la dignité de la personne humaine même après sa mort. Il faut respecter son corps, il faut respecter la personne en tant que personne. Cela date du 19^e siècle, et il y a quand même

ce sens positif, le négatif ne l'emporte pas nécessairement. Je pense que **ce sera pareil pour la fraternité. C'est-à-dire que de toute façon, les grands principes ont à la fois fondé des libertés et des droits, mais cela les limite aussi**, c'est le propre des principes. Prenez l'égalité : l'égalité fonde le droit à la non-discrimination, mais va aussi limiter certains droits au nom du principe d'égalité. On va limiter les droits d'autrui. Un principe, c'est à la fois un fondement de droit et un limitateur. Ce sera pareil pour la fraternité, c'est évident. Je pense que vraiment liberté, égalité, fraternité, dignité, laïcité vont aussi se cumuler. Et peut-être que pour nous juristes, cela donne vraiment l'espoir d'un droit poétique, mais de vraiment faire face à cette société.

Louis LAFORGE : Merci. On va maintenant accueillir Valérie PERTHUIS-PORTHERET. Vous êtes Docteure en histoire contemporaine, chercheur associé au laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes, membre du réseau Mémotha. Merci d'être avec nous. On va repartir 76 ans en arrière, puisque vous allez nous raconter l'histoire du sauvetage des enfants juifs de Vénissieux. Je vous laisse exposer cet événement à la fois dramatique et héroïque.

LYON CONTRE VICHY. « L'AFFAIRE DE VÉNISSIEUX » (26-29 AOÛT 1942)

ÉCLAIRAGE HISTORIQUE

Valérie PERTHUIS-PORTHERET est docteure en histoire contemporaine et membre du Réseau Mémorha.

Bonjour et merci à vous pour votre présence qui honore celles et ceux qui sont au cœur de mon sujet de thèse intitulée *«Lyon contre Vichy. L'affaire de Vénissieux (26-29 août 1942), Histoire et mémoires d'un sauvetage emblématique.»* Mon intervention mettra en lumière la grande épopée d'un sauvetage d'adultes et d'enfants la plus exceptionnelle de la guerre jamais entreprise à l'intérieur du camp en France au cours de la Shoah. 20 années de recherche ont été nécessaires pour comprendre tous les tenants et les aboutissants de cette opération incroyable conduite avec brio au camp de Vénissieux. Elle fut en réalité le résultat d'un grand élan de solidarité et de secours débuté dans notre cité dès 1934 lors de l'arrivée des premiers réfugiés à Lyon.

Pour revenir à la genèse de l'évènement, j'ai choisi de vous présenter l'itinéraire des deux grands piliers de l'organisation du sauvetage opéré à Vénissieux qui sont l'abbé Glasberg, juif ukrainien converti au catholicisme, et le père Jésuite, Chaillet. Au fond, la question est de comprendre comment ils avaient pu concrètement s'initier à des pratiques à la fois si impropres à des hommes de Dieu et si familières aux adeptes du double jeu ; et ce dans les tous débuts de la Résistance pour sauver coûte que coûte le plus possible de leurs protégés, avec l'art et la manière de ne jamais «se faire griller» à un moment crucial où la destinée de nombre d'entre eux reposait entre ses mains.

Nul mieux que Nina Gourfinkel, la fidèle collaboratrice de l'abbé Glasberg, pour résumer les vertus des héros à pied d'œuvre depuis 1933 pour sauver ces exilés : *« l'intelligence. Car pour combattre efficacement le mal, il faut commencer par le connaître. Réduire le mal au malheur, c'est faire le jeu du malin. Regarder le mal en face dans sa méchanceté, dans sa bêtise foncière, est devenu vertu laïque. La bonté agissante, la seule qui compte, est un besoin impérieux de réparer les incongruités, de remettre les choses en place selon l'intelligence, s'appelât-elle Dieu ou raison. »*. Cette bonté, cette charité-là ne va pas sans violents ressentiments. Un père de l'église disait : *«La vraie charité est la haine efficace de ce qui fait souffrir autrui.»* Selon ce Père de l'Eglise, Voltaire serait authentiquement bon.» Nina Gourfinkel avait également gardé de l'abbé Glasberg le souvenir d'une *«Âme tumultueuse, d'un homme spontané jusqu'à l'anarchie et d'un abbé qui se pliait sans réserve à la discipline qu'il s'était volontairement donnée en se faisant prêtre »*.

Au mois d'octobre 1935, l'abbé Glasberg, 33 ans, se dirige d'un pas décidé sur la colline Saint-Just à Lyon. Il fait son entrée dans le tout nouvel établissement du petit séminaire universitaire de Lyon. Glasberg allait très rapidement se sentir à l'aise parmi ces prêtres réputés *« non conformistes »*. A cela n'a rien d'étonnant pour qui connaît le périple de Glasberg qui en 1920 fut contraint de quitter son pays marqué par de terribles pogroms. En 1931, au terme de 8 années de pérégrinations tumultueuses à travers l'Europe, où il avait côtoyé l'intolérance, Alexandre Glasberg arrive en France et choisit définitivement pour foyer, l'Église Catholique.



Un foyer qu'il ne quittera plus. Etudiant à Lyon, Glasberg se sent pour la première fois depuis longtemps privilégié. L'étudiant en théologie apprécie de découvrir un milieu plus ouvert que les autres communautés catholiques qu'il a fréquentées jusque-là, mais surtout des hommes prophètes dont les

prises en garde font écho à ce qu'il a vécu et lui procure un grand réconfort intérieur.

Les professeurs en théologie, les plus érudits qui enseignent, forment une équipe de savants qui, depuis la montée des périls marqués par l'arrivée de Hitler au pouvoir, se disent qu'ils doivent développer un enseignement de l'amitié envers les Juifs. A l'initiative d'un mouvement d'élucidation. Henri De Lubac est le plus marquant, celui qui donne des ailes à Glasberg mais aussi à d'autres séminaristes, lorsqu'il rappelle que « *c'est par le péché de toute l'humanité que Jésus était mort, et il n'y a pas de culpabilité ni de châtement à faire peser sur le peuple juif encore largement accusé de peuple décide.* »

Le visage de Glasberg s'est parfois crispé lors de ses prises de notes. Une fois, il avait ressenti la nausée, une sensation terrible qui le ramenait plus de 15 années en arrière, aux images terribles des pogroms restées enfouies dans sa mémoire.

Au cours de ses années d'études au petit séminaire universitaire de Lyon, Glasberg s'est lié assez vite d'amitiés avec d'autres séminaristes proches des milieux œcuméniques de Laurent Rémilleux, curé de la petite paroisse de Notre-Dame-de St-Alban située dans une banlieue pauvre de Lyon, connue sous le nom de « Transvaal ». L'idée le travaille qu'on le présente à ce curé qui a une si bonne réputation au séminaire. Il a déjà une idée fixe qui lui trotte souvent dans la tête et qui est en adéquation complète avec l'enseignement qu'il reçoit. Glasberg veut à tout prix et le plus vite possible entreprendre une action de solidarité sur le terrain en faveur de ses « bannis » de Hitler dont il sait au fond qu'il en fait lui-même partie.

« L'affaire de Vénissieux » (26-29 août 42)

Quelques années plus tard, en 1939 son rêve est exhaussé car sa demande de nomination à Lyon est acceptée.

Retrouver le groupe des catholiques progressistes de Lyon a toujours été une évidence pour l'abbé Glasberg. L'abbé esquisse un sourire en se voyant sur ce cliché au milieu de ses fidèles amis : le Père Chaillet, le curé Laurent Rémilleux, le Rabbin Goldschmidt et Maître Fontanille. Au dos, il est noté au crayon à papier « Eté 1938. Bron. Ouverture du 1er home aux réfugiés politique du CAR ». Cette abréviation pour désigner le Comité d'Aide aux Réfugiés était volontairement incomplète. Par habitude, l'abbé écrivait toujours de façon brève, presque de manière codifiée.

L'abbé Glasberg se souvient alors des visages de ses protégés, une vingtaine de jeunes adultes juifs sortis des griffes du III^e Reich, tous des antinazis accueillis là, car le Comité d'Aide aux Réfugiés, avait « *acquis une maison à Bron où ils pourraient être formés aux travaux agricoles et manuels.* » Perdu dans ses pensées, l'abbé Glasberg sursaute, on vient de toquer à sa porte. Alors il prend sa bible et glisse délicatement la photo dedans non pas comme un signe de dévotion mais parce qu'elle est précieuse à ses yeux. Elle incarne le début d'un combat qui malheureusement ne fait que commencer à une période où les dangers du nazisme se rapprochent.

De son côté, et de retour à Lyon en 1938, le Père Chaillot était un homme bouleversé par l'extension croissante du IIIème Reich à toute l'Europe et c'était en homme averti qu'il entendait dorénavant informer toutes les consciences des risques de la pénétration de l'influence du nazisme en France.

Et une fois débarqué à Marseille, le 20 décembre 1940, c'était la stupeur qui avait envahi le Père Chaillot à la découverte d'un peuple français rassuré par la signature de ce terrible armistice alors que pour lui la priorité était de ne pas renoncer à poursuivre le combat. Le Père Chaillot allait reprendre son enseignement au scolasticat de Fourvière, donner des conférences et poursuivre la rédaction de son ouvrage, *L'Autriche souffrante* publié en 1939 pour «dénoncer la persécution raciale». Et le plan du IIIème Reich qui entend résoudre le problème de la pureté de la race par l'extermination impitoyable de ceux que les lois de Nuremberg livrent sans défense au déchaînement des pires instincts de l'antisémitisme passionnel.

Il y allait d'après lui de l'honneur de l'Église qui ne connaît pas les barrières de races et de frontières et qui ne peut, sans se renier, rester indifférente à la supplication de si tragiques détreffes. Il y allait de la réputation de la France de rester un pays d'accueil; et cela ne pouvait pas s'envisager sans mérite et sans sacrifice à une époque où, de sa propre initiative et sans aucune pression de l'occupant allemand, Vichy avait édicté toute une série de lois contre les Juifs qu'il accusait, avec les francs-maçons et le Front Populaire, d'être les responsables de la défaite. Rien qu'au cours des quatre premiers mois du régime de Vichy, la nouvelle législation antisémite avait mis en place une «commission de révision des naturalisations», promulguée le premier statut des Juifs, le 3 octobre 1940, qui interdisait l'accès et l'exercice des fonctions publiques et mandats énumérés dans son second article et en fin édicté, le 4 octobre 1940, le statut des Juifs étrangers prévoyant la possibilité de les interner dans des camps sur décision préfectorale.

Sous la pression des occupants, écrira plus tard l'abbé Glasberg :

«Les internements s'accroissent encore à l'automne 1940, d'abord sous le prétexte économique, ensuite, avec une brutalité qui ne s'embarrassait plus ni de prétextes, ni d'excuses. Les réfugiés qui parvenaient à se maintenir hors des camps étaient en butte aux chicanes administratives. Dans l'atmosphère de xénophobie et d'antisémitisme croissant, il était extrêmement difficile de leur éviter les difficultés dont les accablait la réglementation des étrangers toujours plus malveillante. On ne pouvait réussir auprès des autorités qu'en intervenant dans les cas isolés, petitement, sans bruit, mettant à profit les rares bonnes volontés qui secrètement se maintenaient à la préfecture, à la sûreté, dans les commissariats de police, pour obtenir des allègements en apparence infimes : permis de séjour ou de travail, validation de papiers d'identité, sauf-conduits, choix de résidences forcées acceptables, levée de peine judiciaire pour les délits inévitables, toute chose de peu d'importance, dirait-on, et qui pourtant décidaient du sort de dizaine de milliers d'êtres humains. Car la moindre infraction aboutissait à l'emprisonnement, à l'internement, et plus tard à la déportation, de sorte qu'aplanir chacun de ces cas signifiait prolonger une sécurité provisoire, éviter la dispersion d'une famille, sauvegarder les dernières ressources des réfugiés, et souvent, tout simplement sauver des vies humaines. Besogne difficile et ingrate qui s'accomplissait loin de l'avant-scène de la bienfaisance, besogne dangereuse pour les Comités d'assistance officiels astreints à une légalité illusoire. »



En 1942, la situation est claire. Le processus d'extermination des Juifs de France allait se poursuivre et se durcir par l'entremise de la collaboration du régime de Vichy avec les nazis.

Le 11 juin 1942, à la suite d'une importante réunion des responsables SS tenue à Berlin, Himmler ordonne la déportation à Auschwitz de 100 000 juifs de France.

Le 2 juillet 1942, Vichy avait accepté de livrer 22 000 juifs étrangers de la zone Nord et les 10 000 juifs étrangers résidant dans les quarante départements de la zone libre et venait d'offrir la contribution de la police et de la gendarmerie française pour assurer le bon déroulement des opérations. Deux jours plus tard, pire encore, Laval, pour qui les Juifs étrangers de France ne sont que des « déchets » dont la France a l'opportunité de se débarrasser en les livrant à l'occupant, propose aux nazis de sacrifier également leurs enfants dont les plus petits sont nés en France.

Et le 18 août 1942, pour offrir à Vichy de devenir un pourvoyeur insatiable de juifs à diriger sur Drancy en vue de leur livraison aux nazis et de leur déportation, le chef de la police nationale Bousquet, demande aux préfets de « *soumettre au regroupement* » les « *Israélites entrés en France après le 1er janvier 1936 s'ils sont allemands, ex-autrichiens, polonais, dantzigois, sarrois, tchécoslovaques, estoniens, lithuaniens, lettons, soviétiques, réfugiés russes* ».

Le 22 août 1942, Bousquet fait part aux Préfets régionaux de la volonté du chef du gouvernement Laval de ne pas hésiter « *à briser toutes les résistances qu'ils pourraient rencontrer dans les populations et à signaler les fonctionnaires dont les indiscretions, la passivité ou la mauvaise volonté auraient compliqué [leur] tâche* ».

Avant la date butoir du 16 août, afin de s'assurer du bon résultat de la rafle, le préfet régional Angéli, comme l'ensemble des Préfets régionaux de la zone libre, devait dorénavant veiller à la constitution des listes des personnes à arrêter. Peu avant, les préfets avaient déjà dû faire connaître leurs besoins en matériel et en hommes pour mener sans encombre les opérations dans leur région. Et pour que le « coup de filet » soit le plus vaste possible, les préfets étaient tenus de s'assurer de pouvoir faire face à d'éventuelles manifestations de résistance de la population. Le télégramme du 20 août n° 12640 de René Bousquet les informe de la possibilité d'agir par internement administratif vis-à-vis de toute personne qui oserait entraver le bon déroulement du regroupement des Israélites.

Enfin, l'instruction de Bousquet du 22 août 1942 avait pour but de persuader les préfets qu'aucune aide ne devrait être apportée aux juifs menacés. La première raison invoquée consistant à les accuser de se livrer au marché noir et de nuire au bon approvisionnement de la France, tout comme de les soupçonner de mener une action de propagande contre le gouvernement.

Les 25 et 26 août 1942, l'intendant de police Marchais, sur ordre du Préfet régional Angéli, donnait « *des instructions dans le sens des arrestations à tous les commissaires de quartier*. » Et au cours des opérations de police du 26 août 1942, le commissaire divisionnaire de police Cussonac, antisémite notoire, allait faire preuve d'un zèle particulier.

Le 26 août, très tôt dans la matinée, le plus souvent entre 5 et 6 heures du matin, les forces de la police et de la gendarmerie française se rendent aux portes palières de tous les Juifs étrangers à arrêter, conformément aux indications données dans les listes préfectorales et d'après les données fournies dans les fiches de recensement des Mairies.

Pour parer aux questionnements éventuels des Juifs arrêtés, la réponse avait été préparée d'avance, comme quoi ils seraient dirigés vers la Pologne pour former un Etat israélite dans les environs de Lublin. Enfin côté pratique, le nombre des effets et des objets à emporter devait être rationné : *« une ou deux couvertures, linge de corps et objets de toilette, cuillères et fourchettes, pas de couteau, 50 à 60 kilos de bagages maximum, les tickets d'alimentation »*.

Tous les anciens enfants sauvés que j'ai pu retrouver et interroger se souviennent de cette sinistre fin de nuit d'été, du 26 août 1942, de leur réveil en sursaut causé par le bruit des bottes des gendarmes, par les coups donnés contre leur porte, par la lumière des lampes torches dirigées contre les fenêtres... de l'affolement des parents, des mères pour préparer en quelques minutes quelques bagages et les enfants affolés de leur montée dans un « panier à salade », dans un camion ou dans un car et de ce terrible voyage vers une destination inconnue, le camp de triage régional de Vénissieux.

Cette nuit du 25 au 26 août 1942, Jean est restée blottie contre sa mère restée éveillée dans l'attente de leur arrestation. Anna n'a pas oublié cette fin de la nuit du 26 août 1942, ce terrible instant où les gendarmes sont venus dans la nuit.

En tout, au cœur même du dispositif, c'est le département du Rhône qui arrivait en tête du plus grand nombre de Juifs étrangers arrêtés au cours de cette grande rafle : 310 étaient conduits au camp de Vénissieux, au Fort-Paillet à Dardilly et plus d'une centaine de Juifs en résidence libre, dont une majorité de femmes et d'enfants, étaient internés dans le plus grand désordre au fort de Chapoly à Saint-Genis-les-Ollières. A Lyon, les cars de la police avaient convergé vers les quartiers de la Presqu'île et de la Guillotière. Pendant ce temps, des gardes cyclistes bloquaient les rues, et des gros cars de police arrivaient lentement, dans lesquels montaient hommes, femmes, et enfants de tous âges pour être conduits au camp de Vénissieux .

Et pourtant, contre toute attente, à la fin de ces opérations conduites lors de cette terrible journée de rafle du 26 août, Angéli avait dû informer ses supérieurs des résultats décevants de la rafle et les avertir que le nombre des raflés était bien inférieur aux estimations prévues. Les autorités d'occupation qui avaient escompté pouvoir réaliser entre 2000 et 2 600 arrestations pour la Région de Lyon jugeaient très médiocres les résultats de cette rafle. Le préfet régional Angéli leur avait évoqué une « dispersion massive » des personnes appréhendées qui aurait été « provoquée » à Lyon, dans la Loire et en Haute-Savoie par des informations provenant de la Radio-Anglaise.

Dès le 24 août 1942, des résistants bien informés avaient adjuré le préfet Angéli de ne pas se faire le pourvoyeur des bagnes hitlériens :

« Monsieur le Préfet,

Veillez voir dans cette lettre l'expression de la pensée d'un nombre considérable de Lyonnais qui n'entendent point laisser impunément ce qu'on prépare.

Nous savons que, sur l'injonction des Allemands, Vichy nous a donné ordre de procéder le mercredi 26, à partir de 4 heures du matin, à une rafle monstre de malheureux réfugiés juifs étrangers, qui sont destinés à être déportés en Allemagne.

Nous savons que cet acte révoltant, dont le Gouvernement lui-même a honte, vous a été donné par téléphone et confirmé par télégramme. Nous savons que la police de Lyon, qui n'est pas nazie mais française, répugne à livrer aux bourreaux du Reich de nouvelles victimes. Nous savons que vous en êtes réduit à vous occuper vous-même de l'établissement des listes de traqués.

Tout Lyon est déjà prévenu du déshonneur que l'on veut infliger aux fonctionnaires et aux policiers en les forçant à livrer aux Allemands des innocents, dont beaucoup sont engagés volontaires, légionnaires, mutilés. Tout Lyon est déjà prévenu du déshonneur à la pensée que vous vous jugez contraint d'appliquer d'ignobles consignes, dictées par l'occupant et qui, par exemple, font séparer, sans espoir de retour, des enfants et leurs mères.

Monsieur le Préfet, nous vous plaçons devant vos responsabilités de Français et d'homme. Vous n'avez pas le droit d'aller contre le sentiment profond et unanime de toute la ville, contre le dégoût manifesté par tous les collaborateurs et par la police. Vous n'avez pas le droit de prêter votre concours, de donner force de loi aux meutes de gangster que les Allemands veulent introduire à Lyon. On vous en demandera compte, et, croyez bien qu'il ne s'agit pas là de menaces, mais d'une simple prévision d'avenir.

Monsieur le Préfet, vous n'avez point juré fidélité à l'Allemagne; votre serment de fonctionnaire ne vous force pas à trahir tout ce que les Français respectent : l'honneur, le droit d'asile, la pitié pour les faibles et les innocents, la générosité, la solidarité envers les étrangers qui furent des frères d'armes.

Pas un français, pas un chrétien ne pardonnera à ceux qui auront été les exécutants apeurés ou complices de la barbarie allemande.

Monsieur le Préfet, nous comptons encore sur un sursaut de votre part. L'opinion, alertée par nous, veille. Nous espérons encore que la prochaine nuit de Lyon ne retentira pas, par votre faute, des cris, des sanglots, des appels, des malheureux qu'on vous invite à livrer comme du bétail. Nous espérons qu'un Préfet français ne se fera pas pourvoyeur de bagnes hitlériens.

Mercredi, Lyon saura si Monsieur le Préfet Angéli est Français ou serviteur des boches.

Les Mouvements de Résistance. »

Selon le rapport du Consul général allemand à Vichy, Krug Von Nidda, les fuites étaient nées au sein même de l'appareil policier français. Nous avons découvert la figure du Capitaine Omer Flouquet, nommé depuis août 1940, chef d'escadron, Commandant la Compagnie de gendarmerie du Rhône, section de Suchet à Lyon, qui était également membre du réseau de résistance belge Sabot, spécialisé dans le renseignement, le secours aux réfractaires, aux clandestins, aux populations juives et dans le sabotage. Il est évident qu'il ne s'est pas privé de l'opportunité d'alerter certains des milieux qui œuvraient déjà dans la Résistance civile des projets de la rafle.

Pour éviter des arrestations, l'abbé Glasberg et tout son entourage, avait essaimé les fuites partout à Lyon et dans bien d'autres départements. Il avait fait planquer le plus possible de ses pupilles des centres d'accueil qu'il dirigeait pour le compte de l'œuvre multiconfessionnelle de l'Amitié Chrétienne. L'information d'une grande rafle prévue pour les 25 et 26 août en zone Sud avait également circulé au sein du comité de Nîmes. C'est ainsi par exemple, que de jeunes membres des EIF allaient ensuite parcourir les villes et campagnes pour « fuiter » sur l'éminence de la grande rafle et donner le mot d'ordre aux familles juives de se disperser au plus vite.

Néanmoins beaucoup de ces 2600 pauvres malheureux ce sont trouvés pris au piège et furent conduits au camp de Vénissieux, une véritable forteresse aux yeux du préfet régional Angéli. Le camp présentant l'avantage de pouvoir répondre aux modalités d'hébergement, de surveillance, de ravitaillement des internés, mais également à des préoccupations de discrétion vis-à-vis des populations et enfin, à des questions de commodités car une fois les opérations de triage terminées, les internés du camp de Vénissieux pourraient être acheminés à quelques centaines de mètres à la gare de St Priest afin d'être conduits à Drancy en vue de leur déportation.

A son arrivée au camp de Vénissieux, le jeune Jean Adam, en charge de la baraque aux malades rapportait quelle avait été sa surprise de voir le camp délimité par un mur de briques de trois à quatre mètres, cerné de « nombreux gardes mobiles pointant leurs fusils mitrailleurs sur la route » et la présence à l'intérieur « de deux gardes mobiles pour chaque baraquement » nouvellement numérotés « pour héberger » sur de la paille les Juifs étrangers qui pourraient être approvisionnés en eau et en alimentation dans la cour.

Arrivés épuisés, le camp de Vénissieux impressionne tous les détenus et encore davantage les enfants et les adolescents. Il leur a semblé immense, infranchissable.

Et pourtant c'était bien ici, à l'intérieur du camp de Vénissieux qu'allait être organisé l'opération de « kidnapping » la plus incroyable de la guerre dans un camp en France. Sans l'usage d'aucune arme, ils allaient procéder à l'exfiltration de 470 des 1016 internés parmi lesquels 108 enfants qu'ils avaient arraché des griffes de ceux de Vichy. Cette opération sensationnelle de Vénissieux, fait historique unique, accomplie à Lyon dans un combat franco-français, allait donc opposer des collaborateurs du régime de Vichy à des Résistants sans arme.

C'est à Gilbert Lesage que l'on devait d'avoir ouvert les portes du camp aux meilleurs prétendants au titre du sauvetage. Au mois d'août 1942, le chef du S.S.E* était devenu un informateur averti, reconnu des œuvres charitables. De son expérience dans les bureaux de Vichy, le chef du S.S.E. possédait une très bonne connaissance des textes de lois et détenait des informations sur les mesures d'arrestations à venir. Et, dès le 8 août 1942, Gilbert Lesage qui entendait bien profiter de son poste de direction à la tête du SSE, le plus grand service social de Vichy, pour agir, avait demandé et obtenu l'accord tacite du concours de l'Amitié Chrétienne pour l'assister dans les opérations de tri à mener au camp de Vénissieux.

Coûte que coûte, il faut sauver tous les enfants

Le 26 août 1942, à leur arrivée devant les portes du camp, Jean-Marie Soutou et l'abbé Glasberg avaient été surpris de voir que les sentinelles leur présentaient les armes. En réalité, il s'agissait d'une méprise car ils conduisaient une Citroën noire à roues jaunes, prêtée par un riche industriel lyonnais, le même modèle que celle du préfet régional Angéli. Grâce à cet heureux concours de circonstance, Jean-Marie Soutou et l'abbé Glasberg pourront à plusieurs reprises sortir et rentrer au camp, assurer à l'extérieur les liaisons nécessaires, et faire évader aussi chaque fois quelques réfugiés.

Jean-Marie Soutou et l'abbé Glasberg décrivent un climat d'une confusion extrême au camp, générée par la production d'instructions, de contre-instructions, et des autorités en présence qui ne semblent pas connaître le contenu des différents télégrammes.

L'abbé Glasberg qui parle couramment six langues, dont le yiddish, et Gilbert Lesage qui connaît parfaitement toutes les subtilités des textes de loi sont considérés comme indispensables par les autres fonctionnaires qui sont bien incapables de procéder à un examen rigoureux des internés, étant donné leur ignorance des langues étrangères, des lois, décrets et instructions en cours.

L'enjeu était de taille pour les membres des œuvres de ne pas se cantonner dans la tâche d'agents de discussion de Vichy. Pour servir l'intérêt du plus grand nombre des internés il leur faut manœuvrer, redoubler de précautions et faire face à mille et une difficultés qui rendent leur mission parfois très difficile, pour ne pas dire chaotique; et ce bien avant l'épisode de la fin de la journée du 28 août qui failli tout faire capoter

Ainsi, tous les Résistants infiltrés au camp de Vénissieux, armés de leur expérience, allaient plaider chaque dossier l'un après l'autre avec ténacité devant la commission préfectorale de triage du camp de Vénissieux, argumentant, afin de faire bénéficier le plus grand nombre possible de ces infortunés, de clauses et de situations plus ou moins fictives pour leur éviter la déportation.

Mais le 28 août à 20 heures, un message téléphoné du Ministère de l'Intérieur précisait, je cite *«Il faut que le convoi comporte 800 personnes»* il s'en suivait toute une série de mesure restrictives. Ces instructions changeaient entièrement le sens et la portée du travail de la journée. Selon les instructions encore en vigueur pendant la journée du 28 août, 50 % des internés devaient être libérés. C'était le résultat du criblage fait par les représentants des œuvres privées. D'après les instructions de dernière heure, seuls quelques privilégiés pouvaient espérer leur libération.

* - Service Social des Etrangers

Ayant conscience que, sans leur concours, les opérations de criblage auraient été impossibles et en tout cas irréalisables dans les délais fixés par Vichy, les collaborateurs de l'AC eurent le sentiment d'avoir été uniquement les agents d'exécution de mesures de basse police. Ils eurent un moment l'intention de démissionner et de laisser la Police aux prises avec une tâche qu'elle était manifestement dans l'impossibilité de mener à bout.

Mais certains d'entre eux ayant fait remarquer que, jusqu'à nouvel ordre, les parents pourraient confier leurs enfants à des œuvres privées, ils décidèrent de consacrer la nuit à demander aux parents la cession de leurs droits de paternité. C'est ainsi qu'au camp de Vénissieux, l'action la plus déterminante se porte donc sur le sauvetage de tous les enfants. C'est dans la nuit du 28 au 29 août 1942 que s'organise une nuit de course contre la montre où il faut persuader des parents affolés, qui parlent très peu le français, de céder leur droit de paternité, d'abandonner leurs enfants afin de leur laisser une chance de survivre.

En premier lieu, le sauvetage s'est organisé à l'intérieur du camp de Vénissieux grâce au courage de l'abbé Glasberg qui, en compagnie de Jean-Marie Soutou, subtilise le télégramme du 18 août qui annulait la majeure partie des exemptions du télégramme du 5 août et qui enjoignait de livrer les enfants. Mais, il a également fallu, se souvient Charles Lederman, la perspicacité de Gilbert Lesage du Service Social des Etrangers. C'est lui qui a proposé aux membres de la commission de criblage de s'appuyer sur l'une des consignes de la circulaire du 5 août 1942. Celle-ci, bien connue des autorités du camp, mais annulée depuis, sans que ces mêmes autorités le sachent, exemptait de la déportation les enfants non accompagnés.

C'est ainsi que précipitamment, les différents membres des œuvres confessionnelles et charitables réunis au sein de la commission de criblage décident d'organiser le « rapt » des enfants juifs de Vénissieux en obtenant non seulement l'accord des parents de se séparer de leurs enfants mais aussi qu'ils acceptent de signer un acte de délégation de paternité, c'est-à-dire d'abandon, en faveur de l'Amitié Chrétienne. Alors commença, se souvient Jean-Marie Soutou, pour l'équipe de l'Amitié chrétienne, cette tragédie nécessaire qui, dans l'angoisse, consistait à séparer les enfants de leurs parents.

Au cours de cette nuit d'épouvante, une panne d'électricité a plongé le camp dans l'obscurité totale pendant plusieurs heures. Dans le noir, Glasberg, Soutou mais également tous les membres des assistants sociaux, Georges Garel, Madeleine Barot, Elisabeth Hirsch, Joseph Weil, Lili Tager, Denise Grunwald se rendent de groupe en groupe de tous ces gens affolés et placés dans le plus grand dénuement lorsque la demande leur est faite de bien vouloir abandonner leur enfant pour leur laisser une chance de survivre.

La signature du parent obtenu, on attache au cou ou au poignet des plus petits une étiquette avec leur nom, leur prénom et leur date de naissance. Les parents remettent parfois de petits objets d'une certaine valeur, donnent des consignes, des vœux pour leurs petits immédiatement placés sous la garde des assistantes des œuvres et conduits au réfectoire du camp.

Mais des parents n'ont pas toujours immédiatement accepté de se séparer de leurs enfants et à la suite d'une panne d'électricité, ils se sont trouvés dans l'impossibilité de repérer les baraques des familles auxquelles il aurait fallu parler de nouveau. La tâche était rendue difficile par le fait que constamment des parents affolés viennent les interrompre. Un homme au bord de l'hystérie s'est mis à hurler pour qu'on l'aide, qu'on le tire de là. Puis, le temps pressant les membres des équipes de l'Amitié Chrétienne ont parfois dû se résoudre à devenir plus autoritaires et, au lieu de demander si les parents veulent bien leur confier leurs enfants, ils leur ont déclaré qu'il venait chercher leurs enfants pour les sauver. Mais cette autorité n'ayant pas toujours suffi, et sans aller jusqu'à se battre, il leur a fallu parfois retirer des enfants aux parents malgré leur résistance physique. Parfois les sauveteurs ont falsifié la date de naissance des plus de 16 ans. Beaucoup des parents leur ont fait part de leur dernière volonté, les bénirent avec la formule biblique en usage millénaire chez les Juifs et en yiddish, langage de leur cœur, et rappelleront aux enfants d'être dignes de leurs qualités de juifs, de ne pas oublier leur appartenance, ni leurs parents.

Tous les enfants ont gardé en mémoire les derniers moments passé avec leurs parents avant d'être tous rassemblés dans le réfectoire du camp de Vénissieux.

Mêla se souvient : *« Du haut de mes 9 ans, j'ai été particulièrement saisie par l'ambiance avec des gens qui criaient, des gens qui pleuraient. Et au milieu de tout ce désespoir, j'ai ma maman qui doit se séparer de son enfant et qui me remet ses boucles d'oreilles, celles que je porte encore aujourd'hui. Puis j'ai quitté maman en titubant et au moment de traverser la cour pour rejoindre le réfectoire où se trouvait déjà réunis d'autres enfants, il y a eu un panne d'électricité, c'était la nuit noire, j'ai eu beaucoup de mal à trouver mon chemin, j'étais pétrifiée. »*

Hélène se souvient avec émotion : *« J'avais tant fait promettre à ma mère de me prendre avec elle, qu'elle ne me laisserait jamais. Puis une nuit, malgré sa promesse de me garder, maman m'a réveillée, m'a donné une petite valise et m'a fait sortir rapidement de la baraque où nous nous trouvions. Une assistante sociale m'a pris la main et m'a conduite au réfectoire où se trouvait d'autres enfants. J'avais 10 ans. J'étais effondrée, les larmes coulaient, je ne pouvais plus parler. »*

Lili Garel, assistante sociale de l'OSE au camp de Vénissieux, nous a confié que *« durant ces heures passées à Vénissieux, elle avait surtout gardé le souvenir d'avoir été auprès des gens, de les avoir réconfortés. Et puis après la séparation des enfants d'avec leurs parents, elle s'est plus particulièrement occupée des plus petits. Après coup, j'ai été très fortement marquée par cette demande de séparation, d'abandon qui avait été faite aux parents. Bien sûr, me confirmerait-elle « ... je n'étais pas encore mère mais c'était quelque chose qui m'est tout de suite apparu comme très violent. J'ai toujours voué une admiration particulière pour ces parents, ces pauvres mères qui se sont résolues à faire ce qu'on leur demandait pour donner une chance à leurs enfants d'être sauvés. »*

Puis c'est le douloureux moment de l'attente des enfants séparés de leurs parents et réunis dans le réfectoire du camp

Par une terrifiante coïncidence, les véhicules des parents déclarés déportables sont passés à côté du réfectoire où se trouvaient réunis les enfants séparés de leurs parents. Heureusement, la plupart des enfants s'étaient assoupis et n'ont pas vu leurs parents, dont les visages étaient collés aux vitres des cars pour tenter de les apercevoir une dernière fois. Mais les parents ont bien vu leurs enfants et c'est encore des visions ineffaçables qui demeurent dans la mémoire des enfants qui ont été témoins de cette scène comme Lotte, Rachel...

Effectivement, au cours de cette même nuit du sauvetage c'est également celle du départ des adultes du camp vers les portes de l'enfer. Vers deux heures du matin, des policiers étaient rentrés fort bruyamment dans les baraques pour les tirer de leur sommeil et faire sortir de force les candidats au départ. Ils étaient 545.

Le départ pour la gare de St Priest

Après l'appel fait dans les baraques, ils étaient montés dans des cars et conduits à quelques centaines de mètres du camp, à la gare de Saint-Priest. Le général de Saint-Vincent, gouverneur militaire de Lyon, membre de l'Amitié chrétienne et d'un groupe de Résistants de l'Armée Secrète, réalise un acte exceptionnel et unique. Il refuse de prêter quelques escadrons de la garnison de gendarmerie pour assurer le maintien de l'ordre lors de leur embarquement ; ce qui lui vaut sa mise prématurée à la retraite pour le 1^{er} septembre.

Mais entre temps, les 545 suppliciés vont se retrouver à nouveau face à leur boureau, face à leur préfet régional, qui avait cru bon de se rendre en personne à la gare pour surveiller le départ des internés . Le père Chaillet rapportera *« la sévérité excessive d'Angéli qui refusa même de laisser sortir du convoi un aveugle. »*



Au départ du train, comprenant que plus personne ne peut tenter une libération à ce stade, un homme se jette par la fenêtre. Le train s'arrête et l'homme est rattrapé. La grande majorité des 545 adultes de Vénissieux conduits de la gare de St Priest à Drancy en vue de leur déportation à Auschwitz le furent par les convois 27 et 30 des 2 et 9 septembre 1942 et gazés pour la plupart dès leur arrivée à Auschwitz.

La journée du 29 août 1942

La suite de l'affaire de Vénissieux débute très tôt dans la matinée du 29 août et est marquée par l'exfiltration de 108 enfants. Alors que l'intendant de police Marchais a déjà quitté le camp, c'est probablement vers 5 heures du matin que la centaine des enfants réunis dans le réfectoire sortent par petits groupes par une autre issue annexe au grand portail du camp et monte dans trois gazogènes. Au cours de ce trajet stressant pour tous, il leur faudra parvenir à calmer les plus petits.

Entre temps, 360 adultes ont également pris le chemin de la liberté. 130 l'ont été de façon légale et disposent d'un papier officiel de la commission de criblage, d'autres l'ont été clandestinement. Près de 150 le seront grâce à l'action héroïque du jeune docteur Adam, alors âgé de 20 ans, employé au camp de Vénissieux par le commissariat à la lutte contre le chômage pour s'occuper des intransportables. Il avait tout d'abord commencé par dispenser les soins nécessaires aux internés souffrants dans la baraque qu'il lui est réservée pour cette tâche, avant de décider de profiter du contexte inattendu de s'être retrouvé tout seul et de prendre l'initiative de plaider pour l'hospitalisation des faux malades. Jean Adam avait alors dressé de faux diagnostics et distribué des doses de poison afin de rendre intransportables, le plus possible, des pauvres malheureux qui s'évaporeront ensuite dans la nature après leur sortie du camp. Jean Adam décrira après-guerre l'agitation qui régnait au camp, l'état de délabrement des personnes, les 26 tentatives de suicide par pendaison, empoisonnement ou section des veines du poignet. Le jeune Justus qui avait simulé une crise de péritonite au camp lui doit la vie, tout comme plus d'une centaine d'autres chanceux d'avoir croisé son chemin. J'ai pu rencontrer et filmer Justus à New York, en 2014, le jour de ses 93 ans. Il était encore enseignant en littérature comparée à l'Université de Bard. Aujourd'hui, il est de notre mission de faire connaître la puissance de l'action du jeune Jean Adam, couverte par des Résistants à Vichy, qui ont validé ses demandes d'hospitalisation. La plupart des protégés s'évaporant dans la nature avant leur arrivée au camp.

Plus tard, dans la matinée du 29 août, le Cardinal Gerlier apprend par le père Chaillot les tenants et les aboutissants de l'opération de sauvetage de cette centaine d'enfants organisée sous son patronage par l'Amitié chrétienne sans même en avoir été averti auparavant. Pierre Chaillot qui compte parmi les plus fidèles de son entourage, accompagnés de l'abbé Glasberg et de Jean-Marie Soutou doivent désormais obtenir du Primat des Gaules qu'il les couvre afin d'assurer la pérennité de leur action de sauvetage et que les 108 enfants soient placés sous sa haute protection.

Les enfants montée des Carmélites à la Croix-Rousse (Lyon 4^e)

Entre temps, très tôt dans la matinée du 29 août 1942, les 108 enfants étaient réunis au 10 Montée des Carmélites dans le quatrième arrondissement de Lyon et rassemblés dans ce qui fut jadis l'immense bâtisse de l'ancien couvent des Carmélites.

Dépourvu d'équipements et de commodités élémentaires, ce local ne devait servir de refuge aux enfants que pour quelques heures, même si de jeunes scouts les ravitaillent et s'occupent d'eux tant bien que mal. L'avantage de les avoir conduits dans cette immense bâtisse, c'est que l'on pouvait faire sortir les enfants par le côté opposé de l'entrée principale de l'immeuble selon la topographie si particulière des quartiers et des bâtiments du vieux Lyon

En effet, à la montée des Carmélites, les enfants ne sont pas en sécurité car le préfet régional Angéli veut remettre la main sur eux. Vichy lui ayant demandé de les récupérer pour les placer dans un convoi en provenance de Nice, de passage à Lyon et à destination de Drancy. Le 31 août 1942, Élisabeth Hirsch apprend par une assistante sociale de la préfecture, que la police s'apprête à reprendre les enfants et qu'il faut tous les disperser le plus vite possible. Les éclaireurs israélites, les membres de l'OSE de mèche avec l'abbé Glasberg, le père Chaillet et tous ceux qui ont œuvré à Vénissieux pour sauver ces enfants, ne disposent que de quelques heures pour placer tous les enfants en lieu sûrs, tout d'abord sur Lyon et ses environs avant de les conduire ailleurs et de les protéger jusqu'à la fin de la guerre des risques de déportation. Dans les jours qui suivent, des pressions seront exercées par le préfet régional Angéli sur le Cardinal Gerlier afin d'obtenir les adresses des refuges des enfants. Mais celui-ci n'a rien donné, le Primat des Gaules ayant même conseillé à Angéli de faire savoir à Pierre Laval qu'il fallait tirer profit de son refus pour argumenter avec les allemands afin qu'on ne lui signifie pas d'autres exigences pour l'arrestation des juifs à déporter.

A Lyon, le 6 septembre 1942 : lecture de la lettre pastorale du cardinal Gerlier, je cite : *« L'exécution des mesures de déportation qui se poursuivent actuellement contre les juifs donne lieu sur tout le territoire à des scènes si douloureuses que nous avons l'impérieux et pénible devoir d'élever la protestation de notre conscience. »*. Tout ce cheminement des portes du sauvetage du 28 au 29 août 1942 aux portes de la liberté à la fin de l'été 1944, c'est-à-dire au moment de la Libération, avait été rendu possible grâce à ce va et vient qui existera entre les œuvres juives, catholiques et protestantes avec les institutions privées ou laïques et les familles d'accueil.

Le sauvetage interconfessionnel au camp de Vénissieux a permis de tisser les mailles de filières où les réseaux clandestins de toute obédience ont su travailler ensemble et demander l'aide fraternelle de particuliers sans notions de classes sociales ou de motifs religieux. Tous ont su répondre à une urgence, au sauvetage des enfants juifs, en répondant favorablement à toutes les mains tendues ou en les suscitant en France, comme à l'étranger. Tous les témoignages montrent que si les enfants de Vénissieux ont pu être sauvés jusqu'à la fin de la guerre c'est qu'ils ont pu bénéficier *extra-muros* de l'aide précieuse d'un Français ordinaire : d'un ami, d'un voisin, d'une religieuse, d'un instituteur, d'une concierge, d'un policier. Et en cela, le sauvetage de Vénissieux est emblématique des conclusions des travaux de maître Klarsfeld qui évoque le sauvetage des trois quart de la communauté juive de France au cours de la Shoah.

Trouver la trace vivante d'anciens enfants sauvés et d'anciens enfants de sauveteurs c'est, en effet, à chaque fois à nouveau illustrer de façon probante l'un des passages de la conclusion de l'ouvrage de Maître Serge Klarsfeld : *« Le Calendrier de la persécution des juifs de France. 1940-1944. »*, paru en 1993, où il écrit que *« Les Juifs de France garderont toujours en mémoire que, si le régime de Vichy a abouti à une faillite morale et s'est déshonoré en contribuant efficacement à la perte d'un quart de la population juive de ce pays, les trois quarts restants doivent essentiellement leur survie à la sympathie sincère de l'ensemble des Français, ainsi qu'à leur solidarité agissante à partir du moment où ils comprirent que les familles juives tombées entre les mains des Allemands étaient vouées à la mort »*.

Aujourd'hui, j'ai retracé l'itinéraire de 44 des 89 enfants et j'ai pris le témoignage vidéo de 21 d'entre eux. 26 des 44 enfants dont j'ai retracé l'itinéraire complet sont encore en vie.

LES CHIFFRES CALUIRE ET CO JEAN MOUL



Saint-Sauveur-de-Montagut (Ardèche), un nouveau village de Justes

Et parmi eux, plusieurs retournent encore sur leur lieu de refuge comme à St-Sauveur-de-Montagut dans l'Ardèche, un petit village sauveur situé dans la vallée de l'Heyrieux, resté jusqu'à peu méconnu de tous et devenu un petit village de Justes.

Bénéficiant d'une situation topographique particulièrement propice pour devenir un village sauveur, la population protestante de Saint-Sauveur a été à la hauteur de la morale du bien, de ce qui fit la légende dorée du Chambon-sur-Lignon, sans y être consacrée.

Ce n'est pas un village majoritairement protestant mais ce sont eux qui ont eu la volonté de sauver avec le même moralisme et dans un esprit de résistance si particulier à cette communauté de croyants qui s'est manifesté très tôt, dès 1940, par un accueil chaleureux réservé aux réfugiés belges, prolongé par un esprit de solidarité aux réfugiés juifs obligé de rester en 1941, puis par un esprit de Résistance dont nous avons décrit l'action en suivant le périple des enfants sauvés de Vénissieux.

D'aucuns pourront dire qu'il ne s'agit là que d'un autre petit village refuge, qui a sauvé dans des proportions bien moindres, tandis que d'autres qui, comme nous, ont eu la chance de pouvoir découvrir son existence, ont eu à coeur de tout entreprendre pour le sortir de l'anonymat en allant à la rencontre de tous les survivants et de prendre le récit des enfants sauvés et des enfants de leurs sauveteurs.

La découverte de St-Sauveur-de-Montagut a été une aubaine et elle allait motiver une partie de mes recherches au cours de ces trois dernières années. De 43 Justes parmi les Nations pour le département de l'Ardèche en 2013, notre étude porte le chiffre à 53 avec les diplômes décernés à Paulette Merland, Paul et Paule Merland, Hortense Rey, Samuel et Noémie Dejour, René et Madeleine Faure, Lucien et Marthe Frachon.

La micro histoire désignant l'attachement fondamental que l'on donne à l'écrit d'un récit historique qui se fait à l'échelle des individus, nous avons fait le choix d'opérer un zoom sur ce petit village que nous venions de découvrir. Puis de fil en aiguille, en voulant recueillir la parole des enfants sauvés, nous avons obtenu celle des enfants des sauveteurs qui ont la particularité d'habiter encore dans la maison de leurs parents où ils avaient vécu avec l'enfant «caché» que nous suivons.

Plus de soixante-treize ans ont passé depuis la Libération de la France et qui est également, *grosso modo*, celui du temps écoulé depuis la séparation d'avec leurs protecteurs. Néanmoins, ils se sont tant aimés que les séparations liées aux événements de la fin de la guerre, puis au besoin de chacun de poursuivre sa vie, n'ont rien effacé. Réunir à travers leurs témoignages, 73 ans après la fin de la guerre, enfants sauvés et enfants de sauveteurs est une gageure qui nous a été bénéfique car leur récit est l'illustration vivante de ce qui s'est vraiment passé. Leur mémoire mise au service de l'histoire de ce petit village sauveur a montré que les adultes protecteurs ont été des Résistants à l'oppresseur et qu'ils ont su créer une famille d'accueil qui conviendra aux leurs, à leurs enfants, comme à l'enfant à protéger.

Il y a des motivations communes des sauveteurs qui sont en quelque sorte le reflet de l'état d'esprit de ce petit village français du protestantisme : les sauveteurs, nous l'avons vu, sont patriotes et résistants. A cela s'ajoutent des motivations personnelles qui sont plus spécifiques d'un point de vue des sensibilités ou des drames de chacun des individus ou des familles liées à la perte d'un enfant ou au fait de ne pouvoir en avoir. Dans les motivations communes à ce groupe de sauveteurs, on a également la réunion d'un groupe de fervents croyants protestants attachés au peuple juif par la lecture commune des évangiles, et au souvenir du martyr qui les rendait empreints de la notion du partage et ce, qu'ils soient pauvres ou riches et toujours dans un contexte de vie difficile. Tous les sauveteurs ont accueilli l'enfant avec beaucoup d'humanité, malgré bien des malheurs de famille et/ou une situation matérielle précaire derrière lesquels ils ne se seraient jamais retranchés pour ne pas prendre l'enfant ou de le traiter avec moins d'égards que les leurs.

Aimer les Juifs, c'était vouloir résister à l'opresseur.

Si le fait de cacher un enfant juif n'était pas prévu comme un acte répréhensible dans la législation de Vichy, il est certain que beaucoup des sauveteurs ont ressenti à un moment donné les risques de le faire, dès lors qu'ils ont dû multiplier les mesures de précaution pour le préserver d'une menace d'arrestation. Cette perception, nous la tenons des témoignages des enfants sauvés que nous avons retrouvés, ou des enfants ou petits enfants des sauveteurs qui ont vécu avec eux. On apprend que l'enfant caché, qui vivait parfois sous sa véritable identité, change de nom, que l'on prend des mesures de sauvegarde en le conduisant sur les lieux de cultes, que l'on éprouve le besoin de le changer de cachette, que l'on trouve nécessaire de mettre en place des entraînements pour habituer l'enfant à se maintenir caché au moment le plus critique.

N'oublions pas que l'enjeu était de taille des deux côtés et dans des proportions qui n'auront de cesse d'augmenter, avec d'une part un occupant capable des pires exactions, à partir de 1943, et surtout en 1944, et des sauveteurs d'autre part qui ont la haine du boche et sont le plus souvent aussi des Résistants et ce parfois depuis les débuts de la lutte armée exercée au maquis.

Aimer les Juifs, c'était également et surtout faire en sorte qu'ils puissent le ressentir nous dira un des villageois, protestant darbyste à St Sauveur :

«Vous savez, notre religion est une religion qui aime le peuple de Dieu. Nous les protestants, nous sommes un peuple céleste de Dieu mais eux ce sont le peuple terrestre de Dieu. C'est une relation d'amour qui nous unit à eux» M. Risson

Aujourd'hui, le principe qui prévaut à Yad Vashem, c'est d'honorer non seulement ceux qui ont sauvé les juifs mais ceux qui les ont aimés. Irina Steinfeldt est la gardienne la plus orthodoxe du principe d'attribution par Yad Vashem conformément à la demande de la Knesset et de la Cour suprême. Pour accéder au titre de Juste, le sauveteur doit avoir eu des rapports personnels avec le sauvé et que ressorte une notion de compassion. Nous pensons que ce fut le cas et tout particulièrement à St-Sauveur-de-Montagut.



Louis LAFORGE : Merci beaucoup, Valérie Perthuis-Portheret, pour cet exposé poignant. C'est étonnant qu'il n'y ait pas déjà eu un film, une fiction avec un scénario tel que celui que vous venez de nous décrire. On parlait tout à l'heure de religion. Les résistants qui ont sauvé les 360 adultes et 108 enfants juifs étaient de toutes les confessions. C'est un remarquable exemple de fraternité.

Valérie PERTHUIS-PORTHERET : Oui, et sur un temps relativement court, puisque c'est en trois jours. C'est une opération rondement menée. Si je suis partie dans mon analyse de 33, c'est qu'à un moment ces gens avaient voyagé, avaient vu ce qui se faisait ailleurs. S'ils se sont permis de demander aux parents d'abandonner leur enfant, c'est qu'ils connaissaient très bien la situation et qu'il valait mieux rester en France, on avait plus de chances de s'en sortir.

Louis LAFORGE : Pierre-André Peyvel, je m'adresse à l'ancien haut fonctionnaire de l'État français. La fraternité là on comprend bien que c'est un choix avant tout individuel, et même très intime.

Pierre-André PEYVEL : Je dirais « oui et non ». Effectivement, il y a une intimité à vouloir la faire vivre cette fraternité. Mais si on reprend l'exemple des étrangers dont la situation n'est pas toujours régulière : les textes et la jurisprudence ont toujours laissé aux préfets des possibilités d'adaptation. Les textes généralement disent « le préfet peut ». Ce qui veut dire qu'il peut le faire, ou pas. Le juge administratif, sous réserve d'être contredit par les juristes, a toujours respecté cette possibilité que le préfet a d'examiner la situation individu par individu, pour prendre une décision de reconduite ou pas à la frontière.

Louis LAFORGE : Ce n'est qu'une question de zèle, en fait.

Valérie PERTHUIS-PORTHERET : C'est vrai, je suis tout à fait d'accord : j'ai fait les 70 000 dossiers des étrangers en Rhône-Alpes. On peut dire que tous avaient leurs entrées au service des étrangers, à la préfecture. Des liens très forts s'étaient tissés entre le responsable du service et toutes les œuvres qui disaient par exemple, dans le cas d'un jeune qui était arrivé, où une personne voulait faire un prêt pour l'aider à démarrer : du coup, il y a des choses qui s'enclenchaient ou qui s'organisaient au sein du service des étrangers. C'est vraiment à partir du moment où Vichy s'est mis en place que l'ouverture au service des étrangers s'arrête. C'est vrai que de 34 à 40, nous avons vraiment des liens d'amitié très forts qui ont été tissés avec ce directeur et des gens qui défendent ces personnes.



SOIREE PROJECTION – DEBAT : Joyeux Noël de Christian CARION

Débat sur le thème : Fraternité et conflit

Bernard AGARINI est directeur général des services à la mairie de Caluire et Cuire

Christian CARION est réalisateur

Lionel LACOUR est agrégé d'histoire, conférencier à l'Institut Lumière, et dirigeant de Cinésium, agence événementielle dans le cinéma.

Propos introductifs

Bernard AGARINI : Soyez les bienvenus à la salle du Radiant Bellevue pour cette soirée exceptionnelle avec la projection d'un film presque culte.

Lionel LACOUR : C'est un contexte un peu particulier, et Christian l'évoquera spécifiquement pour son film. On en parlait tout à l'heure, c'est le début d'une guerre que l'on croit être très courte, ou en tout cas beaucoup plus courte que ce qu'elle ne le sera. Cette guerre s'est enlisée à partir de septembre 1914, la bataille de la Marne finalement bloque les assauts de l'Allemagne sur la France et va bloquer le conflit sur cette zone de l'est de la France. Ce qui est intéressant c'est de voir que ce qui se passe en France en fait se passe dans toute l'Europe, sur toutes les zones de guerre. Que ce soit entre l'Italie et l'Autriche, que ce soit entre l'Allemagne et la Russie. Cette logique de guerre de tranchées, ce n'est pas une logique spécifique à la France, c'est une logique qui va avoir lieu entre tous les camps et entre tous les belligérants.

L'histoire qui arrive dans le film de Christian, c'est bien sûr ce moment-là où des jeunes soldats de France, d'Allemagne et d'ailleurs vont se retrouver face à face à un jour donné, un jour qui correspond à cette civilisation qui est en train de s'autodétruire.

Bernard AGARINI : Christian Carion, comment on en arrive à faire ce film ? Qu'est-ce qui a été le moteur et le déclencheur de cette recherche et de cette production culturelle ? Parce que c'était assez méconnu, me semble-t-il, à l'époque ?

Christian CARION : Je mesure aujourd'hui que l'histoire de « Joyeux Noël » est un peu liée à celle de Caluire et Cuire. Je venais d'arriver à Caluire et Cuire en 1991, et très rapidement je me retrouve à la FNAC de Bellecour. J'aime bien l'histoire, je suis au rayon histoire et il y a un livre qui s'appelle Combats en Flandres et Artois, qui est quand même mon pays de naissance, auquel je reste très attaché. J'achète ce livre de « chtimi », je le lis et je connais tous les villages qui y sont évoqués parce que j'y traînais quand j'étais gamin. Au milieu de tous ces récits, il y a une page qui s'appelle « l'incroyable Noël de 1914 ». Là, je lis que le soir de Noël un ténor allemand a chanté. Comme il a été applaudi, il est allé voir son public. Il sort sur le no man's land, il commet quelque chose qui n'est pas possible normalement, qui est un acte de suicide. Et comme personne ne lui tire dessus, tout le monde sort.



Je découvre la partie de football, je découvre les visites de tranchées mutuelles pour voir les conditions de travail, la messe en latin pour tous. Et je suis bouleversé en lisant cette page, je ressens une émotion très forte. En même temps je me dis que ce n'est pas possible, je n'y crois pas, je n'ai jamais entendu parler de cette histoire. Je réussis à rencontrer l'historien en lui disant que je n'y crois pas, et il m'emmène dans les lieux de mémoire et me montre les documents qui attestent les fraternisations. Je m'aperçois qu'il ne les a pas utilisées, c'est juste une page, ce n'est pas son sujet.

Je fais plein de photocopies, et je reviens avec des documents énormes, des archives photographiées. Je me dis qu'il y a là-dedans un film à faire, mais je ne sais pas par quel bout le prendre. Je mets tout cela dans une malle bleue, et je me dis qu'il faudra trouver une idée pour faire un film un jour. J'y ai réfléchi pendant longtemps, et il me faudra plus de dix ans, finalement. Il me faudra surtout le succès d'Une hirondelle a fait le printemps pour que je ressorte la malle bleue. J'avais en fait envie de faire connaître au plus grand monde ce qui avait été caché à l'époque. Parce qu'en étudiant les archives je vois bien que c'est une histoire qui ne plaît pas à tout le monde.

Les Britanniques pour eux, c'est traité. Les Britanniques font dans leurs journaux des Une avec des photos prises par les soldats qui fraternisent ensemble. Il n'y a pas de censure là-dessus, c'est un sujet, même les Allemands le font. En France, c'est terrible, il n'y a rien. Il faut bien se rendre compte que l'on commémore le centenaire du souvenir. C'est facile aujourd'hui d'avoir du recul, mais il y a cent ans, tout le pays est en guerre, et finalement en France, pays des droits de l'homme, il n'y a pas de démocratie dans les journaux. Tous les journaux sont contrôlés par le pouvoir et par l'armée, et ce type de sujet n'est pas possible. Or, cela se sait par les lettres des soldats, mais on décide de ne pas le traiter, parce que l'on se dit que les gens ne comprendront pas ce qui se passe là-haut, et cela ne doit pas se savoir, c'est tabou. Le film, j'ai vraiment voulu le faire pour rendre mémoire aux soldats qui ont osé avoir ce que l'on appelle « le geste fraternel ».

Bernard AGARINI : Il y a un point à soulever sur ce que tu dis, c'est que le contrôle de la presse est aussi dû au fait que l'on est dans le cadre d'une union sacrée qui est prononcée. Et qu'aucune voix ne va oser montrer quelque chose qui pourrait nuire à cette idée. Parce que depuis 1870, on ne fait que dire aux Français qu'il faudra reconquérir l'Alsace-Lorraine. Et toute voix dissonante pourrait apparaître comme de la trahison.

Christian CARION : Le seul qui a ouvert sa « gueule » là-dessus c'est Jean-Jaurès, et on lui a mis une balle dans la tête. Souvenons-nous que le 14 juillet 1914, Jean-Jaurès fait venir à Vincennes des ouvriers allemands et leur demande ce qu'ils font. Ils répondent « on fabrique des canons ». Il a fait venir des ouvriers français et leur demande ce qu'ils font, et ils répondent « on fabrique des canons ». Faire venir des ouvriers allemands le 14 juillet 1914 à Vincennes, c'est déjà un acte délictueux, quelque part. Le 31 juillet 1914, il mourra parce que ce n'est pas possible, c'est juste inaudible en France à cette époque-là. Après, toute la gauche française avec la mort de Jean-Jaurès fera l'union sacrée, Clémenceau en tête, pour vaincre.

DÉBAT APRÈS PROJECTION

Synopsis – Joyeux Noël

Lorsque la guerre surgit au creux de l'été 1914, elle surprend et emporte dans son tourbillon des millions d'hommes. Nikolaus Sprink, prodigieux ténor à l'opéra de Berlin, va devoir renoncer à sa belle carrière et surtout à celle qu'il aime : Anna Sörensen, soprane et partenaire de chant.

Le prêtre anglican Palmer s'est porté volontaire pour suivre Jonathan, son jeune aide à l'église. Ils quittent leur Ecosse, l'un comme soldat, l'autre comme brancardier.

Le lieutenant Audebert a dû laisser sa femme enceinte et alitée pour aller combattre l'ennemi. Mais depuis, les Allemands occupent la petite ville du Nord où la jeune épouse a probablement accouché à présent. Et puis arrive Noël, avec sa neige et son cortège de cadeaux des familles et des Etats majors. Mais la surprise ne viendra pas des colis généreux qui jonchent les tranchées françaises, écossaises et allemandes...

Bernard AGARINI : Voilà ce magnifique film, en présence de Christian Carion le réalisateur, et de Lionel Lacour qui est spécialiste de l'époque de la Première Guerre mondiale, et qui a beaucoup travaillé sur la représentation cinématographique. Christian Carion, tout ce qui est montré dans ce film a une base historique sérieuse, c'est ce que vous expliquiez.

Christian CARION : C'est un film sérieux. Je pense que ce film n'a aucune valeur si ce n'est pas tiré d'une histoire vraie, quelque part, ce serait juste un fantasme. C'est une réalité historique. Il y a deux entorses par rapport à la vérité. La première c'est que j'ai rassemblé en un seul et même endroit des choses qui se sont passées en plusieurs endroits. Il ne faut pas oublier qu'à Noël 1914 le front fait 700 km entre Calais et Bâle. Il y a des endroits où cela

fraternise, et des endroits où cela meurt, cela s'entretue. Le match de foot se passe plutôt dans les Flandres, le ténor c'est du côté de Metz. Je ne peux pas faire un film qui circule sur 700 km, ce n'est pas possible, nous avons donc rassemblé les choses en un seul et même endroit.

La deuxième entorse c'est le personnage féminin, quoique. J'avais découvert que pendant la guerre des troupes de théâtre sont venues derrière le front pour distraire les soldats. Il y a eu des histoires d'amour entre des actrices et des soldats. Des femmes très amoureuses ont réussi à aller jusqu'en première ligne, et vivre quelques jours auprès des hommes qu'elles aimaient. Cela m'a touché et comme je n'avais pas envie de passer trois mois à ne filmer que des mecs, j'ai imaginé un personnage féminin.



Bernard AGARINI : Lionel Lacour, au niveau historique, comment avez-vous apprécié ce film ?

Lionel LACOUR : Pour les raisons que Christian vient d'évoquer, c'est que les cinéastes n'ont pas à avoir la rigueur d'un historien, ce n'est pas leur travail. Ce film a l'avantage d'avoir fait avancer le travail de recherche en histoire, mais en même temps c'est un film qui doit émouvoir les spectateurs et qui touche les spectateurs. C'est le travail aussi du cinéaste de faire passer un message. Christian Carion n'est pas le premier à évoquer des fraternités. Il est le premier à faire un film qui repose exclusivement et essentiellement sur cela. Je sais que Christian le sait très bien, il y a un message dans la fraternité qui a été repris par les bolchéviques, puis dans le cinéma soviétique.

L'avantage que l'on voit dans ce film, c'est que tout le film nous présente un moment donné de l'histoire qui a été tu en France pendant des années. Ce film, contrairement à beaucoup d'autres films qui évoquent l'histoire, a changé non pas le cours de l'histoire, mais a changé le cours des historiens. La mémoire qui en a découlé, cette construction de cet anneau n'aurait peut-être pas eu lieu s'il n'y avait pas eu ce film.

Christian CARION : Je n'irais pas jusque-là. Le plus important au cinéma pour moi, c'est l'émotion. C'est-à-dire que si vous sortez d'une salle sans avoir ressenti quelque chose, c'est qu'il y a un problème. J'ai découvert cette page de l'Incroyable Noël 1914, et je suis bouleversé. Je n'ai fait

le film que pour essayer de partager mon émotion avec le plus grand nombre. C'est là où je trouve génial le cinéma, c'est que quand ça touche, ça va très loin. Le film est sorti en 2005, il a rencontré un gros succès, et tout de suite vous en êtes dépossédé et les gens s'en emparent. L'Éducation nationale s'en est emparée, et c'est devenu un film qui rentre dans le programme scolaire. En Angleterre on apprenait depuis très longtemps l'épisode des fraternisations, comme la bataille de la Somme, qui est leur Verdun à eux. En France, il n'y avait rien sur la fraternisation, aujourd'hui si.

Bernard AGARINI : Comment vous expliquez qu'il ait fallu attendre cent ans pour que l'on regarde la réalité historique en face ?

Lionel LACOUR : La Première Guerre mondiale vient d'une montée des nationalistes, c'est toute l'Europe. La France a quelque chose de supplémentaire, c'est qu'elle n'a pas qu'une montée du nationalisme. On le voit dans les films Lumière, qui relatent extrêmement bien que dans tous les pays on se prépare à la guerre. L'Italie montre des vétérans défilés. L'Allemagne demande que l'on filme par exemple, l'inauguration du navire de guerre Bismarck, celui qui a permis la réunification de l'Allemagne. En France on va montrer des défilés militaires. La France a quelque chose de supplémentaire, c'est qu'elle a un territoire à reconquérir : l'Alsace et la Lorraine. Le discours est extrêmement belliqueux parce qu'il y a une revanche à prendre. On a mis de côté tout ce qui pouvait être quelque chose qui laissait penser que des Français étaient prêts à sympathiser

avec celui qui était l'ennemi depuis 1870, et cela continuait. Par exemple, il a fallu beaucoup de temps pour accepter que l'on puisse se mutiner pendant un conflit. Il a fallu le gouvernement Jospin pour que l'on puisse reconnaître à ces gens qui ont été exécutés parce qu'ils s'étaient rebellés, parce qu'ils avaient refusé de combattre. Les Français ont souvent du mal à regarder leur histoire en face.

Je voulais juste dire quelque chose sur l'accueil que tu évoquais sur ton film. Ce qui est formidable dans ce film, c'est que quand on compare la filmographie sur la Première Guerre mondiale avant et après 1933, ce n'est pas tout à fait la même chose. Avant 1933, on est vraiment dans l'idée que les Français et les Allemands finalement ont vécu la même guerre, ce n'est pas une belle guerre du côté du cinéma français. Entre 1933 et 1941 il y a déjà le prisme du nationalisme ou au minimum le patriotisme. La grande illusion n'est pas un film pacifiste, ce n'est pas vrai. C'est un film où à la fin, De Boïeldieu préfère malgré tout se sacrifier pour que le personnage de Jean Gabin puisse se sauver. Par patriotisme il va donner finalement son corps à la patrie pour qu'un de ses compatriotes puisse se sauver. Après 1945, le prisme des films sur la Première Guerre mondiale passe forcément par celui du nazisme. L'Allemand est forcément un être mauvais.

Christian, j'aimerais que tu racontes ce que tu m'as raconté ce matin, c'est l'accueil que tu as eu quand le film a été projeté en Allemagne la première fois. Parce qu'il est révélateur justement de cette situation entre 1945 et la sortie de ton film.



Christian CARION : Effectivement, j'attendais beaucoup de la présentation de Joyeux Noël en Allemagne. Nous sommes en octobre 2005, et c'est la première présentation publique en Allemagne. Nous sommes à Berlin, tous les acteurs allemands sont là. Nous revenons après la projection comme maintenant, et nous sommes face à une grande salle. La lumière se rallume, et il y a un silence terrible. On ne sait pas ce que les gens ressentent, et on ne sait pas quoi dire. Au bout d'un trop long, très long moment, une jeune femme d'une trentaine d'années se lève dans la salle. Elle parle en allemand et on traduit. Elle nous dit : « Je voulais vous remercier parce que c'est la première fois que dans un film de guerre, nous les Allemands, nous ne sommes pas des salauds ». Il y a un silence ensuite, et toute la salle l'applaudit à tout rompre. Parce qu'elle exprime exactement ce que le public allemand ressent ce soir-là : « on n'est pas des salauds ». C'est vrai que le poids de la Seconde Guerre mondiale est terrible

dans la pensée allemande, dans l'héritage, la culpabilité énorme. Tout à l'heure tu parlais de La grande illusion, de Jean Renoir. Vous savez que le film a été tourné avant la Seconde Guerre mondiale, et il est ressorti dans les années 50. Dans les années 50, pour aider le film à ressortir, ils ont fait une bande-annonce. La bande-annonce, c'est juste Jean Renoir qui parle face caméra : « je suis très heureux de vous remonter mon film restauré. Cela a été tourné entre les deux guerres. Le problème est qu'avec la Seconde Guerre mondiale, les nazis nous ont fait oublier que les Allemands sont aussi des êtres humains », et il termine là-dessus. C'est une phrase extraordinaire.

Moi, ce que j'ai aimé avec Joyeux Noël, c'est qu'à ce moment-là, il n'y a pas d'idéologie, l'Allemagne est aussi antisémite que la France. Nous sortons de l'affaire Dreyfus, mais l'Allemagne a des officiers au niveau lieutenant qui sont quand même juifs. C'est pour cela que le personnage que joue Daniel Brühl qui est juif et qui dit : « moi, Noël cela ne veut rien dire pour moi, mais je m'en souviendrai toute ma vie », c'est très important. Je vous l'ai dit, je viens du Nord Pas-de-Calais : à côté d'Arras il existe le plus grand cimetière allemand en dehors de l'Allemagne, 45 000 tombes. Et sur la butte de Lorette, c'est le cimetière français, c'est 60 000 tombes, c'est hyper impressionnant. Quand vous entrez dans le cimetière allemand, les premières tombes sont juives. C'est cela, la Première Guerre mondiale, c'est autre chose. On mélange un peu la première et la seconde, mais il y a vraiment une différence notoire entre les deux.

Bernard AGARINI : C'est un épiphénomène cette fraternisation ? On n'en a plus reparlé, à Noël 1915, Noël 1916, en tout cas je n'en ai pas connaissance.

Lionel LACOUR : C'est un épiphénomène, et en même temps c'est un phénomène qui a existé pendant toute la guerre. C'est-à-dire qu'à la fois il n'y a pas des fraternisations toutes les cinq minutes sur le front, d'abord on ne leur en laisserait pas le temps. Nous avons un État-Major qui était impitoyable avec ses soldats quand ils n'allaient pas combattre. On ne peut pas dire que c'était très fréquent, par contre on sait qu'il y en a eues. On le sait parce que le cinéma aussi finalement en a témoigné tout de suite après la guerre. Il va en témoigner par les relations que les personnages dans les films ont vis-à-vis de l'ennemi. S'il n'y a pas ces fraternisations telles qu'on le voit dans le film, on sait qu'il n'y a pas la détestation des belligérants l'un à l'égard de l'autre. On parlait d'émotion : au cinéma les spectateurs qui vont aller voir ces films, pour beaucoup ont vécu la guerre. Quand ils voient un film comme La grande parade, de 1925, où on va donner une cigarette à un allemand qui est en train de mourir. On parlait de La grande illusion, le gardien de prison finalement considère le français Jean Gabin qui est en prison à ce moment-là, il est plutôt sympa avec lui. Ces images-là, si elles n'étaient pas vraisemblables, si elles n'avaient pas été réelles sur le front, elles n'auraient pas été acceptées comme une représentation. Le film Les croix de bois, quand vous voyez comment les soldats allemands sont traités par les soldats français alors qu'ils sont en train d'attaquer la butte, qui est l'incarnation de Verdun. On voit qu'ils arrêtent de

combattre, ils se rendent, on va les laisser. Dans un film post seconde guerre mondiale, on les aurait tués. Là non, ils se rendent : on est bienveillant vis-à-vis d'eux, parce qu'ils vivent le même enfer que nous. Ces images-là démontrent que s'il n'y a pas eu ces fraternisations à l'égal, en tout cas qu'il y avait du respect pour le combattant, parce qu'ils étaient à 40 mètres.

Je me suis permis d'apporter une lettre de poilu qui a été écrite le jour qui correspond au film : *« chers parents, je crois que vous allez vous ennuyer, car je suis un peu en retard, mais j'attendais une lettre de vous, car je n'ai rien reçu de vous depuis le 12 qu'elle était partie. Je pense que vous allez vous faire des cheveux comme beaucoup en ce moment, cela n'a rien de bien agréable. J'ai pris le garde au poste avancé, 48 heures c'est très moche. On entend parler les boches, car on est à 40 mètres. Comme vous voyez, on n'est pas loin »*. Ce que montre Christian c'est cela, on est à 40 mètres. Dans Les croix de bois, quand ils tapent dans la tranchée, on entend le bruit de l'autre côté. Cela crée forcément des liens, et en tout cas, cela crée du respect. Ils souffrent de la même manière, ils souffrent de la même maladie, il y a eu des fraternisations, des moments de proximité entre les belligérants.



Louis LAFORGE : Nous sommes ensemble vous le savez, pour parler de ce très beau mot de la langue française qui est « fraternité ». La fraternité dans la religion, on en a beaucoup parlé hier après-midi avec des échanges passionnants, parfois un peu tendus, mais riches. La fraternité dans les institutions, la fraternité tout simplement dans notre quotidien. Ce matin on va plus spécialement s'arrêter sur la fraternité dans nos quotidiens, dans nos vies personnelles ou professionnelles.

La fraternité, ce très beau mot de la langue française, un mot symbole de la république, un mot que l'on connaît tous. C'est le troisième pilier de notre devise nationale, mais il est parfois oublié, voire attaqué. C'est la raison pour laquelle nous avons mis comme thème « la république aux défis de la fraternité », une problématique au cœur de ces Entretiens.

Depuis hier se succèdent sur scène de grands philosophes. Nous allons accueillir dans quelques instants André Comte-Sponville, Abdennour Bidar. Nous allons accueillir aussi des artisans de la fraternité qui vont nous raconter comment ils vivent au quotidien cette belle notion qui nous réunit aujourd'hui.



OUVERTURE

Quand les hommes s'aimeront d'amour...

André COMTE-SPONVILLE est philosophe, auteur du « Petit traité des grandes vertus » (PUF)

« *Quand les hommes s'aimeront d'amour, il n'y aura plus de misère. Les soldats seront troubadours, et nous, nous serons morts, mon frère* ». C'est ce que l'on appelle le Paradis, et d'évidence nous n'y sommes pas. Pas seulement parce que nous ne sommes pas morts, mais parce que les hommes ne s'aiment pas d'amour. C'est tout le paradoxe de ce joli quatrain, de cette très belle chanson « *et nous, nous serons morts, mon frère* ». C'est que l'on ne s'aime pas d'amour, et pourtant : on est frères, ou on devrait être frères, ou agir comme si on l'était. C'est vrai que cette notion de fraternité est quand même étrange.

« Quand les hommes s'aimeront d'amour, il n'y aura plus de misère. Les soldats seront troubadours, et nous, nous serons morts, mon frère. »

Pour tout vous dire, elle me plonge toujours dans une espèce de perplexité. Je suis passé tout à l'heure devant la table où il y a quelques-uns de nos livres, dont *Le petit traité des grandes vertus*. Je me suis dit : « *tiens, mais c'est vrai, il n'y a pas de chapitre sur la fraternité* » dans *Le petit traité des grandes vertus*. Ce n'est pas du tout par hasard, par oubli. C'est simplement parce que je ne suis pas certain que ce soit absolument une vertu. D'ailleurs, la tradition ne l'évoque pas comme tel. Vous pouvez lire tous les philosophes grecs, on ne parle pas de fraternité. On parle d'amitié, d'amour, de justice, de courage, de générosité, mais pas de fraternité. C'est écrit sur le fronton de nos mairies : « liberté, égalité, fraternité ». Vous ne m'en voudrez pas d'attacher plus d'importance à ce qui est écrit dans les plus grands livres de l'humanité qu'à ce qui est écrit sur les frontons de nos mairies.

D'ailleurs, quand je préparais la liste des grandes vertus, je me demandais : au fond quelles sont les qualités qui font que j'ai de l'estime ou de l'admiration pour quelqu'un ? Il est courageux, il est juste, il est généreux... « Il est fraternel », c'est une expression que je n'utilise jamais. D'ailleurs, je crois que personne ne m'a jamais dit de quelqu'un : « *je l'aime beaucoup, il est très fraternel* ». Je fais confiance au langage courant, plus qu'à ce qui est écrit sur les frontons des mairies. Le fond du problème, c'est qu'en vérité nous ne sommes pas des frères, c'est aussi bête que cela. La fraternité, c'est la relation entre frères, entre frères et sœurs, entre sœurs. Mais d'évidence, nous ne sommes pas vous et moi des frères, parce que nous n'avons pas les mêmes parents, c'est aussi bête que cela. « *Oui, mais on descend tous du premier être humain...* » personne ne sait qui c'était, et il y en avait peut-être plusieurs, ce n'était pas exclu, la question est en débat parmi les scientifiques. Avoir un ancêtre commun, c'est être cousins. Oui, nous sommes tous cousins, mais quand même, cousins extrêmement éloignés.

Sauf peut-être pour les croyants. Parce que ceux ici qui pensent que Dieu est père – c'est ce que l'on dit notamment dans la tradition chrétienne – nous sommes tous ses enfants, donc nous sommes tous frères. Très bien, moi je ne suis pas croyant, donc je ne peux pas assumer ce point de vue. J'observe quand même comme tout le monde, que les croyants se sont beaucoup entretués, au nom de Dieu le Père, ce qui laisse quelques doutes sur leur degré de fraternité.



Pour ne parler que de la tradition religieuse que je connais le mieux pour en être issu, le christianisme : je cite souvent aux chrétiens cette anecdote que l'on trouve dans l'Évangile selon Marc. Jésus est en train de parler à la foule. Un proche vient le voir et lui dit : « *il y a ta mère et tes frères qui t'attendent* ». Oui, parce que dans les Évangiles on dit que Jésus avait des frères. Cela embête certains croyants un peu traditionalistes, parce que la Sainte-Vierge est censée être restée vierge jusqu'au bout. Certains disent que ce ne sont pas des frères, mais des cousins germains, mais le texte dit bien « frères ». On dit à Jésus : « *Jésus, il y a ta mère et tes frères qui t'attendent* ». Jésus dit : « *Mais qui sont mes frères ? Qui sont mes sœurs ? Mes frères et mes sœurs, ce sont ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui l'appliquent* ». Autrement dit, Jésus nous dit que la fraternité, c'est pour les croyants. Et même pour les bons croyants, parce qu'il ne s'agit pas

seulement d'être juif en l'occurrence, il s'agit d'appliquer la parole de Dieu.

D'ailleurs, même aux frontons de nos mairies, il y a une ambiguïté : est-ce que la fraternité c'est pour tous les êtres humains, ou est-ce que c'est pour tous les Français ? Il faudrait interroger un historien là-dessus. Ce qui me paraît le plus plausible, c'est que ceux qui ont décidé d'inscrire cela au fronton des mairies, pensaient à la fraternité entre Français. D'ailleurs, vous savez qu'en cas de guerre, la fraternisation avec l'ennemi est un crime passible de la peine de mort. On a fusillé des gens en 14-18 pour fraternisation avec l'ennemi.

Et surtout les frères, en gros, ils s'aiment. Il peut y avoir de l'animosité, de la jalousie et de la rivalité, mais en gros, ils s'aiment. Or, les humains ne s'aiment pas d'amour, parce que nous ne sommes pas au paradis, précisément. C'est pourquoi, pour comprendre ce qu'est la fraternité, il est important de comprendre que **la fraternité est un concept mixte, comme une synthèse républicaine de l'amour, de la générosité, de la solidarité et j'ajouterais, de la communion.** Reste à comprendre chacun de ces quatre concepts, pour essayer de penser ce que pourrait être la fraternité qui conjoint ces quatre notions sans les confondre.

Quatre concepts dans les dix minutes qui

me restent, cela va m'obliger à aller très vite. Je commence rapidement par l'amour que j'ai pris coutume de désigner en grec sous trois mots : *Éros*, la passion amoureuse ; *Philia* : l'amitié, le couple, la joie d'aimer ; *Agapé* : l'amour du prochain, c'est-à-dire de n'importe qui, tant qu'il est là. C'est ce que l'on peut appeler « l'amour de charité ». La fraternité est plus proche d'*Agapé* que d'*Éros* ou de *Philia*. On ne vous demande pas d'être amoureux les uns des autres, on ne peut pas être amoureux de 7 milliards d'êtres humains, et même pas être amis, même sur Facebook avec 60 millions de français que l'on ne connaît pas.



Amour de charité dont l'esprit a été génialement résumé par Saint-Augustin en une formule : « *aime, et fais ce que tu veux.* » Pas la passion amoureuse, pas la concupiscence : l'amour du prochain. Plus besoin de se préoccuper de morale, de devoirs : tu fais ce que tu veux, parce que tu vas agir par amour, tu agiras bien, forcément. Par exemple, nous savons tous que c'est notre devoir quand ils sont petits, de nourrir nos enfants. Oui, c'est mon devoir. Mais moi qui ai élevé trois enfants, je vous jure bien que pas une seule fois dans ma vie je n'ai nourri mes enfants par devoir. Je suis certain que personne ici n'a jamais nourri ses enfants par devoir.

Quand l'amour est là, on n'a pas besoin de morale. Très bien. Mais il y a combien de personnes que vous aimez assez pour être dispensés vis-à-vis d'eux de toute exigence proprement morale ? Vos enfants, vos petits-enfants. Et qui d'autre ? Votre conjoint ? Au tout début peut-être, mais cela ne dure pas très longtemps. Vos parents ? C'est très improbable. Vos deux ou trois meilleurs amis ? Peut-être... Bref, on arrive à cinq ou dix personnes, et il en reste un peu plus de 7 milliards que nous n'aimons pas, et vis-à-vis desquels nous n'avons que la morale pour nous empêcher de faire le pire et pour nous pousser parfois à leur faire un peu de bien. La morale est un semblant d'amour, on va faire « comme si on aimait ».

Par exemple, quand on aime, on donne, et cela m'amène à la générosité. C'est quoi la générosité ? C'est la vertu du don. Quand on aime on donne, oui, mais quand on donne par amour ce n'est pas de la générosité, c'est de l'amour. Quand nous couvrons nos enfants de cadeaux à Noël on ne se dit pas « *je suis généreux* », mais « *je les aime* ». La générosité, c'est la vertu qui consiste à donner à ceux que l'on n'aime pas. L'esprit des Évangiles c'est : donne par amour quand tu aimes. Mais quand tu n'aimes pas, agis comme si tu aimais, et donc donne à ceux que tu n'aimes pas. Oui, mais ceux que je n'aime pas, ils sont un peu plus de 7 milliards. Si je leur donne à tous, qu'est-ce qu'il va me rester ? Rien, bien sûr. Cela c'est intéressant : aimer je ne sais pas ; donner je ne veux pas. La morale nous dit : si tu n'es pas capable d'aimer, agis comme si tu aimais, donne à ceux que tu n'aimes pas. Sois au moins généreux. Si tu n'es pas capable d'être généreux, respecte scrupuleusement la propriété privée d'autrui. Ouf ! Cela, je sais faire, et je veux bien le faire.

Aime, agis par amour et quand tu n'es pas capable d'aimer, sois au moins généreux. Et si même cela c'est trop te demander, sois au moins poli. Être poli, j'en suis capable, être poli, c'est faire semblant d'être vertueux. Quand arrête-t-on de faire semblant ? On arrête de faire semblant par en haut quand on agit par amour : ce sont nos moments de sainteté. On arrête de faire semblant par en bas, quand on a renoncé y compris au droit et à la politesse. C'est le moment de barbarie.

Aimer, à défaut agir comme si on aimait. Quand on n'est pas capable, respectons au moins le droit et soyons solidaires. Quelle différence y a-t-il entre la solidarité et la générosité, que l'on confond souvent à tort ? Si on les confond, c'est qu'elles ont quelque chose en commun. Dans les deux cas, il s'agit de prendre en compte les intérêts de l'autre. La différence est que dans la générosité vous prenez en compte les intérêts de l'autre, quand bien même vous ne les partagez aucunement. La solidarité consiste à prendre en compte les intérêts de l'autre parce que vous partagez ces intérêts. Le meilleur modèle c'est le syndicaliste : on se syndique par solidarité, pour défendre ensemble des intérêts communs. C'est à l'État d'opérer les convergences d'intérêt, c'est-à-dire de nous permettre d'être solidaires.

Quatrième élément du lien qui nous unit : la communion. C'est un mot que j'emprunte là encore au langage religieux, mais reste à comprendre ce que cela veut dire. Communier, c'est partager sans diviser. C'est donc tout à fait étonnant, parce que pour partager quelque chose, par exemple un gâteau, il faut d'abord le diviser. Si l'un en prend plus, les autres en auront moins. Donc on ne peut pas communier en un gâteau. En revanche, on peut communier dans le plaisir qu'il y a à manger ensemble un très bon gâteau. On ne peut pas communier dans un budget national, parce qu'un budget, on ne peut le partager qu'en le divisant. Ce que l'on donne aux jeunes, on le prend aux retraités. Ce que l'on donne aux professeurs, on ne le donne pas aux chômeurs. Ce que l'on donne aux chômeurs, on ne le donne pas aux paysans. Tout le problème de la comptabilité nationale, c'est que partager malheureusement, c'est diviser. Si les uns sont plus nombreux, il y en aura moins pour d'autres, c'est une partie du problème des migrants. Si on donne plus à certains, il faudra donner moins à d'autres. En revanche, on peut communier dans un certain nombre de valeurs communes. Nous pouvons partager sans les diviser aucunement un certain nombre de valeurs, qui sont à la fois les valeurs de nos civilisations, mais qui sont aussi en l'occurrence les valeurs de notre république : « *liberté, égalité, fraternité* ».

Louis LAFORGE : Nous allons à présent passer de l'éthique à la pratique, avec quelqu'un qui a la fraternité chevillée au corps, et même au cœur. Il en a fait un événement national qui s'apprête à fêter sa troisième édition. Il a créé et préside l'association Fraternité générale : le philosophe Abdenmour Bidar.

LA FRATERNITÉ EN ACTION

TABLE RONDE

Introduction par Abdenmour BIDAR : de l'éthique à la pratique

Abdenmour BIDAR est philosophe et écrivain. Il a fondé le mouvement Fraternité générale.

Bonjour à tous, bonjour Caluire et Cuire. Bonjour en particulier, et merci à l'équipe qui a organisé ces Entretiens. Je la remercie très chaleureusement, très sincèrement pour son accueil et sa générosité justement, dont il a été question.

Qu'ai-je envie de vous dire d'abord sur Fraternité générale ? C'est la troisième édition cette année. Nous avons créé cette association avec Fabienne Servan-Schreiber, au moment de la période des attentats, dans un moment pour nous tous qui a été extrêmement douloureux. Je n'aurais pas l'indécence de dire « à quelque chose malheur est bon », mais en même temps, c'est un moment qui a été extrêmement mobilisateur. Le défi, pour nous, est de faire exister cette semaine de la fraternité, ce souci de la fraternité, cet engagement pour la fraternité. Alors même que l'on a l'impression qu'après ce moment de très grande mobilisation la vie ordinaire a un peu repris son cours, chacun a réintégré ses pénates. Notre défi aujourd'hui, pour cette troisième édition, est de continuer à mobiliser et de faire de la fraternité – si je le disais à la mode écologiste – une cause de développement durable.

Louis LAFORGE : Concrètement, qu'est-ce que l'on va voir ? Qu'est-ce que l'on va faire ? C'est dans toutes les communes de France ?

Abdenmour BIDAR : Comme tous les ans, nous organisons un très grand événement phare, qui a pour vocation d'attirer l'attention à la fois de l'opinion publique et des médias sur cette semaine de la fraternité, pendant laquelle toutes les associations, tous ceux qui s'engagent peuvent se rassembler, se compter, pour qu'il y ait un effet de visibilité, et donc de contagion. L'année dernière nous avons créé une chaîne humaine à Carcassonne, 2000 ou 3000 personnes qui se tenaient la main, et les images passaient en boucle sur BFM TV. Vous savez qu'aujourd'hui, quand on veut qu'un événement fonctionne, il faut le faire savoir, il faut donner des images.



« Continuer à mobiliser et de faire de la fraternité une cause de développement durable. »

Cette année, nous avons dans le même esprit organisé « à table pour la fraternité ». Nous avons invité toutes les communes de France à organiser un grand repas le mercredi 10 octobre. À commencer par un repas que nous organisons place de la République à Paris. Nous allons dresser 400 couverts sur l'immense place de la République. Elle est symbolique, elle n'est pas simplement le lieu dans lequel nous venons collectivement essayer de réparer nos blessures, mais également, peut-être, nous exalter un peu tous ensemble et nous mobiliser pour quelque chose que nous pourrions faire et dans laquelle chacun aurait sa part.

Tout à l'heure, nous aurons l'occasion avec André Comte-Sponville, de revenir sur un mode plus philosophique, sur un certain nombre de choses qu'il a pu déjà dire et nous transmettre ou nous proposer. Là, je voudrais introduire cette table ronde qui va mettre en scène des acteurs de la fraternité. Il me semble qu'il y a quelque chose qui est vital pour notre société. Parce que ce qui est urgent et vital, c'est que la fraternité descende du ciel des idées, que la fraternité cesse d'être simplement un idéal de fronton et qu'elle devienne véritablement une vertu, un engagement. Je crois qu'aujourd'hui cette valeur républicaine nous convoque. Elle pose une question à notre société, elle nous pose une question : « *et toi, au fait, qu'est-ce que tu fais pour essayer d'opposer un peu de réalité concrète à ceux qui menacent ?* ». A savoir, le fait que la fraternité d'abord, et la devise républicaine ensuite dans son ensemble, se réduisent justement à un idéal de fronton. C'est en ce sens-là, me semble-t-il, qu'elle nous convoque.

« *Que fais-tu pour essayer de donner un peu plus de réalité sensible à cette fraternité dont de toute évidence notre société manque trop cruellement ?* ». Au point que nous nous inquiétons à juste titre les uns et les autres que désormais le tissu social soit aussi déchiré, à cause de ce que nous avons l'habitude de nommer « la crise de notre vivre ensemble ». C'est-à-dire, l'aggravation du chacun chez soi, l'aggravation du chacun pour soi : la multitude des fractures sociales, des fractures culturelles, des fractures entre classes.

Dans la vie civile, je suis philosophe, mais cela ne me nourrit pas. J'ai un vrai métier, je suis inspecteur général de l'Éducation nationale. J'arrive parfois à certains endroits du territoire et on me dit : « *n'ayez pas peur, ici c'est le collège des Arabes, ou le collège des Turcs* ». « *Vous allez voir ici, Monsieur l'inspecteur général, on fait vraiment de notre mieux. Vous êtes dans un quartier où la police ne vient plus, où les pompiers se font "caillasser", où le dernier médecin est parti, où les commerces ferment les uns après les autres. L'école de la République reste ouverte tous les jours, mais on a du mal. Parce que quand on regarde l'origine socioprofessionnelle de nos élèves, on se rend compte qu'ils sont quasiment tous en dehors des standards de l'aisance ou de la pauvreté* ». C'est-à-dire qu'il y a aujourd'hui en France des phénomènes de grande pauvreté.

Peut-être qu'un certain nombre d'entre vous le savent, sur un autre plan depuis des années, je travaille sur la question de l'Islam. Je suis un de ceux qui militent intellectuellement, et qui vont débattre dans les médias sur la question de la possibilité

de faire société avec les musulmans. Là encore, je suis souvent effaré de voir à quel point notre société est au bord d'un gouffre, celui de la cessation. Je suis effaré de voir à quel point sont puissantes toutes les forces centrifuges qui voudraient dissoudre nos sociétés en communautarisme, en identitarisme impossible à réconcilier, donc il y a du travail. Ce qui me réjouit, ce qui me fait chaud au cœur et ce qui j'espère doit galvaniser véritablement notre énergie, c'est que nous allons entendre là, onze engagés qui véritablement ont décidé de prendre leur part de ce qui nous attend tous en matière de responsabilité personnelle et collective.

Je les appelle depuis un livre que j'ai écrit en 2015, qui a été publié aux éditions *Les liens qui libèrent*, intitulé *Les tisserands*. Je les appelle des tisserandes et des tisserands. Je suis particulièrement content d'ailleurs, de les appeler ainsi aujourd'hui à côté de Lyon parce qu'il y a une résonance avec l'histoire de Lyon, l'histoire de ces ouvriers qui tissaient la soie sur les métiers à tisser. Que font les tisserands ? En quel sens sont-ils des tisserandes et des tisserands ceux que nous allons écouter ? Ils ont entrepris patiemment, obstinément, modestement là où ils sont. Lisez ce petit livre de Martin Buber qui a pour titre *Le chemin de l'homme*. Il dit : « *ce qui décourage d'avance souvent l'être humain, c'est qu'il a l'impression que là où il est, il ne peut rien faire, il n'a pas les moyens d'agir* ». Je crois que c'est quelque chose qui nous correspond bien aujourd'hui. Les problèmes du monde, les difficultés de la société nous paraissent tellement immenses, tellement insurmontables, que l'on intériorise un sentiment de sidération,

et très vite un sentiment d'impuissance et de découragement. Ce que j'admire dans la démarche tisserande, dans la démarche de celles et ceux que nous allons entendre là, c'est qu'ils ont su dépasser avec d'autres, là où ils sont, ce sentiment de sidération et d'impuissance. Ils se sont rendu compte qu'il était possible d'agir et de travailler déjà sur ce naturel qui est le nôtre, qui est un naturel un peu paresseux sur le plan éthique, qui essaie toujours d'en faire le minimum. Ils se sont aperçus que la fraternité peut être un exercice spirituel, à condition d'être commencé un jour quelque part. En ce sens-là, je leur dis vraiment toute ma solidarité et toute mon admiration.

La difficulté a été très récemment soulignée par Cyril Dion, l'auteur du film *Demain*. Tout le monde dans notre société a vu le film *Demain*, et tout le monde s'est enthousiasmé : demain, cela va être formidable ! Oui, mais demain commence aujourd'hui. Et là encore, il ne s'agit pas simplement de passer un moment de grâce en regardant un film comme cela qui nous enthousiasme, qui nous exalte, qui nous fait passagèrement envisager que tout peut-être n'est pas perdu, que quelque chose encore peut être sauvé, régénéré, recommencé. Non, en sortant de la vision d'un film comme cela, il s'agit toujours de se demander : « *et maintenant moi, qu'est-ce que je peux faire ? Comment est-ce que je peux participer à faire en sorte que, cette société aujourd'hui si multidéchiée, demain commence à être recousue, reticotée, retissée, soignée, par rapport à toutes les blessures qui sont les siennes ?* »

Cyril Dion vient d'écrire un petit livre qui m'a

rendu perplexe et qui m'a fait beaucoup réfléchir. Il dit : « *pendant des années, j'ai raconté la fable du colibri : "fais ta part..."* ». Cyril Dion dit que cela risque d'être plus compliqué que cela. C'est-à-dire que même en devenant colibri, même en faisant sa part, même en devenant une tisserande et un tisserand qui commence là où il est à réparer le tissu déchiré du monde, cela risque d'être difficile. Parce que nous sommes aujourd'hui dans un système de société, dans un système de civilisation qui semble s'ingénier avec une telle puissance à dissoudre les liens que tous ceux essaient de recréer. Il existe beaucoup de liens dans toutes les directions, des liens vitaux, des liens nourriciers, des liens qui nous font grandir en humanité, qui sont à retisser dans notre société. Mais suffira-t-il d'être colibri ? Lisez de ce point de vue là ce que dit Cyril Dion, parce que je crois qu'il y a matière à réfléchir, mais il n'y a pas matière à se laisser décourager. Avons-nous d'autres choix, d'autres opportunités, solutions aujourd'hui que de nous engager comme tisserandes et tisserands ?

Toutes les grandes sagesses de l'humanité, d'orient et d'occident, nous ont donné des conseils simples parmi lesquels celui-ci qui est : « *agis sans attendre le résultat* ». Nous ne savons pas si nous allons réussir demain à réparer ensemble le tissu déchiré du monde, mais quelle est l'alternative ? Quel est le plan B ? Qu'est-ce que l'on peut faire d'autre que d'essayer, à la fois de consacrer nos forces, et aussi d'accroître nos forces en nous engageant dans un travail, en nous engageant pour une cause qui peut-être a cette vertu de ne pas nous épuiser ? J'en ai fait souvent le constat, quand on se met au

service de quelque chose de plus grand que soi : tout ce que l'on dépense on le gagne en réalité en puissance d'agir, en force intérieure, en énergie, en conviction. Si je le disais sur le mode religieux, je dirais en foi et en espérance, et donc nécessairement en charité en l'occurrence.



« Quand on se met au service de quelque chose de plus grand que soi : tout ce que l'on dépense on le gagne en réalité en puissance d'agir, en force intérieure, en énergie, en conviction »

À nous chacun de nous engager. J'espère simplement que la table ronde qui va suivre aura un effet de contagion. C'est-à-dire véritablement cette capacité à nous renvoyer de manière critique à nous-mêmes, parce que l'esprit critique c'est d'abord un esprit d'autocritique, un examen de soi, un questionnement sur soi. Pas seulement avec la grande question « *qui suis-je ?* », mais « *que fais-je ?* ». Qu'est-ce que je peux faire, moi, pour participer là où je suis ? Quel est le domaine d'engagement qui va me permettre de m'investir dans cette cause tisserande, dans cette cause de la fraternité ? Quel est le domaine dont j'ai l'intuition qu'en m'y investissant je ne vais pas m'épuiser, je ne vais pas me décourager, mais au fur et à mesure que je m'y investis, découvrir toujours plus de raisons objectives d'y croire ?

Louis LAFORGE : Nous allons illustrer de façon la plus concrète possible vos propos, avec ceux qui travaillent sur le terrain, la fraternité ils la vivent au quotidien, et vous allez le voir, dans des domaines extrêmement variés. Ils sont neuf, c'est la belle équipe de ce samedi matin. J'appelle donc sur scène Gilles Fisseau, comédien. Il mène en ce moment un projet autour de textes de Victor Hugo. Karim Mahmoud-Vintam, cofondateur des *Cités d'or*, un mouvement pédagogique et civique, il va nous expliquer en quoi il consiste. Alexandre Cordier, responsable famille du foyer Notre-Dame des sans-abri à Caluire et Cuire. Anne Teulade et Patricia Leneutre dirigent toutes les deux le groupe scolaire Pierre et Marie Curie à Caluire et Cuire. D'ailleurs Abdennour Bidar, qui a pris la parole il y a quelques instants, était hier dans leur établissement. Ils nous en

parleront aussi, ils ont échangé dans une classe de CM1-CM2. Aurélien Duperray, responsable des animations de l'EHPAD La Rochette. Et Antoine Brac de la Perrière, concepteur réalisateur de l'atelier partagé *Les manufacture-s*. On verra aussi que dans le domaine économique on peut également être fraternel. Participent également Carla Sieux et Antoine Peillon. Ce sont deux jeunes du service civique communal. Vous nous expliquerez ce que vous faites, et en quoi consiste ce service civique communal.

La discussion devrait être riche, tant leurs profils, leurs histoires, les expériences, leur quotidien et leur domaine de compétence sont différents.

Gilles Fisseau, je vous en prie, allez au pupitre pour nous lire un extrait de ce très beau texte de Victor Hugo.

Gilles FISSEAU : Bonjour. Je vais vous lire un texte de Victor Hugo, que certainement un grand nombre d'entre vous connaissent.

Choses Vues – Victor Hugo, 1846 :

« *Hier, 22 février 1846, j'allais à la Chambre des pairs. Il faisait beau et très froid, malgré le soleil et midi. Je vis venir rue de Tournon un homme que deux soldats emmenaient. Cet homme était blond, pâle, maigre, hagard ; trente ans à peu près, un pantalon de grosse toile, les pieds nus et écorchés dans des sabots avec des linges sanglants autour des chevilles pour tenir lieu de bas ; une blouse courte et souillée de boue derrière le dos, ce qui indiquait qu'il couchait habituellement sur le pavé, la tête nue et hérissée. Il avait sous le bras un pain. Le peuple autour de lui disait qu'il avait volé ce pain et que c'était à cause de cela qu'on l'emmenait. En passant devant*

la caserne de gendarmerie, un des soldats y entra et l'homme resta à la porte, gardée par l'autre soldat.

Une voiture était arrêtée devant la porte de la caserne. C'était une berline armoriée portant aux lanternes une couronne ducal, attelée de deux chevaux gris, deux laquais en guêtres derrière. Les glaces étaient levées, mais on distinguait l'intérieur tapissé de damas bouton-d'or. Le regard de l'homme fixé sur cette voiture attira le mien. Il y avait dans la voiture une femme en chapeau rose, en robe de velours noir, fraîche, blanche, belle, éblouissante, qui riait et jouait avec un charmant petit enfant de seize mois enfoui sous les rubans, les dentelles et les fourrures. Cette femme ne voyait pas l'homme terrible qui la regardait. Je demeurai pensif. Cet homme n'était plus pour moi un homme, c'était le spectre de la misère, c'était l'apparition brusque, difforme, lugubre, en plein jour, en plein soleil, d'une révolution encore plongée dans les ténèbres, mais qui vient. Autrefois le pauvre coudayait le riche, ce spectre rencontrait cette gloire ; mais on ne se regardait pas. On passait. Cela pouvait durer ainsi longtemps. Du moment où cet homme s'aperçoit que cette femme existe tandis que cette femme ne s'aperçoit pas que cet homme est là, la catastrophe est inévitable. »

J'ajouterais juste cette petite phrase de Victor Hugo : « *La misère est le fléau d'une classe et le péril de toutes, la ruine de la société* ». Un dernier petit mot, cela a peut-être été abordé hier, mais je pense beaucoup à l'Aquarius et à SOS Méditerranée alors que l'on vient parler de fête de fraternité pendant toute la journée.



Louis LAFORGE : Merci beaucoup, Gilles Fisseau. On va commencer avec Karim Mahmoud-Vintam, qui travaille pour les Cités d'or, ce mouvement pédagogique et civique : concrètement, que faites-vous ?

Karim MAHMOUD-VINTAM : Bonjour à toutes et à tous. Ravi et un peu impressionné d'être parmi vous ce matin. J'ai cofondé il y a un peu plus de dix ans maintenant une association d'éducation populaire placée sous le sceau de la fraternité. Au sens le plus trivial du terme, puisque cette association je l'ai fondée avec mon petit frère. Il s'agit d'accompagner de jeunes adultes, des jeunes qui ont pour la plupart entre 16 et 30 ans, dans leur entrée dans la vie. On caresse le rêve que chacun d'entre nous peut devenir pleinement acteur de sa vie, c'est-à-dire développer de l'autonomie dans son quotidien. On poursuit aussi le rêve que chacun peut devenir acteur de la société pleinement, développer non seulement de l'envie, mais aussi du pouvoir d'agir en tant que citoyen. Je ne vous apprendrais rien en vous disant que ce n'est pas à 18 ans et un jour que

par l'opération du Saint-Esprit – pour ceux qui y croient en tout cas – on devient citoyen. **Être citoyen, cela ne peut pas se résumer à mettre un bout de papier dans une urne à intervalle régulier.** On voit bien qu'il y a autre chose qui se joue dans la citoyenneté. C'est cette réflexion-là qui nous a amenés à tenter d'imaginer des dispositifs, des programmes, des chemins d'accès à la citoyenneté, d'éducation à la citoyenneté.

Nous lançons des programmes qui vont consister, la plupart du temps, pour des groupes de jeunes gens, à mener ensemble des projets collectifs. Des projets collectifs qui visent à produire des choses qui vont être visibles et partageables dans l'espace public. Non seulement pour valoriser ces choses, mais aussi, et peut-être même surtout, pour valoriser les personnes qui les portent. Ces projets à travers les difficultés, les défis, les enjeux qu'ils posent, vont être l'occasion d'explorer cinq compétences humaines et civiques fondamentales.

Cinq ensembles de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être dont on estime que tout le monde a besoin quel que soit son âge et quelle que soit sa situation dans la société pour devenir acteur de sa vie, acteur de la société. Je ne vais pas faire durer plus longtemps le suspense, le premier de ces piliers c'est la capacité à exprimer une pensée articulée et argumentée. La capacité à convaincre sans manipuler.

Le deuxième de ces piliers, c'est la capacité

à s'informer à travers des sources fiables et pertinentes par rapport à ses besoins. Bref, trouver l'info et échapper à l'intox. Vous voyez un peu l'importance que prend cette dimension pour des jeunes qui sont la plupart du temps hyper connectés dans un environnement électronique où les informations fiables côtoient les rumeurs, les propagandes de toute sorte, les théories du complot, y compris les plus folles.



Troisième pilier, la capacité à mieux se connaître et à mieux s'accepter. Gagner progressivement en confiance en soi et en conscience de soi, de façon à s'élancer avec plus de facilité vers son avenir et vers soi.

Le quatrième pilier c'est la capacité à tisser du lien humain, à entretenir et enrichir son environnement humain, parce que c'est dans cet environnement que l'on va trouver l'essentiel de nos ressources, qu'elles soient matérielles, affectives, symboliques, informationnelles. Et vous voyez bien, là encore, que dans certains milieux cette capacité à tisser du lien, à entretenir un réseau, est quelque chose qui coule de source. Je peux vous dire que quand on vient pour parler de territoires que nous connaissons bien parce qu'ils sont proches de nous (Mas du Taureau ou Minguettes), la capacité à entretenir un réseau n'est pas du tout évidente. Et on se sent, la plupart du temps, plutôt condamnés à l'entre-soi.

Il y a enfin un dernier pilier, qui est la capacité à comprendre le fonctionnement du monde dans lequel on vit. Sans cette capacité, on va se désengager, et on va commencer par se désengager civiquement.

À travers ces différentes compétences, on va explorer un tas d'outils extrêmement concrets, et extrêmement simples. L'enjeu pour nous, est de faire le lien constamment entre cette dimension technique et une autre dimension, qui est la dimension éthique. Sans technique, l'éthique est impuissante. Mais malheureusement, la plupart du temps, sans éthique la technique est aveugle. Ces outils, qu'est-ce qu'ils me disent de mon rapport à moi-même ? Est-ce que je suis dans un rapport à moi-même authentique dans la mesure où dans mon quotidien je vais faire en sorte d'avoir un minimum d'adéquation entre mes pensées, mes paroles et mes actes ?

Est-ce que je suis dans un rapport aux autres juste au sens de la justice, de la symétrie, de la réciprocité ? Mais dans un rapport aux autres, juste aussi au sens de la justesse. Est-ce que je me mets en capacité de m'ajuster aux personnes avec lesquelles j'interagis au quotidien ? Ces outils, qu'est-ce qu'ils me disent de mon rapport au monde, à la totalité du réel ? En d'autres termes, quel sens je donne à la vie en général ? Quel sens je donne à ma vie en particulier ? À la société ? À l'histoire ?

On essaie de susciter de jeunes gens qui vont devenir des leaders sociaux positifs, des gens qui vont devenir des propagateurs de fraternité. Quel sens je mets derrière ce mot ? Nous avons eu déjà ce matin un certain nombre de définitions : le sens que je mets avec les personnes qui s'impliquent à mes côtés dans *Les Cités d'or*, derrière le mot de fraternité, c'est le fait de mettre en pratique cette règle : « *fais à ton prochain ce que tu aimerais que ton prochain fasse pour toi* ». C'est, si vous voulez, sortir d'un modèle d'abstention, un modèle d'usage négatif de sa liberté : « *ne fais pas à ton prochain ce que tu ne voudrais pas qu'il te fasse* ».



Bien sûr, la règle est tout à fait valable, mais vous voyez très bien que ce n'est pas une règle dynamique. Ce n'est pas une règle qui permet de faire, de refaire ou de développer la société. D'où la nécessité pour nous de travailler avec des personnes, et de les amener à faire un usage positif de leur liberté.

Abdenour Bidar disait tout à l'heure que la fraternité devait être contagieuse. L'exemple est contagieux d'une manière générale, le mauvais exemple est très contagieux. On fait le pari que le bon exemple peut l'être aussi. On fait surtout le pari que des personnes toujours plus nombreuses vont prendre au sérieux la responsabilité qu'elles ont vis-à-vis du devenir collectif. En ce sens, pour nous, l'éducation à la citoyenneté est une invitation à une aventure spirituelle. Parce qu'il n'y a pas de citoyenneté véritable sans entreprise de conversion. Devenir citoyen c'est progressivement penser différemment, pour se convertir au bien commun, ce qui n'a rien d'évident. Devenir citoyen ? c'est rêver différemment pour peut-être bien souvent décoloniser un imaginaire qui a été colonisé par le consumérisme et l'économisme sous toutes ses formes, et qui fait que nous avons progressivement adopté une vision comptable, y compris de l'existence. C'est une entreprise de conversion, parce que cela suppose de ressentir différemment. Nous sommes tous aux prises avec nos émotions, nos peurs, nos joies, nos tristesses, nos colères. C'est à travers nos émotions, à travers cette sensibilité que l'on va être en lien avec le monde.

« Devenir citoyen c'est progressivement penser différemment, pour se convertir au bien commun, ce qui n'a rien d'évident. »

Comment ressentir, y compris différemment ? Et enfin, sinon tout cela serait bien vain : comment vouloir différemment pour mettre en œuvre de façon claire, de façon résolue, de façon durable, le fait d'incarner tout cela dans son quotidien ? Le dire c'est bien, le faire c'est mieux.

Louis LAFORGE : Vous parliez de beaux exemples, nous en avons de nombreux autour de cette table ronde. Alexandre Cordier, vous travaillez au foyer Notre-Dame des sans-abri à Caluire et Cuire. La mise en pratique de la fraternité qui nous rassemble au quotidien, pour vous cela veut dire quoi ?

Alexandre CORDIER : Tout d'abord, je suis très heureux d'être là également, et merci à tous d'être présents. Très concrètement, le Foyer Notre-Dame à Caluire et Cuire y est depuis 50 ans. Il s'agit de 24 logements qui sont mis à la disposition des familles qui étaient préalablement sans domicile. 24 logements que l'on prête de manière temporaire à des familles, pour qu'elles reconstruisent un projet d'insertion vers l'accès au logement. Néanmoins, cela ne peut pas être juste de la technique pure d'insertion. Nous pouvons travailler avec des familles au quotidien sur l'ouverture de droit, la scolarisation des enfants, le montage des dossiers administratifs, l'orientation vers les services compétents. Néanmoins, cela ne peut pas suffire, parce que déjà, sur le quartier de La Rochette, nous avons éprouvé certaines difficultés. On s'est dit que ces difficultés, on ne pouvait pas les résoudre tous seuls. Sur Caluire et Cuire il y a deux salariés, nous accueillons 24 familles et au total sur les quatre immeubles, il y a 80 familles. Nous avons pris le pari d'aller chercher tous les partenaires, tous les acteurs présents au quotidien sur le quartier. Les partenaires associatifs, les bénévoles. Nous avons la chance d'avoir à Caluire et Cuire plus de 30 bénévoles qui nous soutiennent au quotidien au foyer. Aujourd'hui, quand on se réunit, il y a les gens de la mairie, les représentants du collectif d'habitants, le gardien d'immeuble, la responsable d'agence, les éducateurs spécialisés, les représentants des usagers que l'on accueille. Tout le monde est au même niveau. Ce qui légitime un peu cette manière de faire, c'est notre idéal républicain, c'est cette fraternité. Ce qui est intéressant, c'est que ce projet-là existe depuis 50 ans.

J'ai relu hier le document qu'avait écrit Gabriel Rosset il y a 50 ans quand le domaine de La Rochette a été acheté. Il considérait, lui, le logement comme une promotion existentielle. Dire à un moment donné que l'on ne peut pas juste mettre un toit sur la tête des gens, qu'il faut agir sur tous les leviers, de l'individuel au collectif. C'est aussi sur cette action, sur le vivre

ensemble, sur les faits d'un quartier, qui font qu'aujourd'hui nous accueillons nos voisins, vos voisins, mes voisins de demain. Et les petits cailloux que l'on va mettre dans les poches des gens que l'on accueille, non seulement dans l'approche individuelle, mais aussi dans l'approche collective : à un moment donné on va essayer de faire en sorte que les familles puissent propager

ce vivre ensemble, grâce au vivre ensemble qu'elles auront pu rencontrer à La Rochette. C'est l'action que nous menons au quotidien et que l'on tâche de mener depuis déjà 50 ans à Caluire et Cuire. Merci.





Louis LAFORGE : Merci, Alexandre. Anne Teulade et Patricia Leneutre, vous dirigez toutes les deux le groupe scolaire Pierre et Marie Curie à Caluire et Cuire. Dans votre quotidien professionnel auprès des enfants, comment vivez-vous cette fraternité ?

Anne TEULADE : Je travaille et je dirige une école d'environ 120 élèves. On dit souvent que c'est une école familiale, c'est une petite école. Dans cette école familiale, nous scolarisons des enfants qui viennent d'au moins 25 ou 26 pays différents, donc c'est une famille très diverse. Les enfants ont tous des trajectoires de vie très différentes. Nous accueillons également les enfants dont les familles sont hébergées par le Foyer Notre-Dame des sans-abris, et aussi des familles très aisées, dont les enfants ont une vie peut-être plus facile.

Notre objectif est bien sûr que tous ces élèves puissent apprendre, et sortent de l'école en sachant lire, écrire et compter, ce qui est l'objectif de toutes les écoles. Pour pouvoir apprendre, il faut se sentir bien, et nous mettons tout en œuvre pour que tous ces enfants, si différents et si divers se sentent accueillis à l'école. Et pas seulement les enfants, mais aussi leurs familles. Les familles quand elles nous confient leurs enfants doivent se sentir soulagées, elles doivent savoir que leurs enfants sont bien là où ils sont. Et ils peuvent un peu poser leurs valises quand ils ont ces trajectoires si difficiles pour certains d'entre eux. Pour que nos élèves puissent vivre cette fraternité, il faut qu'à notre niveau l'équipe enseignante puisse leur montrer l'exemple. Nous mettons tout en œuvre pour que tous se sentent accueillis et respectés. L'accueil, c'est le temps passé avec chaque famille. Tant à mon niveau de directrice quand je les inscris, mais aussi avec mes collègues, avoir toujours la porte ouverte, et toujours être prêts à répondre aux attentes des parents ; c'est très important pour nous. Je vais laisser ma collègue vous parler de ce que l'on fait avec les élèves.

Patricia LENEUTRE : Bonjour. Moi, je suis la directrice de l'école maternelle. Nous sommes à côté l'une de l'autre, nous sommes collègues. La fraternité c'est déjà le matin quand j'arrive à l'école, et que je vois sur le fronton de notre école « liberté, égalité, fraternité », la devise de la République. **C'est donc l'école, le lieu où tous les enfants sont frères et sœurs, avec leur culture, avec leur personnalité, avec leur religion, avec leur vécu familial.** Mais quand le petit frère pique le jouet de la petite sœur, quand la petite sœur mord la main du petit frère, ou quand les deux petites sœurs se disputent le même doudou, il peut vite y avoir du « grabuge ». Même si on est frères et sœurs, il faut sans cesse s'entraîner à la fraternité et entraîner les enfants à la fraternité, sinon on peut rapidement tomber dans le chaos.

L'équipe éducative est bien présente pour accompagner ces enfants et pour réguler les tensions, les gestes inadaptés, les mots qui peuvent faire mal. J'accueille des enfants en maternelle, qui sont âgés de deux à six ans. À deux et trois ans quand ils arrivent à l'école, les enfants sont égocentriques, cela fait partie de leur développement, c'est tout à fait naturel. L'école, pour beaucoup de ces enfants, va être leur première expérience d'amitié, de partage, de coopération, d'empathie, mais aussi bien sûr de frustration et d'adversité. L'école est bien le lieu de cet apprentissage de la fraternité. Nous on parle davantage à l'école de « vivre ensemble ». Cette expression met bien en évidence l'importance du groupe pour se construire, pour se construire comme une personne singulière tout au long de son propre cheminement.



Qu'est-ce que l'on fait à l'école ? On apprend ensemble à travers, par exemple, des projets communs : jardinage, élevage de poules, expositions de peinture, spectacle de fin d'année, jeux. Imaginez les deux petites filles qui s'arrachaient le même doudou, quand elles se retrouvent une heure après sur le tapis de lutte, et qu'elles doivent, là, se tirer et se pousser dans des activités motrices. Mais attention, elles ne doivent pas se faire mal ni faire mal à leur camarade.

Le deuxième point important, c'est le langage. À l'école maternelle, c'est essentiellement le langage oral, et notamment tout le champ lexical autour des émotions. Les enfants ont vraiment des émotions exacerbées à cet âge-là : la colère, la tristesse, la joie... Amener les enfants à mettre des mots sur leurs émotions et sur les émotions de leurs camarades va les amener à anticiper leurs propres émotions et également à mieux les gérer. Tout ce vécu commun autour des apprentissages va permettre à l'enfant de vivre pleinement à l'école, et de manière très concrète, l'altérité. Ce que nous faisons tous les jours dans nos écoles, avec toute l'équipe au sens large, c'est bien d'accompagner les enfants sur ce chemin de la fraternité. Nous le faisons d'autant mieux que nous considérons aussi nos élèves comme nos petits frères et nos petites sœurs.

Louis LAFORGE : Après les enfants, il y a les seniors. Aurélien, vous gérez les animations de l'EHPAD La Rochette à Caluire et Cuire, vous êtes voisins. Cette notion de fraternité, comment vous la vivez, comment vous la faites vivre au sein de l'EHPAD ?

Aurélien DUPERRAY : Je ne crois pas que ce soit moi qui la fasse vivre. Je crois qu'elle vit plus ou moins facilement tous les jours à l'EHPAD. Ce n'est pas un vain mot la fraternité, en EHPAD ils vivent tous ensemble. C'est bizarre, mais ils n'ont pas fait le choix de devoir vivre en fraternité. Ils partagent leur quotidien, ils partagent une partie de leur intimité. Du coup leur intimité était là avant moi, elle vit tous les jours à l'EHPAD. Ensemble on essaie de l'accompagner.

Techniquement c'est d'abord le voisinage, la proximité qui fait que l'on s'est retrouvé avec des choses toutes simples. Quelques résidentes de l'EHPAD vont se balader. Si elles descendent sur les quais, elles tombent tout de suite sur la crèche, les deux écoles. Si c'est l'heure de la récré, quand elles remontent elles disent : « *il y avait tous ces enfants, c'était formidable* ». Il ne nous a pas fallu longtemps pour se dire que ce serait bien de se rencontrer ailleurs que derrière le portail, et d'offrir aux résidents qui sont isolés dans leur corps, et qui du coup n'ont pas la possibilité d'aller voir ce qui se passe derrière les grilles de l'école, de leur offrir des petits temps (chansons, carnaval, etc.). Très rapidement la volonté des résidents a été d'aller plus loin, de voir une salle de classe. Cette fraternité vit à travers leurs souvenirs qui sont encore bien là, même dans la dépendance. Le souvenir de l'école, de l'apprentissage. Et parfois même, simplement l'idée de voir l'école les intéressait profondément. Nous avons travaillé à l'élaboration d'un film visant à transmettre. La fraternité à l'EHPAD se fait surtout par la transmission de leur histoire, de leurs petites anecdotes. En ayant l'impression d'aller transmettre, on s'ouvre à cette nouvelle génération qui nous apporte plein de choses, et qui permet aux résidents de vivre et de parler de leur défaillance, de leur dépendance dans un sourire sans filtre.

L'enfant ayant des filtres approximatifs, et du coup n'ayant jamais peur de parler de la dent tordue, de la bosse qui apparaît, de la ride qui est là, du cheveu bizarre. « *Est-ce qu'il y avait des dinosaures quand vous étiez petit ?* ». C'est le genre de question que l'on a retrouvé dans le film que nous

avons fait. J'entends les résidents évoquer qui ils sont, qui ils ont été, qui ils veulent être à l'avenir, si court soit-il, et ils le précisent toujours. Ils ont quand même la volonté, quand ils sont au contact des enfants, de faire société, d'être dans la société. Et en fait, simplement de partager un petit moment de vie. Cette année, c'est avec la classe de grande section de la maternelle que nous avons choisi de travailler, et d'une autre association de Caluire et Cuire, l'ALGED, une association pour personnes handicapées. Nous avons choisi ensemble de nous retrouver, d'abord pour être ensemble et passer de jolis moments. Et nous avons trouvé comme prétexte un petit spectacle, un petit conte social. Merci à la mairie de Caluire et Cuire de nous avoir tendu une perche comme cela. On l'a saisie assez rapidement en essayant de se dire : « *OK, on va monter un projet sur toute l'année. On va se retrouver à l'EHPAD avec nos différences, avec nos défaillances, avec notre volonté de communiquer, sans parfois les capacités techniques de le faire pour le handicap, pour les résidents de l'EHPAD, et même parfois pour certains des enfants, qui sont dans l'apprentissage du langage* ». Il y a aussi toute la notion du vocabulaire, de l'évolution de la langue, qui est assez incroyable à vivre, et qui pour nous est aussi un moyen d'aller vers l'autre. J'ai du mal à mettre des mots sur la notion de fraternité. Nous sommes juste là, nous sommes vivants, nous sommes à côté, nous passons du temps ensemble, nous vivons ensemble. Si c'est de la fraternité, alors grand bien nous fasse. En tout cas, c'est du plaisir, et cela donne la volonté. Cette fois, pas besoin de mots pour cela : le regard, les sourires, le contact physique entre les résidents et les enfants suffisent à

me montrer que cela a du sens, en dehors de tout ce que l'on va finir par faire sur une scène pour matérialiser cette aventure commune. C'est juste un prétexte à être ensemble, à sourire ensemble et à s'ouvrir ensemble, jusqu'à notre dernier souffle.

« J'ai du mal à mettre des mots sur la notion de fraternité. Nous sommes juste là, nous sommes vivants, nous sommes à côté, nous passons du temps ensemble, nous vivons ensemble. Si c'est de la fraternité, alors grand bien nous fasse. »

Louis LAFORGE : Elle est belle la France quand même, c'est chouette de vous entendre comme cela. Vous avez une chorale commune entre les enfants et les personnes dépendantes à l'EHPAD, ils chantent tous ensemble. Qui chante le mieux ?

Aurélien DUPERRAY : Oui, plus ou moins régulièrement. Qui chante le mieux ? Je ne donnerai pas de nom ici, mais ils chantent tous bien. Plusieurs petits projets, c'est très difficile pour bien des raisons, notamment par rapport à nos emplois du temps, vous finissez l'école à peine après la sieste, c'est un peu compliqué. Du coup sur les temps du matin, qui sont aussi des temps particuliers en EHPAD, on a quand même réussi à se retrouver, de manière formelle et informelle, sur plein de petits projets autour de la chanson : le carnaval, l'élaboration d'un CD de comptines avec les parents d'élèves. Ce sont toujours des moments hyper forts de partager la chanson, parce

qu'elle traverse les générations et elle fait vivre l'émotion.

Patricia LENEUTRE : Depuis toutes ces années, depuis que je suis à l'école, pour le carnaval nous défilons dans les rues du quartier, l'école maternelle et élémentaire, et nous sommes invités à l'EHPAD pour le goûter. C'est un grand moment. Les enfants chantent des chansons qu'ils ont travaillées pendant les temps de chorale devant les résidents de l'EHPAD. C'est un moment très fort, et les parents suivent également. Ce sont vraiment des temps de communion autour du chant, autour du plaisir d'être ensemble et de partager des

temps avec des gens que l'on ne connaît pas, qui sont très différents.

Louis LAFORGE : La fraternité avec les personnes âgées, avec les enfants. Fraternité aussi dans le monde de l'entreprise. Antoine Brac de la Perrière, vous travaillez à l'atelier partagé des *Manufacture-s*. Que faites-vous ? Cela veut dire que l'on est fraternel aussi dans le monde de l'entreprise ?



Antoine BRAC DE LA PERRIERE : Oui, en fait, on peut être fraternel dans le monde de l'entreprise. Je vais essayer d'expliquer rapidement ces termes : « atelier partagé » et « manufacture ». C'est l'atelier partagé des manufactures, qui est là, à Saint-Clair.

Atelier, c'est un lieu effectivement de travail. Les manufactures sont une forme de travail un peu particulière. La manufacture au XIXe c'était comme le vigneronnage ou le fermage. Le patron propriétaire mettait un outil de production au service d'ouvriers, et

souvent ces ouvriers étaient indépendants, artisans et autonomes.

En fait, on s'est retrouvé autour de ce mot parce que nous sommes six fondateurs de l'atelier et nous sommes tous des indépendants.

Le lieu de l'atelier, c'est que l'on va transformer l'aspect compétitif en aspect de synergie et d'entraide.

Le lieu de l'atelier, c'est que l'on va transformer l'aspect compétitif en aspect de synergie et d'entraide. Nous allons définir un autre terme qui est le tiers lieu. On essaie de redéfinir le travail. Parce que nous sommes sur « atelier partagé » parce que la notion de partage porte plutôt sur la solidarité et la communion. C'est-à-dire que l'atelier est un outil collectif pour ses six personnes fondatrices. Aujourd'hui, il faut que vous compreniez que nous sommes douze, et nous avons créé l'atelier en 2015. Ce mode opératoire a vraiment un certain succès, nous sommes d'ailleurs un peu perdus, parce que nous ne savons pas très bien comment se développer, comment structurer notre développement. Cela fait partie de notre travail, mais c'est vraiment une expérience de vie passionnante.

Six individus initiaux qui ont des buts dans la vie économique qui sont parfois associés, parfois dissociés, et qui avant tout veulent se sustenter de leur travail, c'est-à-dire gagner leur vie et trouver de la rentabilité. Évidemment la solidarité se pose initialement. Je peux parler un peu de moi, mais je vais le faire rapidement. J'ai été artisan pendant 21 ans, et ensuite je me suis lié à l'atelier partagé. J'ai donc vendu ma structure artisanale pour faire partie de

cet atelier partagé. Pendant 21 ans, je peux vous dire que j'ai quand même beaucoup galéré dans le contexte économique. Parce qu'en tant que créateur-réalisateur vous créez d'une part, vous réalisez votre création d'autre part. Je reviendrai un tout petit peu sur les manufactures, parce qu'effectivement dans « manufacture » il y a la main. Je pense qu'il est absolument essentiel de comprendre que dans notre atelier c'est une intelligence liée à la main dont on parle.

Louis LAFORGE : On parle d'atelier de design ?

Antoine BRAC DE LA PERRIERE : C'est beaucoup plus que cela : on conçoit et on réalise. On design une forme et on la réalise en totalité pour la donner à un client. Les six personnes qui sont dans l'atelier partagé sont une céramiste, un concepteur-réalisateur qui fait plus de conception que de réalisation, c'est moi-même. J'ai une grosse part de ma vie maintenant qui est consacrée à l'enseignement, donc je réalise moins, mais je réalise encore. J'ai ensuite un prototypiste numérique. C'est un peu compliqué, parce qu'aujourd'hui un jeune dans une entreprise qui travaille avec ses mains, il rentre dans l'entreprise avec une commande numérique, avec des logiciels et des découpes laser. Ce qui est intéressant à comprendre, c'est que ces aspects-là n'enlèvent pas du tout le sens de la main. Ce sont des outils d'aujourd'hui, mais on compose avec pour fabriquer et utiliser ses mains. Ensuite, vous allez avoir un jeune homme qui est plutôt sur le décor de théâtre et la menuiserie, mais

aussi l'agencement. Et un autre ébéniste agenceur, écoconcepteur, qui travaille plutôt sur les domaines de l'écodesign et de l'écoréalisation ensuite. Le dernier est un codeur créatif, c'est quelqu'un qui va inventer des petits codages à travers son ordinateur pour faire travailler soit un robot, soit des lumières. Par exemple, le mapping que l'on voit régulièrement sur les immeubles de la ville de Lyon au moment du festival des Lumières est fait par des codeurs créatifs.

Ensuite dans l'atelier partagé, la mutualisation c'était le premier geste. On s'est dit, nous sommes ensemble. C'est difficile d'exister économiquement donc on se rassemble et on mutualise autour d'un lieu. Cela a été la première définition, mais très vite quand on vit à six dans un lieu qui fait 130 m², il se pose des conditions de vie un peu particulières, et cela demande un vivre ensemble particulièrement intime.



Louis LAFORGE : Ce n'est pas toujours facile la fraternité chez vous, alors ?

Antoine BRAC DE LA PERRIERE : Non. Il faut composer avec l'autre, il faut être extrêmement organisé pour être présent sur le lieu de travail. Les outils sont partagés, et du coup nous avons tout un tas d'outils pour s'organiser. Ce qui est extrêmement positif, c'est que quand vous êtes six, vous pouvez prendre des chantiers de plus grande ampleur, vous pouvez partager vos réseaux. Vous pouvez mettre en commun toutes sortes de techniques, de regard. Vous pouvez avancer sur beaucoup d'aspects qui transforment ce lieu qui pourrait être une compétition en des lieux de synergie. En fait, nous sommes extrêmement actifs les uns auprès des autres, et même dans notre manière de vivre. Parce que du coup, quand vous existez ensemble dans votre travail, et que vous avez des intérêts divergents, avoir le regard ou l'aide d'un autre, ce sont des moments extrêmement précieux et extrêmement riches.

Louis LAFORGE : Merci beaucoup Antoine, pour ce « vivre ensemble » cette fraternité au sein des *Manufacture-s*. La fraternité, cela se mérite. Il faut être un peu patient, mais vous l'avez été, Carla et Antoine. Vous allez pouvoir nous parler de ce service civique communal. Vous faites partie des 19 jeunes du service civique de la ville de Caluire et Cuire. Vous faites quoi ? Comment cela marche, le service civique ?

Carla SIEUX : Ce qui est très particulier avec le service civique, c'est que l'on peut toucher à plein de domaines différents. Par exemple nous avons participé aux journées européennes du patrimoine. À cette occasion j'ai pu encadrer des animations sur le site de l'usine des eaux dans le quartier de Saint-Clair. Lorsque je suis arrivée, je me suis rendu compte que ces membres de l'association ne nous ont pas simplement appris à montrer aux personnes qui venaient visiter cet établissement comment fonctionnait cette ancienne usine. Ils nous ont aussi partagé leur connaissance, leur passion, leur enthousiasme.



Pour moi la fraternité, c'est aussi cela, échanger sur des sujets qui peut-être ne sont pas dans nos intérêts en règle générale. Au final, apprendre, dialoguer dans ces nouveaux domaines, et comprendre des choses qui à l'origine n'étaient pas forcément dans nos intérêts particuliers.

Louis LAFORGE : Je précise que le service civique communal consiste à donner 70 heures de son temps aux services communaux. En échange, la ville finance un projet. Cela peut être une partie du permis de conduire, le BAFA, etc. Pour toi, Antoine, c'est quoi ?

Antoine PEILLON : Je me suis investi dans le service civique afin de financer une partie de mon permis de conduire. On va dire que c'est la fin du service civique qui va m'amener à cela, mais je me suis d'abord investi dans un but de découvrir, de m'engager pour ma ville. On parlait des journées européennes du patrimoine, j'étais à la bibliothèque municipale de Caluire et Cuire. J'y ai eu l'occasion de jouer avec des jeunes, des enfants qui venaient de manière complètement anodine. On passait entre 5 et 20 minutes à jouer, à discuter, à passer un moment de convivialité avec eux. C'est là où on comprend le sens de la fraternité, qui n'est pas forcément un terme dont on a pleinement conscience durant notre enfance ou autre. C'est par ce genre d'évènement que l'on découvre ce terme et l'importance de cette valeur dans notre devise nationale, pour garder un équilibre entre les personnes, c'est primordial.



Louis LAFORGE : C'est primordial, nous sommes d'accord. Quel est votre parcours scolaire ? Vous faites quoi actuellement ?

Carla SIEUX : Je suis en terminale ES à Saint-Exupéry.

Antoine PEILLON : Je suis également en terminale ES, mais à l'institution des Chartreux.

Louis LAFORGE : On vous souhaite bonne chance pour le Bac, et pour le permis de conduire.

Gilles Fisseau, que vous inspirent toutes ces expériences, toutes ces aventures très différentes, et en même temps communes ?

Gilles FISSEAU : Mon métier de comédien ne me met pas directement sur le « chantier » de la fraternité. J'espère que nous sommes comme Monsieur Jourdain, que l'on pratique la fraternité sans s'en rendre compte. J'ai voulu donner ce texte de Victor Hugo au départ. C'est un avertissement qu'il donne, il dit juste que c'est dangereux. Tout ce que j'entends là, c'est la mise en pratique pour absolument ne jamais laisser les autres sur le bord de la route. Je trouve cela formidable. C'est vrai que c'est dans notre quotidien de tous les jours, dans notre action. Moi, cela m'est arrivé d'intervenir dans les prisons, en milieu carcéral pour animer des ateliers théâtre avec des détenus. Là, on se rend compte de la déscolarisation, de la solitude. Au-delà des moyens, il faut du temps. Le temps que nous, nous prenons sur notre vie personnelle, et en face le temps que l'organisme nous laisse. Cela me paraissait assez flagrant en milieu carcéral parce que dès que l'on commençait à prendre du temps avec les détenus, des choses avançaient. Par exemple, s'apercevoir que la moitié des personnes inscrites à l'atelier avaient énormément de mal à lire et à écrire. Quand on commence à prendre le temps, il y a des choses qui avancent. J'avais choisi ce texte de Victor Hugo sur la misère, parce que j'ai l'impression que derrière il y a beaucoup de problèmes. Quand nous-mêmes on va mieux, on est bien parce que l'on n'est pas dans la misère. Ma propre mère est dans un EHPAD, et je trouve cela formidable.

Louis LAFORGE : Il est sympa son EHPAD ? Parce que tous les EHPAD ne sont pas comme La Rochette.

Gilles FISSEAU : C'est vrai que c'est un lieu de solitude. On se rend compte très vite qu'il faut pousser les résidents, parce qu'ils auraient beaucoup de mal à le faire eux-mêmes. Il faut arriver à créer des endroits où ils se retrouvent collectivement, parce qu'ils s'isolent très vite. J'ai vu il n'y a pas longtemps un reportage à la télévision, cela se passait dans un village, ils avaient l'idée de rassembler l'EHPAD et l'école à la cantine, et les personnes se retrouvaient là au moment de manger. Voilà un geste fraternel.

Louis LAFORGE : Karim, vous parliez de la difficulté à tisser du lien humain tout à l'heure. On a beaucoup parlé d'engagement individuel, les politiques là-dedans ? Ils vous aident suffisamment pour tisser ce lien humain ? Vous en avez besoin des politiques, ou pas ?





Karim MAHMOUD-VINTAM : Pour être tout à fait honnête, je n'en attends plus rien. Parce que si vous voulez, je trouve que nous en sommes paradoxalement arrivés à la situation d'une démocratie sans citoyens, ce qui est un peu bizarre. Mais nous avons tous besoin de sens, à titre individuel comme à titre collectif. Malheureusement ce sens singulier, chacun a le sien, ou l'espace pour le construire, mon sentiment est qu'on ne le trouve pas à l'école, à quelques rares exceptions près. On ne le trouve pas non plus dans la vie professionnelle, sauf quand on a beaucoup de chance, et on le trouve encore moins dans le débat public. On aurait besoin d'inspiration, on aurait besoin de politiques qui puissent nous inspirer, et nous avons du mal à les trouver. En même temps, je ne pense pas qu'il faille attendre d'eux, ce que nous ne sommes pas nous-mêmes en mesure de produire. La société c'est nous, la France c'est nous, avec ce que nous y apportons, avec les éléments dont nous l'enrichissons. Mon sentiment est que l'on n'y croit plus et qu'on aurait besoin d'y croire davantage. On ne croit plus en nous-mêmes et on ne croit plus en l'autre. On est dans un moment de défiance un peu généralisée, qui est constamment alimentée par les peurs de toute sorte. On a peur de nos enfants, on a peur de notre ombre, on a peur de tout. La peur est une très mauvaise conseillère, elle ne dynamise pas, elle tétanise. J'ai l'impression que nous sommes depuis bien longtemps déjà dans une situation de tétanie générale. Mon sentiment par rapport à tout cela est que **nous avons besoin dans ce pays, aujourd'hui, de réconciliation**. De nous réconcilier d'abord avec nous-mêmes, parce que nous sommes pris dans un système où chacun d'entre nous est en même temps producteur, consommateur, citoyen, habitant de la planète. On vérifie tous les jours, tous, que l'on est pris dans des réseaux de contradiction, qui font que la plupart du temps les actions que l'on pose avec une casquette, on les regrette ou on les vomit quand on en porte une autre. On ne peut pas vivre comme cela, on a besoin de se réconcilier entre nous. Il y a trois pays en un aujourd'hui en France : les grands centres urbains, qui centralisent toutes les ressources ; les périphéries urbaines qui sont des zones de relégation progressive ; le monde rural, qui est un espace qui souffre en silence. Toutes ces personnes ne vivent pas dans le même monde et ne se comprennent plus. Comment peut-on se comprendre si on ne se connaît plus ?

Louis LAFORGE : Là, il n'y a pas de fraternité, en l'occurrence.

Karim MAHMOUD-VINTAM : J'en reviendrais à la question de la spiritualité. On a besoin aujourd'hui de faire de la citoyenneté une spiritualité du quotidien. On a une jeunesse qui pour une grande partie est en déserrance, en perte et en quête de sens, d'identité, d'idéal. On ne peut pas se contenter de continuer à proposer à cette jeunesse au mieux une carte bleue pour dépenser un SMIC dans des produits jetables, ce n'est pas mobilisateur.

Antoine BRAC DE LA PERRIERE : Je voulais réagir à ce que dit Karim, parce que c'est très juste. Mais nous sommes quand même là grâce à la municipalité, donc les politiques ne sont pas complètement inutiles.

Karim MAHMOUD-VINTAM : Évidemment, faire des généralités, c'est toujours biaiser les choses. Heureusement que nous avons parmi nos politiques un tas de personnes qui considèrent cela comme un véritable engagement, et non comme un gagne-pain. Mon sentiment est que la politique ne peut pas être un métier, parce que c'est beaucoup trop exigeant, beaucoup trop éreintant. On ne peut donner de sa personne qu'un temps pour ensuite aller se ressourcer, retourner à la société civile. On manque aussi de cela dans notre pays : nous avons une classe de politiciens professionnels, cela ne peut pas durer.

Un intervenant : Je te rejoins sur beaucoup d'aspects de ce que tu dis. C'est vrai que le besoin de vision, nous en avons besoin. En fait, on crée et on développe un certain nombre d'initiatives partout où l'on est, qui sont plus ou moins visionnaires. C'est vrai que si on pouvait les partager plus facilement, et si elles étaient relayées probablement en politique : je partage complètement avec toi la perte du sens. Je trouve que malheureusement, nous sommes tout le temps dans des guerres politiques que l'on ne comprend pas, et où le sens du débat civique fondamental entre les gens qui constituent la société est malheureusement absent. Je ne voulais pas en dire tellement plus, si ce n'est que c'est bien de se rencontrer, c'est bien de pouvoir partager aujourd'hui autour de toutes ces thématiques qui sont extrêmement passionnantes.

Carla SIEUX : Je voulais réagir par rapport à ce que vous avez dit sur le sentiment de peur. La fraternité qu'est-ce que c'est ? Contrairement à la liberté et à l'égalité qui sont des droits, la fraternité avant tout c'est un devoir qu'il faut oser, et il faut oser passer outre ces premiers réflexes de sécurité où on aurait peur d'aller vers l'autre et on se refermerait sur soi-même dans une logique purement individualiste. Ce qu'il faut faire, c'est prendre conscience que nous sommes humains. Là, je pense que le terme de conscience a toute son importance, puisque c'est l'esprit qu'a l'intuition de ses perceptions et de ses actes, mais nous pouvons aussi juger de ces dits actes. On pourrait se dire : doit-on ou non aider de manière collective quelqu'un que je ne connais pas ? Évidemment, si on pose la question à une personne, elle nous dira que bien sûr il faut être fraternel, il faut aider, c'est de la morale. Mais est-ce que l'on a envie de créer un lien intime avec quelqu'un que l'on ne connaît pas ? C'est même de l'amour, et c'est là-dessus qu'il faut travailler et savoir comment on peut le mettre en œuvre. On l'a bien vu par rapport à tous ces différents témoignages sur l'action de la fraternité. Antoine et moi qui sommes simplement engagés dans le service civique : les jeunes de notre âge, la fraternité ce n'est pas quelque chose qu'ils connaissent vraiment, et quelque chose dans laquelle ils sont engagés. Puisqu'en fait ils ne le connaissent pas, et il faut leur faire connaître justement, et ce, quel que soit leur âge.

« La fraternité avant tout c'est un devoir qu'il faut oser »



ENTRETIEN DE CLÔTURE

Comment notre société répond-elle au défi de la Fraternité ?

Louis LAFORGE : André Comte-Sponville et Abdenmour Bidar vont me rejoindre pour la conclusion de ces Entretiens Jean Moulin, troisième édition. Ils avaient déjà beaucoup de choses à se dire et à vous dire avant d'entendre les interventions des uns et des autres. Mais évidemment, tout cela va nourrir leur réflexion et leur discussion. Abdenmour, vous êtes également inspecteur général de l'Éducation nationale, vous avez envie de dire quelque chose par rapport à ces discussions que nous avons entendues, qui sont nées de la souffrance d'Aïcha ?

Abdenmour BIDAR : Je ne vais pas rallumer ici la guerre des deux écoles ou la guerre des deux France. On sait que quand on commence à s'engager sur cette question de l'école, les épidermes sont particulièrement sensibles. Je dirais simplement quelque chose qui me permet d'introduire mon propos, à savoir que nous avons là un exemple parmi d'autres qui nous indique l'ampleur et l'urgence de notre responsabilité. L'école, ce n'est que pour nous adultes un milieu professionnel parmi d'autres, que nous avons à transformer en écosystème de la fraternité. Comment faire pour transformer les lieux où nous travaillons, les lieux où nous sommes engagés en écosystèmes de fraternité, en République ? C'est-à-dire des lieux où il y a véritablement quelque chose comme une cause commune qui est mise en jeu comme finalité directe de ce que nous sommes en train de faire là. Je crois que la grande difficulté aujourd'hui pour l'école, et pour tous les lieux où nous vivons, où nous sommes engagés, où nous travaillons, est que ce que nous y faisons est dispersé entre une multitude de finalités qui sont souvent commandées par les nécessités économiques les plus triviales. Il faut gagner sa vie, qui nous conditionne à avoir, dans ces lieux, à la fois une démarche individualiste et égoïste, pour faire agir les gens dans les lieux où ils sont, non pas ensemble, non pas selon des finalités au service de l'intérêt général, mais selon des logiques de chacun pour soi d'abord. Des logiques qui nous laissent isolés, alors même que nous sommes ensemble.

«Comment faire pour transformer les lieux où nous travaillons, les lieux où nous sommes engagés en écosystèmes de fraternité, en République ? »



Je crois qu'en réalité, nous sommes sollicités partout où nous sommes par cette question : comment allons-nous faire pour transformer le lieu où nous vivons en un lieu où les gens se rencontrent, se soucient les uns des autres, et peuvent faire reculer au jour le jour les peurs, les incompréhensions, les préjugés ? De ce point de vue, nous avons besoin d'ouvrir des espaces dans lesquels nous mettons tout cela à la discussion. Des espaces dans lesquels la prise de conscience devient beaucoup plus collective, de telle sorte que les hommes et les femmes qui sont venus témoigner n'aient plus l'impression d'être des résistants éparpillés dans une société qui n'en a rien à faire. Mais qu'ils puissent avoir le sentiment à un moment donné, qu'il y a quelque chose de beaucoup plus collectif qui est enclenché.

Une dernière chose : nous avons vu ces animations qui ont été organisées à La Rochette et à Saint-Clair. Combien y a-t-il d'habitants de ces quartiers dans la salle ? (5 sur 400). Dans une commune comme Caluire et Cuire, comme dans beaucoup de communes en France, le point névralgique est la nécessité d'ouvrir des espaces dans lesquels nous nous parlons. Nous avons besoin de lieux dans lesquels nous mettons en œuvre quelque chose de durable, qui nous engage à transformer la vocation des espaces dans lesquels nous sommes. Je vous dis cela moins en tant que philosophe qu'en tant que président de Fraternité générale, que j'ai créée pour cela.

J'ai créé à Paris une association qui s'appelle *Le Sésame*, c'est un centre de culture spirituelle. C'est un lieu dans lequel, tous les quinze jours le lundi soir, on accueille des athées, des agnostiques, des croyants de tous bords, de toutes confessions, qui entretiennent avec leurs croyances un rapport x ou y. Nous discutons ensemble de grandes questions de sens. Nous avons ouvert ce lieu pour faire une expérience de fraternité qui est que les réponses que nous apportons aux grandes questions n'ont de cesse de nous différencier. En revanche, en tant qu'êtres humains, nous sommes face à de très grandes questions qui nous sollicitent tous, qui vont être déterminantes dans la façon dont nous allons conduire notre vie. Par exemple : pourquoi y a-t-il quelque chose plutôt que rien ?

Louis LAFORGE : André Comte-Sponville, avec tout ce que vous avez entendu ce matin, nous sommes frères ou nous ne sommes pas frères ?

André COMTE-SPONVILLE : Je maintiens qu'au sens propre du terme, nous ne sommes pas frères. D'ailleurs, c'est ce qui me frappait en écoutant la table ronde. C'est à la fois très réconfortant, vous avez dit que la France est un pays formidable. C'est vrai, cela fait plaisir de voir tous ces gens qui dépensent du temps et de l'énergie pour une cause admirable. En même temps, j'ai vu arriver le public, et avant que les jeunes du service civique arrivent tous ensemble, la moyenne d'âge était de 60 ans, et très homogène ethniquement. Il n'y avait sans doute pas 26 nationalités. J'ai beaucoup plus reconnu la France dans les images que nous avons vues là, où il y avait des jeunes, des gens de toutes les couleurs.

Louis LAFORGE : Une fois que l'on dit cela : la salle est ouverte, le débat est public.

André COMTE-SPONVILLE : Le débat est public, je ne le reproche à personne. Simplement, je constate que les endroits où il y a le plus besoin de fraternité, La Rochette, ils sont cinq, ils sont peu représentés ici. La difficulté c'est que la fraternité, tout le monde est pour. Je ne suis pas venu jouer l'avocat du diable en vous disant que je suis contre : je suis pour aussi, simplement je constate qu'il y en a peu. D'ailleurs, le moment où les applaudissements ont été les plus forts dans la table ronde, ça a été quand quelqu'un a dit du mal des hommes politiques. Comme si la fraternité s'arrêtait vis-à-vis des hommes politiques. C'est dommage, parce qu'ils nous représentent, on les a élus. La fraternité c'est de l'ordre de la morale, a dit quelqu'un : oui c'est vrai, c'est un comportement individuel. La politique, c'est du collectif et c'est aussi très important.

La parabole du colibri, il y a un incendie, tous les animaux se barrent, et il y a un petit colibri qui prend une goutte d'eau dans son petit bec et va la déposer sur l'incendie, puis il recommence. Un autre animal lui dit « *tu es idiot, cela ne sert à rien ce que tu fais* ». Le petit colibri dit : « *peut-être, mais j'ai fait ma part* ». Et tout le monde dit que c'est admirable : oui, c'est admirable, mais enfin, achetez plutôt un canadien. Je mets en un sens la morale plus haut que la politique, la générosité – vertu morale – plus haut que la solidarité ; qualité politique.

Moralement la générosité est plus admirable. Mais socialement, politiquement, historiquement, qu'est-ce qui est le plus efficace ? Si on avait compté sur la générosité, sur la fraternité des plus riches pour que les plus pauvres puissent se soigner : les plus pauvres seraient morts sans soins, comme cela a été le cas pendant des millénaires. On n'a pas compté sur la fraternité des plus riches. On a créé une petite chose très simple que l'on appelle, en France, la Sécurité sociale. C'est une décision politique, et c'est un progrès beaucoup plus considérable dans l'histoire de l'humanité, que le peu de fraternité dont parfois nous sommes capables. Or, personne ne cotise à la Sécurité sociale par générosité, tous par intérêt, personne ne paie ses impôts ou n'adhère à un syndicat par générosité, mais par intérêt. Et pourtant, les syndicats, la Sécurité sociale et les impôts ont fait beaucoup plus pour la justice sociale que le peu de fraternité dont nous sommes capables.

J'admire la fraternité, j'ai beaucoup aimé tout ce qui s'est dit, mais je suis inquiet. Quand je vois que tout le monde applaudit la fraternité individuelle et en rajoute dans la dérision sur la politique. Je crois que nous avons besoin de morale et de politique bien sûr, mais la morale en ce moment tout le monde est pour, et la politique, tout le monde s'en moque. Je crois que c'est un mauvais symptôme pour notre pays. Je crois qu'il est urgent de réhabiliter la politique, et que l'on n'y parviendra pas en crachant perpétuellement sur ceux qui la font. S'ils ne vous plaisent pas, battez-vous pour en changer. La démocratie cela suppose aussi le respect des élus, le respect de ceux qui ont fait de la politique leur métier, ou en tous cas, leur vocation.

Je voudrais terminer sur un dernier point : arrêtez de croire que c'était mieux avant. Les gens me disent : « *j'espère que l'on va revenir à un peu moins d'égoïsme, un peu plus de générosité* ». Bien sûr que la générosité c'est mieux, mais pourquoi revenir ? Tu crois qu'il y avait moins d'égoïsme au XVII^e siècle ? Relis Pascal ou Laroche-Foucauld : ce n'était pas mieux avant, c'était largement pire. Il faut quand même s'inquiéter quand un discours se répand – bizarrement à droite comme à gauche – sur le thème du « c'était mieux avant ». Si on veut donner à nos jeunes l'envie de se battre, arrêtons de leur faire croire qu'ils n'ont pas de « pot », qu'ils sont tombés dans la pire des époques. Le niveau de vie moyen a doublé en France depuis les années 1970. Les Droits de l'Homme sont mieux respectés en France aujourd'hui, qu'ils ne l'étaient du temps du Général de Gaulle. Arrêtons d'enjoliver le passé, arrêtons de noircir le présent, nous décourageons notre jeunesse !

Dernier mot : non seulement ce n'était pas mieux avant, mais ce n'est pas mieux ailleurs. Nous vivons dans un pays formidable, dans un pays où les droits de l'homme sont les mieux respectés, où les plus pauvres et les plus faibles sont les mieux protégés. Il y a encore des progrès à faire bien sûr, mais nous avons créé la Sécurité sociale, la retraite, les congés payés, le RSA. Quelle est l'époque de l'histoire de l'humanité et quel est le pays où on a marqué autant de points contre la misère, contre l'injustice et contre la violence ? Je ne dis pas du tout que tout est parfait. Mais je dis que si on veut donner à nos jeunes l'envie de se battre, arrêtons de leur faire croire que c'était mieux avant, arrêtons de leur faire croire que c'est mieux ailleurs. Nous vivons dans un pays formidable, ce n'est qu'un début, continuons le combat !

« J'admire la fraternité, mais je suis inquiet. Quand je vois que tout le monde applaudit la fraternité individuelle et en rajoute dans la dérision sur la politique. »

Louis LAFORGE : Abdenmour, vous êtes pessimiste ou optimiste quant à cette fraternité, ce constat économique et social qui est lié évidemment à cette question ?

Abdenmour BIDAR : Vous vous souvenez de ce que disait Alain dans ses propos sur le bonheur : « *le pessimisme est d'humeur et l'optimisme est de volonté* ». Pour moi qui ai, comme un certain nombre d'entre vous, il me semble, une part de responsabilité, je n'ai pas vraiment le choix entre le pessimisme et l'optimisme. Cela étant dit, de nature je suis quelqu'un de très optimiste. Il est en train de m'arriver quelque chose de très bizarre, auquel je ne m'attendais pas du tout : avec l'âge je deviens de plus en plus optimiste. Peut-être que je deviens un peu béat, peut-être que je me ramollis, que je deviens bêtement idéaliste. Non, ce qui me fait devenir optimiste en réalité c'est peut-être une ressource intérieure, mais depuis des années c'est surtout une ressource que je trouve à l'extérieur de moi. Depuis des années j'essaie de m'engager comme un certain nombre d'entre vous, et je vois beaucoup de gens, je discute avec beaucoup de monde. C'est quelque chose qui est très communicatif, qui galvanise une énergie.

J'avais écrit cela dans mon petit *Plaidoyer pour la fraternité* en 2015 : « *on ne naît pas humain, on le devient* ». De la même manière, il me semble que l'on ne naît pas fraternel, on le devient. Il y a là, quelque chose qui pour l'être humain comme pour beaucoup d'autres choses, demande à être mis en culture. La promesse est que si cette chose-là est mise en culture, elle se développe. Nous avons cette capacité à nous sentir toujours plus concernés par ce qui autrefois nous aurait laissés indifférents. De ce point de vue là, je crois que si nous avons institué la Sécurité sociale et tout un ensemble de droits aboutissant à une situation objective en France de liberté, égalité et fraternité, je ne pense pas que cela soit seulement par intérêts bien compris. Je crois que cela n'est pas l'effet heureux d'une coopération entre nous les êtres humains. Entre ce qui est de l'ordre de l'égoïsme, et donc de l'intérêt bien compris, et quelque chose qui est de l'ordre d'un réel altruisme. Cela nous vient peut-être moins naturellement que l'égoïsme, c'est-à-dire le geste initial et primitif de ne penser d'abord qu'à soi.

C'est la raison pour laquelle j'insistais tout à l'heure, car en sortant de là, la question pour chacun d'entre nous va être : « *et maintenant, qu'est-ce que je fais ?* » C'est la raison pour laquelle je parlais tout à l'heure d'écosystème, de matrice, de fraternité là où nous sommes. Pour moi, la vertu de ces lieux dans lesquels nous vivons, dans lesquels nous travaillons c'est justement de servir de lieu « *terreau* » dans lequel ce sens un peu maigre de la fraternité va pouvoir se cultiver et se développer.



Jean-Jacques Rousseau disait : « *le propre de l'homme, c'est qu'il est perfectible* ». C'est à double tranchant. Si l'homme vous ne lui apprend rien du tout, ou si vous lui mettez dans la tête un certain nombre de choses négatives, c'est-à-dire si vous lui apprenez à haïr, à détester, à violenter, etc., il va très bien retenir la leçon. C'est à double tranchant, cela nous fait responsabiliser, le fait de dire que l'homme est perfectible. S'il est perfectible, il nous est permis d'espérer que si nous réussissons à construire les bons dispositifs, demain nous aurons une société dans laquelle il y aura une coopération de nos cœurs et de la politique, une coopération de la société civile et des institutions.



Moi non plus je n'ai pas perdu confiance dans la politique, mais je pense qu'aujourd'hui il s'agit de mettre véritablement en convergence des efforts politiques en leur adressant une question critique très virulente : vous les institutions, est-ce que vous êtes encore orientées véritablement par le souci de l'intérêt général ? En réalité nous ne sommes pas des colibris, nous avons les moyens d'être des pompiers, de construire des casernes avec beaucoup d'eau. À condition que nous sachions repenser la vocation même de nos organisations collectives.

Je suis au ministère de l'Éducation nationale : cette question de la fraternité m'anime au jour le jour, elle est directrice dans l'exercice de mes fonctions. Je me dis : comment est-ce que cette école, qui est menacée tous les jours par un des plus grands maux de nos sociétés contemporaines, à savoir le fait de mettre les individus en concurrence, peut réanimer et encourager toutes celles et tous ceux qui au quotidien travaillent autrement et font travailler les élèves autrement que selon une relation individualiste du : ne copie pas sur moi ; je veux avoir la meilleure note.. ? Comment allons-nous faire ensemble dans l'école pour transformer cela en une réflexion sur la manière de faire concrètement de chacune de nos classes quelque chose où l'enfant a l'impression de jouer un sport collectif et de faire un travail d'équipe ? Je peux vous le dire d'expérience : aujourd'hui, il y a une véritable prise de conscience dans l'école à ce sujet-là.

André COMTE-SPONVILLE : Sincèrement, si votre fille ou votre fils en CM1 ou en 3e veut avoir la meilleure note, le conseil que je vous donne, c'est : ne le découragez pas. S'il vous dit : « *avoir la meilleure note je m'en fiche, ce qui compte, c'est que toute la classe progresse* », dites-lui « *c'est formidable, je suis d'accord avec toi, mais cela ne te dispense pas d'avoir la meilleure note possible* ».

Le dernier collègue que j'ai recruté, quand j'étais encore à la Sorbonne, sortait de l'École normale supérieure où j'ai moi-même été élève, mais 20 ans après moi évidemment. Je l'interrogeais sur les différences entre l'École normale qu'il a connue et celle que j'avais connue 20 ans plus tôt. Il m'a dit : « *je crois que la principale différence c'est que de votre temps il y avait à l'École normale supérieure des fils d'ouvriers, d'employés, de paysans, maintenant il n'y en a plus.* » Je lui ai demandé si ce ne sont plus que des fils de bourgeois. Il me répond « *non pas tellement* ». Je lui dis : « *alors, ce sont les fils de qui ?* » Il me répond « *cher monsieur, ce sont les enfants de nos collègues* ». C'est à pleurer pour un enseignant. Quand ceux qui réussissent le mieux sont des fils de professeurs, cela veut dire que l'École échoue. S'il y a un point où je crois que c'était mieux avant, c'est justement dans l'École. Pour toutes sortes de raisons qui ne sont souvent la faute de personne, qui sont de l'ordre de l'état de fait.

Moi j'en ai un peu assez que l'on décourage les bons élèves en leur disant : « *surtout, n'essaie pas d'avoir la meilleure note* ». On a le droit d'avoir de l'ambition, et que tout le monde dise : « *je suis fier d'être Français, on a gagné la coupe du monde* ». Oui, cela s'appelle une compétition. Ce ne sont pas des péchés, des faiblesses ou des défauts, ce ne sont pas des vertus. Je mets la fraternité plus haut que le football, mais arrêtons de faire de l'émulation ou de la compétition des fautes morales, ce sont des puissances dynamiques ! Il n'y a pas à choisir entre la compétition et la fraternité, mais ne comptez pas non plus sur la fraternité pour nous dispenser collectivement et individuellement d'être compétitifs !



Hôtel de Ville de Caluire et Cuire
Place du Docteur Frédéric Dugoujon
BP 79 - 69642 Caluire et Cuire Cedex
Tél. 04 78 98 80 80 - www.ville-caluire.fr

 /villeCaluire/